



SECURITY COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

SEVENTEENTH YEAR

SPECIAL SUPPLEMENT No. 1

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

SUPPLÉMENT SPÉCIAL N° 1

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

New York, 1962

TABLE OF CONTENTS

Document No.

Page

S/5143 — Report of the Trusteeship Council to the Security Council on the Trust Territory of the Pacific Islands covering the period from 20 July 1961 to 16 July 1962	1
---	---

TABLE DES MATIÈRES

Cote du document

Page

S/5143 — Rapport du Conseil de tutelle au Conseil de sécurité concernant le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique pour la période du 20 juillet 1961 au 16 juillet 1962	1
--	---

NOTE

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* * *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SÉCURITÉ

OFFICIAL RECORDS
SEVENTEENTH YEAR

Special Supplement No. 1

DOCUMENTS OFFICIELS
DIX-SEPTIÈME ANNÉE

Supplément spécial N° 1

DOCUMENT S/5143

Report of the Trusteeship Council to the Security Council on the Trust Territory of the Pacific Islands covering the period from 20 July 1961 to 16 July 1962

*[Original text : English]
[19 July 1962]*

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	2
PART I. ACTIVITIES OF THE TRUSTEESHIP COUNCIL WITH RESPECT TO THE TRUST TERRITORY OF THE PACIFIC ISLANDS :	
Examination of the annual report	2
Examination of petitions	3
Visiting Mission	4
PART II. CONDITIONS IN THE TRUST TERRITORY :	
A. General	4
B. Political advancement	9
C. Economic advancement	22
D. Social advancement	40
E. Educational advancement	44
F. Establishment of intermediate target dates and final time-limit for the attainment of self-government or independence	53

Rapport du Conseil de tutelle au Conseil de sécurité concernant le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique pour la période du 20 juillet 1961 au 16 juillet 1962

*[Texte original en anglais]
[19 juillet 1962]*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	2
PREMIÈRE PARTIE. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE TUTELLE TOUCHANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE :	
Examen du rapport annuel	2
Examen de pétitions	3
Mission de visite	4
DEUXIÈME PARTIE. SITUATION DANS LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE :	
A. Généralités	4
B. Progrès politique	9
C. Progrès économique	22
D. Progrès social	40
E. Progrès de l'enseignement	44
F. Fixation d'un délai définitif et d'étapes intermédiaires pour l'accession à l'autonomie ou à l'indépendance	53

Introduction

1. In accordance with Article 83 of the Charter, with the resolution adopted by the Security Council at its 415th meeting, on 7 March 1949, and with its own resolution 46 (IV) of 24 March 1949, the Trusteeship Council has carried out on behalf of the Security Council those functions of the United Nations under the International Trusteeship System relating to the political, economic, social and educational advancement of the inhabitants of the Trust Territory of the Pacific Islands, designated as a strategic area.

PART I

Activities of the Trusteeship Council with respect to the Trust Territory of the Pacific Islands

EXAMINATION OF THE ANNUAL REPORT

2. The report of the Government of the United States of America on the administration of the Trust Territory of the Pacific Islands for the year ended 30 June 1961¹ was transmitted to the members of the Trusteeship Council on 21 May 1962 and placed on the agenda of the twenty-ninth session of the Council.

3. The examination of the report was begun at the 1181st meeting with an opening statement by the special representative of the Administering Authority, Mr. M. Wilfred Goding, High Commissioner of the Trust Territory. He was assisted by Mr. Andon Amaraich, adviser to the delegation of the United States of America. Questions were put to the special representative by members of the Council during the 1182nd to 1184th meetings. The Council, at its 1185th meeting, began a general discussion of conditions in the Trust Territory, which was concluded at the 1187th meeting. At that meeting the Council appointed a Drafting Committee composed of the representatives of India and New Zealand to draft that part of its report to the Security Council dealing with conditions in the Trust Territory.

4. The recommendations contained in the report of the Drafting Committee (T/L.1053)² were adopted by the Council at its 1191st meeting. The report on conditions in the Territory as finally adopted at the 1199th meeting, forms part II below.

¹ *14th Annual Report to the United Nations on the Administration of the Trust Territory of the Pacific Islands, July 1, 1960 to June 30, 1961: Transmitted by the United States of America to the United Nations pursuant to Article 88 of the Charter of the United Nations, Department of State Publication 7362 (Washington, U.S. Government Printing Office, 1962). Transmitted to members of the Trusteeship Council by a note of the Secretary-General (T/1590).*

² See *Official Records of the Trusteeship Council, Twenty-ninth Session, Annexes*, agenda item 3.

Introduction

1. Conformément à l'Article 83 de la Charte, à la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée à sa 415^e séance, le 7 mars 1949, et à sa propre résolution 46 (IV) du 24 mars 1949, le Conseil de tutelle a exercé, pour le compte du Conseil de sécurité, les fonctions assumées par l'Organisation des Nations Unies au titre du régime international de tutelle en ce qui concerne le progrès politique, économique, social et culturel des habitants du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, désigné comme zone stratégique.

PREMIÈRE PARTIE

Activités du Conseil de tutelle touchant le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique

EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL

2. Le rapport du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sur l'administration du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique pour la période de 12 mois qui a pris fin le 30 juin 1961¹ a été communiqué aux membres du Conseil de tutelle le 21 mai 1962 et inscrit à l'ordre du jour de la vingt-neuvième session du Conseil.

3. L'examen du rapport a commencé à la 1181^e séance par une déclaration liminaire du représentant spécial de l'Autorité administrante, M. M. Wilfred Goding, haut commissaire pour le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique. Il était assisté de M. Andon Amaraich, conseiller à la délégation des Etats-Unis d'Amérique. Au cours des 1182^e, 1183^e et 1184^e séances, les membres du Conseil ont posé des questions au représentant spécial. A la 1185^e séance, le Conseil a abordé la discussion générale de la situation dans le Territoire sous tutelle et l'a terminée à la 1187^e séance. A cette séance, le Conseil a nommé un comité de rédaction composé des représentants de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande, qu'il a chargés de rédiger la partie du rapport du Conseil de tutelle au Conseil de sécurité concernant la situation dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique.

4. A sa 1191^e séance, le Conseil a adopté les recommandations contenues dans le rapport du Comité de rédaction (T/L.1053)². Le rapport sur la situation dans le Territoire, tel qu'il a été finalement adopté à la 1199^e séance, constitue la deuxième partie du présent rapport.

¹ *14th Annual Report to the United Nations on the Administration of the Trust Territory of the Pacific Islands, July 1, 1960, to June 30, 1961: Transmitted by the United States of America to the United Nations pursuant to Article 88 of the Charter of the United Nations, Department of State Publication 7362 (Washington, U.S. Government Printing Office, 1962). Communiqué aux membres du Conseil de tutelle par le Secrétaire général sous la cote T/1590.*

² Voir *Documents officiels du Conseil de tutelle, vingt-neuvième session, Annexes*, point 3 de l'ordre du jour.

EXAMINATION OF PETITIONS

5. At its twenty-eighth session, the Trusteeship Council had on its agenda a petition from Mr. Joe de Veas (T/PET.10/33) concerning the withholding of Hawaii State Tax from his wages during his employment in the Trust Territory. After a brief discussion — at its 1178th and 1179th meetings, the Council decided to defer consideration of the petition until its following session.

6. At its twenty-ninth session, the Council examined the petition and decided to draw the petitioner's attention to the statement of the special representative at the 1184th meeting that the petition dealt with a matter that was entirely within the jurisdiction of the United States and the State of Hawaii, since it was a petition from a United States citizen employed in the Marshall Islands under a United States Government employment contract.

7. At the same session, the Council examined a petition from Mr. Jalle Bolkeim (T/PET.10/34) which stated that the United States Government had failed to make the immediate lump-sum payment of money to the people of Kwajalein which it had agreed to make by Trusteeship Council resolution 2063 (XXVI) and for which the United States itself had voted. That resolution concerned a petition on the same subject (T/PET. 10/30/Add. 1) requesting compensation for land acquired by the United States Government from the Marshall Islanders. At the 1184th meeting, the special representative noted that the Trusteeship Council resolution had stated that the Administering Authority was willing to consider certain methods of payment and not that it was making a promise to make lump-sum payment. He also informed the Council that bills had been introduced in the United States Congress aimed at having the value of the land determined by a judicial decision of the United States Court of Claims and that meanwhile the Administering Authority was actively continuing the negotiations that had failed so far. At the conclusion of the examination of this petition by the Council,³ the Union of Soviet Socialist Republics introduced a draft resolution (T/L.1042).⁴ Bolivia introduced an amendment (T/L.1045).⁵ The draft resolution, as amended, was adopted (as Trusteeship Council resolution 2135 (XXIX)). By it the Council noted that its previous recommendations had remained unfulfilled for two years and recommended that failing agreement of the inhabitants of Kwajalein to the procedure now contemplated by the Administering Authority for the settlement of the question of compensation to the inhabitants of Kwajalein, the question should be settled without

EXAMEN DE PÉTITIONS

5. A sa vingt-huitième session, le Conseil de tutelle avait à son ordre du jour une pétition de M. Joe de Veas (T/PET.10/33), relative à la retenue de l'impôt de l'Etat de Hawaï effectuée sur le salaire reçu pour son travail dans le Territoire sous tutelle. Après un bref débat qui a eu lieu à la 1178^e et à la 1179^e séance, le Conseil avait décidé d'en renvoyer l'examen à sa session suivante.

6. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a examiné cette pétition et décidé d'attirer l'attention de son auteur sur la déclaration du représentant spécial à la 1184^e séance, selon laquelle cette pétition relèverait exclusivement de la compétence du Gouvernement fédéral des Etats-Unis et de l'Etat de Hawaï, puisqu'elle émane d'un citoyen américain, employé aux îles Marshall en vertu d'un contrat passé avec le Gouvernement des Etats-Unis.

7. A la même session, le Conseil a examiné une pétition de M. Jalle Bolkeim (T/PET.10/34) alléguant que le Gouvernement des Etats-Unis avait failli à son obligation de payer aux habitants de Kwajalein la somme forfaitaire qu'il avait accepté de verser immédiatement en vertu de la résolution 2063 (XXVI) du Conseil de tutelle, en faveur de laquelle les Etats-Unis eux-mêmes avaient voté. Cette résolution concerne une pétition sur le même sujet (T/PET.10/30/Add.1) demandant le paiement du prix des terres achetées par le Gouvernement des Etats-Unis aux habitants des îles Marshall. A la 1184^e séance, le représentant spécial a fait observer que la résolution en question déclarait que l'Autorité administrante était disposée à envisager certains modes de paiement, mais sans faire de promesse au sujet d'une somme forfaitaire. Il a également informé le Conseil que des projets de loi avaient été déposés au Congrès des Etats-Unis tendant à ce que la valeur des terres soit déterminée par une décision judiciaire de la Court of Claims des Etats-Unis et qu'entre-temps l'Autorité administrante poursuivait activement les négociations qui ont échoué jusqu'ici. A l'issue de l'examen de cette pétition par le Conseil³, l'Union des Républiques socialistes soviétiques a présenté un projet de résolution (T/L.1042).⁴ La Bolivie a soumis un amendement (T/L.1045).⁵ Le projet de résolution, sous sa forme amendée, a été adopté en tant que résolution 2135 (XXIX) du Conseil de tutelle. Le Conseil y note que ses recommandations précédentes sont restées sans effet pendant deux ans et recommande que, si les habitants de Kwajalein n'acceptent pas la procédure que l'Autorité administrante envisage actuellement pour le règlement de la question de leur indemnisation, la question soit réglée sans délai par voie d'arbitrage, comme

³ *Ibid.*, Twenty-ninth Session, 1184th, 1185th, 1187th and 1192nd meetings.

⁴ *Ibid.*, Annexes, agenda item 4.

⁵ *Ibid.*

³ *Ibid.*, vingt-neuvième session, 1184^e, 1185^e, 1187^e et 1192^e séances.

⁴ *Ibid.*, Annexes, point 4 de l'ordre du jour.

⁵ *Ibid.*

delay by arbitration, as recommended by the United Nations Visiting Mission to the Trust Territory of the Pacific Islands, 1961, the procedure for arbitration being agreed upon between the parties. It also expressed the hope that the Administering Authority will be able to report satisfactory settlement of this question at the thirtieth session of the Council.

VISITING MISSION

8. No visiting mission was dispatched to the Trust Territory since the last report of the Security Council (S/4890).⁶

PART II

Conditions in the Trust Territory

A. GENERAL

OUTLINE OF CONDITIONS AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE TRUSTEESHIP COUNCIL

General considerations

9. The islands of the Trust Territory of the Pacific Islands, having a combined land area of 687 square miles, are spread over an ocean area of some 3 million square miles in the Western Pacific, north of the Equator, roughly comparable to the size of the continental United States. Its population, which in 1961 was reported to total 77,913 of whom 39,614 were male and 38,299 female, is broadly classed as Micronesian.

10. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council welcomes the Administering Authority's action in taking the preliminary steps to implement many of the recommendations of the 1961 Visiting Mission, as well as the conclusions and recommendations of the Council based on the Mission's report (T/1582).⁷ The Council is confident that the Mission's recommendations which have not yet been put into effect will also receive the Administering Authority's active consideration without delay.

War damage claims; displacement of population resulting from nuclear and thermonuclear experiments in the Marshall Islands

11. The situation of the people of Eniwetok and Bikini, displaced in 1946 and 1947, respectively, because of nuclear experiments, who are now living on Kili and Ujelang, and of the people of Rongelap and Utirik, who were temporarily displaced in 1954 because of radioactive fall-out

⁶ Official Records of the Security Council, Sixteenth Year, Special Supplement No. 1.

⁷ Official Records of the Trusteeship Council, Twenty-seventh Session, Supplement No. 2.

l'a recommandé la Mission de visite des Nations Unies dans le Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique (1961), la procédure d'arbitrage étant arrêtée d'un commun accord entre les parties. Il exprime aussi l'espoir que l'Autorité administrante pourra rendre compte au Conseil, à sa trentième session, du règlement satisfaisant de cette question.

MISSION DE VISITE

8. Aucune mission de visite n'a été envoyée dans le Territoire sous tutelle depuis le dernier rapport au Conseil de sécurité (S/4890) ⁶.

DEUXIÈME PARTIE

Situation dans le Territoire sous tutelle

A. GÉNÉRALITÉS

APERÇU DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE TUTELLE

Considérations générales

9. Les îles qui composent le Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique représentent une superficie totale de 687 milles carrés et sont disséminées dans l'ouest du Pacifique, au nord de l'équateur, sur quelque 3 millions de milles carrés, soit approximativement la superficie du territoire continental des États-Unis. La population, qui était estimée en 1961 à 77 913 personnes, [dont 39 614 hommes et 38 299 femmes, appartient, dans l'ensemble, au groupe des Micronésiens.

10. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil note avec satisfaction que l'Autorité administrante a pris les mesures préliminaires nécessaires pour mettre en œuvre bon nombre des recommandations formulées par la Mission de visite de 1961, ainsi que des conclusions et recommandations du Conseil fondées sur le rapport de la Mission (T/1582) ⁷. Le Conseil est persuadé que les autres recommandations de la Mission non encore suivies d'effet seront prises en considération activement et sans retard.

Demandes de réparation de dommages de guerre: transfert de populations en raison d'expériences nucléaires et thermonucléaires aux îles Marshall

11. Le Conseil s'est occupé à plusieurs reprises du sort des habitants d'Eniwetok et de Bikini, évacués, en 1946 et 1947 respectivement, à cause des expériences nucléaires et qui vivent maintenant à Kili et à Ujelang, ainsi que de la situation des habitants de Rongelap et d'Utirik qui ont été

⁶ Documents officiels du Conseil de sécurité, seizième année, Supplément spécial n° 1.

⁷ Documents officiels du Conseil de tutelle, vingt-septième session, Supplément n° 2.

from thermonuclear experiments, has periodically occupied the attention of the Council.

12. At its twenty-ninth session, the special representative informed the Council that the general readjustment and condition of the people of Kili, Ujeland and Rongelap remained satisfactory. The income of the trust funds of the people of Kili and Ujeland provided a more than ample cash supplement to their subsistence crops and their income from the sale of copra. On Rongelap, the people have now become completely self-supporting from the standpoint of local subsistence and, additionally, were producing considerable amounts of copra for export. The periodic annual medical re-examination was conducted three months ago by a team composed of Trust Territory medical staff and United States Atomic Energy Commission medical experts. This report indicated that the general health of the Rongelapese remained satisfactory and that no further discernible after-effects of the fall-out were found.

13. At past sessions, the Council has expressed the hope that the Administering Authority would take speedy action to solve the matter of compensation claims of the Rongelapese in a fair and equitable manner and noted that necessary legislation was already under preparation. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that legislation had been submitted to the United States Congress for the settlement of compensation claims.

14. The question of settling claims for compensation for war damage suffered by the inhabitants of the Trust Territory has been of concern to the Council since 1950 and has been the subject of numerous recommendations by the Council and its Visiting Missions. At its twenty-seventh session, the Council, having recalled its previous recommendations concerning the need for a prompt and definitive settlement of all such claims, noted with satisfaction that the Administering Authority recognized its obligation to deal with these claims and its assurance that the problem was receiving the highest priority. The Council endorsed the view of the 1961 Visiting Mission that payment of compensation should be made without further delay and that, except in respect of cases of acute individual hardship, in which claims could be clearly determined on the basis of evidence, the amount of compensation should be determined on a Territory-wide basis and disbursed to the maximum benefit of the people as a whole. The Administering Authority reported that during the middle of 1961, a two-man team spent six weeks in the Territory making an evaluation of the extent and nature of claims which might warrant compensation. The report of this evaluation team would be forwarded to the United States Department of State for use in further negotiations with the Japanese Government on the subject of war claims.

évacués temporairement en 1954 parce que des expériences thermonucléaires avaient provoqué une retombée radio-active.

12. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que la réadaptation générale des habitants de Kili, Ujelang et Rongelap demeurait satisfaisante. Le revenu des *trust funds* des habitants de Kili et Ujelang fournissait un appoint monétaire plus que suffisant à leurs récoltes de subsistance et aux revenus qu'ils tiraient de la vente du coprah. A Rongelap, les cultures de subsistance permettaient maintenant aux habitants de suffire entièrement à leurs besoins, et l'on produisait en outre des quantités appréciables de coprah pour l'exportation. Une équipe composée de médecins du Territoire sous tutelle et de médecins spécialistes de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis avait effectué il y a trois mois le réexamen médical annuel. Son rapport indiquait que l'état de santé des habitants de Rongelap demeurait satisfaisant et qu'aucune nouvelle séquelle de la retombée n'avait pu être constatée.

13. Lors de sessions antérieures, le Conseil avait exprimé l'espoir que l'Autorité administrante prendrait rapidement des mesures pour régler d'une manière juste et équitable la question des demandes de réparation des habitants de Rongelap, et avait noté que la législation nécessaire était en préparation. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'un projet de loi touchant le règlement des demandes de réparation avait été soumis au Congrès des Etats-Unis.

14. Depuis 1950, le Conseil s'est occupé de la question du règlement des demandes de réparation pour dommages de guerre subis par les habitants du Territoire sous tutelle et cette question a fait l'objet de nombreuses recommandations du Conseil et de ses missions de visite. A sa vingt-septième session, après avoir rappelé ses recommandations précédentes concernant la nécessité de satisfaire promptement et définitivement toutes ces demandes de réparation, le Conseil avait pris note avec satisfaction de la déclaration de l'Autorité administrante selon laquelle elle reconnaissait qu'elle avait l'obligation de régler ces demandes de réparation et accordait à la solution de ce problème le plus haut rang de priorité. Le Conseil avait fait siennes les vues de la Mission de visite de 1961 selon lesquelles il était nécessaire d'effectuer sans plus tarder le versement de ces indemnités pour dommages de guerre et, sauf dans le cas de personnes se trouvant dans une situation particulièrement pénible et dont les droits pourraient être déterminés d'après les preuves fournies à l'appui des demandes, de déterminer ces indemnités sur une base territoriale et de les verser de la façon qui serait plus la profitable pour l'ensemble de la population. L'Autorité administrante a signalé qu'au milieu de 1961 une équipe de deux hommes a passé six semaines dans le Territoire pour déterminer l'ampleur et la nature des demandes de réparation qui mériteraient d'être

15. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council, recalling its previous recommendations concerning the need for a prompt and definite settlement of war damage claims, notes with profound regret that these claims have not been settled. In this connexion, it notes the statements of the representatives of the Administering Authority that negotiations with the Government of Japan for the settlement of these claims have begun and that the Administering Authority will diligently pursue steps for settling these claims and hopes to be able to report a satisfactory settlement of the claims to the thirtieth session of the Trusteeship Council.

The Council reiterates its previous recommendation that, except in cases of acute individual hardship in which claims can be clearly determined on the basis of evidence, the amount of compensation should be determined on a Territory-wide basis and disbursed so as to stimulate the Territory's over-all economic development to the maximum benefit of the people as a whole.

With respect to the claims for compensation of victims of fall-out of nuclear and thermonuclear tests, the Council notes the statement of the Administering Authority that legislation has been submitted to the United States Congress for their early settlement. The need for the most expeditious settlement of these claims cannot be overemphasized and the Council hopes that the action initiated by the Administering Authority will bring this matter to a satisfactory close.

OBSERVATIONS OF MEMBERS OF THE TRUSTEESHIP COUNCIL REPRESENTING THEIR INDIVIDUAL OPINIONS ONLY

General considerations

16. The representative of New Zealand paid a tribute to the Administering Authority for the sincerity with which it had welcomed, and adopted, all constructive suggestions for the advancement of the Trust Territory.

17. The representative of the United Kingdom stressed the advance made in the participation of the people in their own government, particularly in the public service; the massive financial assistance from the Administering Authority; and the most valuable advance in education.

satisfaites. Le rapport de cette équipe sera transmis au Département d'Etat pour qu'il s'en serve au cours de nouvelles négociations avec le Gouvernement japonais au sujet de ces demandes de réparation de dommages de guerre.

15. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil, rappelant ses recommandations précédentes concernant la nécessité de satisfaire promptement et de manière précise aux demandes de réparation pour dommages de guerre, note avec un profond regret qu'il n'a pas encore été fait droit à ces dernières. A cet égard, il note les déclarations des représentants de l'Autorité administrante, à savoir: que des négociations ont commencé avec le Gouvernement japonais en vue du règlement de ces réparations; que l'Autorité administrante poursuivra avec diligence ses démarches en vue de faire droit à ces demandes et qu'elle espère être en mesure d'annoncer un règlement satisfaisant pour la trentième session du Conseil de tutelle.

Le Conseil réitère sa recommandation antérieure selon laquelle, sauf dans le cas de personnes se trouvant dans une situation particulièrement pénible et dont les droits peuvent être déterminés avec certitude d'après les preuves fournies à l'appui des demandes, le montant des indemnités devrait être déterminé globalement et déboursé de manière à stimuler le développement économique général du Territoire, au profit maximum de l'ensemble de la population.

En ce qui concerne les demandes d'indemnisation des victimes des retombées consécutives aux expériences nucléaires et thermonucléaires, le Conseil note la déclaration de l'Autorité administrante selon laquelle un projet de loi a été soumis au Congrès des Etats-Unis en vue d'un règlement rapide. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'un règlement aussi rapide que possible, et le Conseil exprime l'espoir que les mesures prises par l'Autorité administrante permettront de clore cette affaire à la satisfaction des intéressés.

OBSERVATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE TUTELLE, NE REPRÉSENTANT QUE LEURS PROPRES OPINIONS

Considérations générales

16. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a rendu hommage à l'Autorité administrante pour la sincérité avec laquelle elle avait accepté et adopté toutes les suggestions constructives destinées à favoriser le progrès du Territoire sous tutelle.

17. Le représentant du Royaume-Uni a insisté sur les progrès réalisés dans le domaine de la participation de la population au gouvernement, particulièrement à la fonction publique; il a insisté également sur l'assistance financière considérable fournie par l'Autorité administrante et sur les progrès remarquables réalisés en matière d'enseignement.

18. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics pointed out that one characteristic feature which any impartial observer would recognize regarding the situation in the Trust Territory of the Pacific Islands and which applied equally to all periods in the discussion of the Territory was that the basic task that was placed by the Charter on the Administering Authority — the granting to the population of the islands first self-government and subsequently independence — remained unfulfilled. The great changes which had taken place in the world since the Second World War somehow did not affect, somehow passed over, the great area of the Pacific Islands; they had not affected the lives of the people of the region in any significant way. The Pacific Islands continued to remain as a kind of charmed zone around which the United States placed a veritable iron curtain in its attempts to shield the people living in the area from the vital and life-giving effects of independence and from those national liberation movements which had already cast away the yoke of colonialism in the majority of the colonial territories.

War damage claims; displacement of population resulting from nuclear and thermonuclear experiments in the Marshall Islands

19. The representative of India recalled that the claims of the Rongelapese people were still not settled. Those people represented one of the gravest human tragedies to be witnessed on the islands of the Pacific. He felt that the compensation for losses or sufferings of those people should not be a matter of too great bargaining or negotiation. He was sure that the Government of the United States would take a very generous view of the matter and would, in the interests of the inhabitants, in the interests of all concerned, attempt to satisfy their claim as early as possible, to the maximum satisfaction of the peoples concerned.

20. The representative of China noted with satisfaction that the recent medical examination had found the general health of the Rongelapese satisfactory and no further discernible aftermath of the fall-out. The United States Government had, in his view, done the right thing in submitting to the Congress legislation for the equitable settlement of the claims for compensation from the people of Rongelap.

21. The representative of Bolivia thought that one of the most difficult problems, namely, the problem of the victims of atomic radiation, had been solved by way of financial compensation. He believed, however, that the obligations of the

18. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a souligné que l'un des éléments caractéristiques de la situation dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, que tout observateur impartial ne pourrait manquer de noter et qui restait valable à tous les niveaux des discussions relatives au Territoire en question, était que l'Autorité administrante ne s'était toujours pas acquittée de la tâche fondamentale qui lui avait été confiée aux termes de la Charte, à savoir l'octroi à la population des Iles de l'autonomie d'abord et par la suite de l'indépendance. Les grands changements qui étaient survenus dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale n'avaient pas apparemment atteint la vaste zone de Iles du Pacifique; ils l'avaient en quelque sorte oubliée et n'avaient pas modifié l'existence des habitants de cette région de manière sensible. Les Iles du Pacifique demeuraient une sorte de zone enchantée que les Etats-Unis avaient entourée d'un véritable rideau de fer pour soustraire la population de cette région à l'influence vivifiante des pays déjà indépendants et pour éviter qu'elle ne se laissât gagner par les mouvements de libération nationale qui avaient déjà permis à la majorité des anciens territoires coloniaux de secouer le joug du colonialisme.

Demandes de réparation de dommages de guerre; transfert de populations en raison d'expériences nucléaires et thermonucléaires dans les îles Marshall

19. Le représentant de l'Inde a rappelé que la question des réclamations des habitants de Rongelap n'avait pas encore été réglée. La population avait vécu l'une des plus graves tragédies humaines qui ait jamais eu lieu dans les Iles du Pacifique. Il a estimé que les compensations pour les pertes ou les souffrances subies par les habitants de Rongelap ne devraient pas entraîner trop de marchandages ou de négociations. Le représentant de l'Inde a ajouté qu'il était persuadé que les Etats-Unis adopteraient une attitude très généreuse et s'efforceraient, dans l'intérêt des habitants — et dans l'intérêt de tous les intéressés — de répondre à leurs demandes dans les plus brefs délais, donnant satisfaction aux intéressés au maximum.

20. Le représentant de la Chine a noté avec satisfaction que l'examen médical récent avait permis de constater que, dans l'ensemble, l'état de santé des habitants de Rongelap était satisfaisant, et qu'il n'y avait pas d'autres conséquences visibles des retombées atomiques. A son avis, le Gouvernement des Etats-Unis avait agi comme il convenait en présentant au Congrès un projet de loi tendant à une indemnisation équitable des habitants de Rongelap.

21. Le représentant de la Bolivie a rappelé que l'un des problèmes les plus difficiles, celui qui concernait les victimes des radiations atomiques, avait été résolu par le principe d'une compensation financière. Cependant, il a estimé que les

Administering Authority did not end there and that psychological rehabilitation for all the inhabitants who had been superficially or deeply harmed was necessary; it was a continuing situation, even though agreement had been reached by both parties on the financial compensations.

22. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics stated that the attitude of the Administering Authority towards the population had become clear from the fact that it refused to make good before now the damage done to the inhabitants of Rongelap and certain other islands as a result of nuclear weapons tests. The Administering Authority had violated that agreement by dooming the population of the islands to unheard-of suffering.

23. The representative of Australia noted a certain concern in the matter of war damage compensation, which had not yet been adjusted, and hoped that the Administering Authority would take steps to finalize the outstanding payments within the near future.

24. The representative of India felt that a large number of war damage claims had accumulated. He suggested that if there was no specific progress in the next report with regard to this question, the Trusteeship Council should be associated with whatever talks or negotiations took place. He felt that there was no reason whatsoever why the demands of the Trust Territory should not now be settled. These were claims of people who lived there, who belonged to the Territory, who had suffered the damage, and compensation should be paid to them, if necessary. The United States Government should assume the responsibility in the first instance and then seek reimbursement from whatever quarters from which reimbursement was due.

25. The representative of China wished the Administering Authority success in its renewed efforts to reach a final settlement of the war damage claims.

26. The representative of Bolivia believed that any compensation for damages suffered during the Second World War which the island inhabitants received would improve the economy of the Territory. In that connexion he agreed with the representative of India and thought that the inhabitants of the islands were entitled to ask compensation from Japan, from the United States and even from the United Nations. He recalled that in discussing the problem with representatives of both the Administration and the State Department before going to the Trust Territory, he had insisted on the view that personal indemnities should be paid, but in a war such as the one that had taken place in the Pacific Islands, there were direct and indirect damages; it was possible that a small island might not have been damaged, for

obligations de l'Autorité administrante ne s'arrêtaient pas là; il fallait penser également au redressement psychologique de tous ceux qui avaient subi des dommages profonds ou superficiels; le problème continuait à se poser même après que les deux parties étaient parvenues à un accord sur le montant des compensations matérielles.

22. Selon le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le fait que l'Autorité administrante ait refusé jusqu'alors d'indemniser les habitants de Rongelap et de certaines autres îles pour les dommages qu'ils avaient subi à la suite des essais nucléaires montrait bien quelle attitude elle avait adoptée à leur égard. Elle avait violé l'accord en infligeant à la population de ces îles des souffrances inimaginables.

23. Le représentant de l'Australie a noté qu'une certaine inquiétude se manifestait du fait que la question des réclamations pour dommages de guerre n'avait pas encore été réglée et il a émis l'espoir que l'Autorité administrante prendrait les mesures qui s'imposeraient pour régler cet arriéré dans un avenir proche.

24. Le représentant de l'Inde a remarqué qu'un grand nombre de réclamations pour dommages de guerre s'étaient accumulées. Il a suggéré que, si le prochain rapport n'indiquait aucun progrès à cet égard, le Conseil de tutelle devrait prendre part aux pourparlers ou négociations qui auraient lieu. Il a estimé qu'il n'y avait aucune raison pour que les réclamations du Territoire sous tutelle ne soient pas réglées. Il s'agissait de réclamations venant de personnes qui vivaient là, qui appartenaient à ce territoire et qui avaient subi des dommages; des indemnités devaient leur être versées et, s'il le fallait, le Gouvernement des Etats-Unis devait assumer la charge des versements en premier lieu, quitte à se retourner ensuite contre qui de droit.

25. Le représentant de la Chine a souhaité à l'Autorité administrante de réussir dans ses efforts renouvelés pour atteindre un règlement définitif de la question des demandes de réparation de dommages de guerre.

26. Le représentant de la Bolivie a estimé que toute compensation, pour dommages subis au cours de la seconde guerre mondiale, dont bénéficieraient les habitants de l'île améliorerait la situation économique du Territoire. A cet égard, il était d'accord avec le représentant de l'Inde; il a émis l'avis que les habitants de l'île étaient en droit de demander des indemnités au Japon, aux Etats-Unis et même à l'Organisation des Nations Unies. Il a rappelé que, quand, avant de se rendre dans le Territoire sous tutelle, il avait examiné la question avec les représentants de l'Administration et du Département d'Etat, il avait insisté sur le fait que des indemnités individuelles devaient être versées et qu'il fallait tenir compte des dommages tant indirects que directs qu'entraînerait toute guerre de la nature de celle qui avait

example, but at the economic level its inhabitants might have suffered severe damages. In his opinion, all those matters were important, because whether or not an agreement was reached at a given time, the United States Government would have to settle the matter, which really went beyond the specific terms of reference of the Administering Authority.

27. The special representative of the Administering Authority stated that he completely shared the Council's concern for those individuals in the Trust Territory who had unsatisfied claims either for war damages, land settlements, or relief from the problems generated at Rongelap. The Council had been advised of the steps which the Administering Authority had taken to obtain the means of settling the claims indicated. The Administering Authority would pursue them diligently and it was hoped that next year at this time it would be possible to report that settlements in each instance had been satisfactorily consummated.

B. POLITICAL ADVANCEMENT

OUTLINE OF CONDITIONS AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE TRUSTEESHIP COUNCIL

General

28. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council, considering that, in the past, progress in the Trust Territory in the political field has not been as rapid as the Council would have wished, notes with satisfaction the progress achieved during the year under review in the increased participation of the people in the affairs of their government. It hopes that this accelerated pace of advancement will continue in the future.

Development of representative, executive and legislative organs and extension of their powers

(a) *The Inter-District Advisory Committee to the High Commissioner*

29. The Inter-District Advisory Committee to the High Commissioner, formally constituted in 1957, is an advisory body which meets annually and is composed of representatives elected by legislative bodies in each district of the Territory. Although representatives from the Saipan District attended the past meetings of the Committee as observers, that district elected, during 1961, two full-fledged delegates to attend its September 1961 session. Since 1958, it has been the Committee's policy to elect one member from each district for a hold-over term, so as to provide continuity of membership. At the Advisory Committee's meeting in 1959 a social sub-committee was elected to meet during the year to investigate

sevi dans la région; il pouvait se faire, par exemple, qu'une petite île n'ait pas été endommagée, mais que la population ait subi un sérieux préjudice sur le plan économique. A son avis, toutes ces questions étaient importantes parce que, que l'on parvint ou non à un accord, le Gouvernement des États-Unis se devait de résoudre ce problème qui dépassait en réalité les limites du mandat de l'Autorité administrante.

27. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a déclaré qu'il partageait pleinement les préoccupations du Conseil concernant les personnes qui, dans le Territoire sous tutelle, n'avaient pas reçu satisfaction soit pour des dommages de guerre, soit pour des questions foncières ou pour des problèmes issus de la situation à Rongelap. Le Conseil avait été informé des mesures que l'Autorité administrante avait prises pour parvenir au règlement desdites réclamations. L'Autorité administrante les poursuivrait avec diligence et il fallait espérer que l'année prochaine à la même époque il serait possible d'annoncer que chaque cas avait été réglé de manière satisfaisante.

B. PROGRÈS POLITIQUE

APERÇU DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE TUTELLE

Généralités

28. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes

Le Conseil, considérant que par le passé les progrès réalisés dans le Territoire sous tutelle dans le domaine politique n'ont pas été aussi rapides qu'il l'aurait souhaité, note avec satisfaction les progrès accomplis au cours de l'année considérée, en ce qui concerne la participation accrue de la population à l'administration du Territoire. Il exprime l'espoir que ce rythme rapide de progrès se maintiendra dans l'avenir.

Créations d'organes représentatifs, exécutifs et législatifs, et extension de leurs pouvoirs

a) *Le Comité consultatif interdistricts auprès du Haut Commissaire*

29. Le Comité consultatif interdistricts auprès du Haut Commissaire, qui a été créé en 1957, est un organe consultatif qui se réunit une fois par an et est composé de représentants élus par les organes de district du Territoire. Le district de Saipan, dont les représentants n'avaient participé aux sessions du Comité, jusqu'ici, qu'en qualité d'observateurs, a élu, en 1961, deux délégués de plein droit pour la session qui a eu lieu en septembre. Depuis 1958, un délégué de chaque district a un mandat qui s'étend jusqu'à la fin de la session suivante, afin d'assurer au Comité une certaine continuité dans sa composition. A sa session de 1959, le Comité a élu un sous-comité social qui devait se réunir au cours de l'année pour

specific social problems and in 1960 a sub-committee was established to discuss the economic problems of the Territory. It is the intention of the Administering Authority to develop the Inter-District Advisory Committee into an elected Territorial legislative council, possibly by 1965.

30. At its twenty-ninth session, the special representative informed the Council that on 1 August 1961 the Council of Micronesia had come into being. It had elected, for the first time, a Micronesian Chairman, who presided at all meetings. The Council established, also for the first time, drafting committees which prepared official recommendations for the Council to consider. The Council had also voted to adopt a flag for the Territory.

31. Popular elections of delegates to the Council of Micronesia has been instituted.

32. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council commends the Administering Authority for the much needed measures which have been taken to transform the Inter-District Advisory Committee into the Council of Micronesia with an elected Micronesian Chairman. It considers the provisions for popular election of its members particularly satisfactory, as that will give it a popular Territorial character.

At the same time, the Council is constrained to note that essentially the new Council remains an advisory body with no greater powers than those of its predecessor. It expresses the hope that the Administering Authority will spare no effort in transforming this body into a fully competent Territorial legislature within a year or two by transferring to it all the necessary responsibility and powers of legislation. The Council is aware that while the Administering Authority envisages 1965 as the target for this purpose, it itself considers that the achievement of this goal could, perhaps, be expedited.

(b) District congresses

33. Each district of the Territory has one or more political advisory bodies having jurisdiction within part or all of the respective districts. The Marshall Islands, Ponape, Truk and Palau Districts each has a unicameral district-wide congress, chartered under the provisions of the Trust Territory Code. Except for the Marshall Islands Congress, where representation is 80 per cent elective and 20 per cent composed of hereditary chiefs, all members of district congresses are elected. Yap District has a chartered congress, which does not yet include representation from the outlying islands, but future plans call for the inclusion of such representation. Rota District, which consists of only the island of Rota, has a chartered municipal council which serves also as a district body. In the Saipan District, there

étudier certains problèmes d'ordre social et, en 1960, il a créé un sous-comité d'examiner chargé les problèmes économiques du Territoire. L'Autorité administrante a l'intention de transformer le Comité consultatif interdistricts en un Conseil législatif territorial élu, probablement avant 1965.

30. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil de tutelle que le Conseil de la Micronésie avait été créé le 1^{er} août 1961. Ce conseil avait, pour la première fois, élu un président micronésien qui avait présidé toutes les séances. Il avait également, pour la première fois, créé des comités de rédaction chargés de préparer et de lui soumettre des recommandations officielles. Il avait de plus adopté un drapeau pour le Territoire.

31. L'élection des délégués au Conseil de la Micronésie par la population avait été instituée.

32. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil félicite l'Autorité administrante des très utiles mesures qui ont été prises pour transformer le Comité consultatif interdistricts en Conseil de la Micronésie doté d'un Président micronésien élu. Il juge les dispositions relatives à l'élection des membres de ce conseil au suffrage universel particulièrement satisfaisantes, étant donné que cela lui donnera un caractère d'organe représentatif de la population du Territoire.

En même temps, le Conseil est forcé de constater que le nouveau Conseil demeure essentiellement un organe consultatif dont les pouvoirs ne sont pas plus étendus que ceux de l'organe qui l'a précédé. Il exprime l'espoir que l'Autorité administrante n'épargnera aucun effort pour le transformer en organe législatif territorial pleinement compétent, d'ici un an ou deux, en lui transférant toutes les responsabilités et tous les pouvoirs nécessaires en matière de législation. Le Conseil n'ignore pas que l'Autorité administrante, bien qu'elle se soit fixé l'année 1965 pour objectif, estime pour sa part que ce but pourrait peut-être être atteint plus rapidement.

b) Les congrès de district

33. Chaque district du Territoire possède un ou plusieurs organes consultatifs politiques, dont la juridiction s'étend à une partie ou à la totalité du district. Les districts des îles Marshall, des Palaos, de Ponapé et de Truk possèdent chacun un congrès unicaméral, qui a reçu une charte en vertu du Code du Territoire sous tutelle. A l'exception du Congrès des îles Marshall, dont 80 p. 100 des membres sont élus et 20 p. 100 sont des chefs héréditaires, les congrès de district sont uniquement composés de membres élus. Le district de Yap a un congrès, doté d'une charte, qui ne comprend pas encore de représentants des îles périphériques, mais une telle représentation fait partie des plans futurs. Le district de Rota, qui n'est constitué que par l'île de ce nom, a un conseil municipal, doté d'une charte, qui joue le rôle

is no district-wide organization, but Saipan and Tinian each has a chartered municipal body. During the period under review, district and island congresses met in one or more sessions in all districts and passed appropriations covering community programmes such as payment of salaries of elementary school teachers, health aides, and agricultural extension workers, road improvement, scholarships and laws aimed at improving local community conditions.

34. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that all district congresses had met during the year under review and that they had been in session longer than at any previous sessions. An important measure passed by the various district congresses was the revision of the present Alcoholic Beverage Act. These revisions permitted the importation and sale, subject to local option, of spirituous liquors and imposed a liquor tax framework under which all liquor imported into the Territory is subject to tax levy. All district congresses had bills under consideration for popular election of delegates and two districts, namely Palau and the Marshalls, have already conducted elections for their delegates.

35. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes with satisfaction that certain of the district congresses have taken initiative to revise the existing Alcohol Beverage Act and to introduce a local income tax which will result in their having increased revenues at their disposal. It hopes that the financial and other powers of these bodies will be expanded further and that subventions from central funds will be allocated to district congresses to enhance the scope and effectiveness of their activities.

The Council notes that it is intended to constitute the Yap Island Congress into a district congress and that the necessary measures to bring that about are being taken.

(c) Local government

36. At the local level, the basic units of self-government are the 102 municipalities which exercise powers of legislation within their respective areas of jurisdiction. In 1957, the Administering Authority began a systematic programme of chartering local municipal governments in order to delineate their boundaries, define their taxing authorities, specify their legislative responsibilities, set up election procedures for officials and outline the responsibilities of those officials. A target of chartering ten municipalities a year has been set by the Administering Authority and during the year under review a total of forty-two municipalities were in possession of their charters.

37. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that the

d'organe de district. Dans le district de Saïpan, il n'y a pas d'organe de district, mais les îles de Saïpan et de Tinian ont chacune leur organe municipal, qui est doté d'une charte. Pendant la période considérée, les congrès de district et les conseils d'îles se sont tous réunis une ou plusieurs fois et ont voté des crédits pour le paiement des traitements des maîtres des écoles élémentaires, des auxiliaires médicaux et des agents de vulgarisation agricole, pour l'amélioration des routes et pour l'octroi de bourses d'études, et ont adopté des arrêtés visant à améliorer les conditions locales.

34. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que tous les congrès de district s'étaient réunis pendant l'année considérée et qu'ils avaient siégé plus longtemps qu'à aucune autre session. Une des mesures importantes adoptées par les différents congrès de district avait été la révision des lois relatives aux boissons alcooliques. Les nouveaux textes autorisaient l'importation et la vente de spiritueux, sous réserve de décisions de l'autorité locale, et instituaient un système d'impôts frappant tous les spiritueux importés dans le Territoire. Tous les congrès de district étaient saisis de projets de loi relatifs à l'élection des délégués par la population et deux districts, celui des Palaos et celui des Marshall, avaient déjà élu leurs délégués.

35. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil note avec satisfaction que certains congrès de district ont pris l'initiative de réviser la loi sur les boissons alcoolisées et d'instituer un impôt local sur le revenu qui aura pour effet de mettre à leur disposition des ressources accrues. Il exprime l'espoir que les pouvoirs de ces organes en matière financière et autres seront encore élargis et que des subventions prélevées sur les ressources centrales seront attribuées aux congrès de district pour accroître la portée et l'efficacité de leurs activités.

Le Conseil prend note de l'intention de transformer le Congrès de l'île de Yap en congrès de district et du fait que les mesures nécessaires sont actuellement prises à cet effet.

c) L'administration locale

36. A l'échelon local, les organes principaux d'auto-administration sont les 102 municipalités, dont le pouvoir s'exerce dans les zones qui sont de leur ressort. En 1957, l'Autorité administrante a entrepris un programme d'octroi systématique de chartes à ces municipalités, afin d'établir les limites de leur ressort, de définir leurs pouvoirs fiscaux, de déterminer leurs attributions réglementaires, et de fixer le mode d'élection et les fonctions de leurs membres. L'Autorité administrante s'est assigné comme but de doter de chartes 10 municipalités chaque année et le nombre des municipalités dotées de chartes a été porté à 42 pendant l'année considérée.

37. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que l'Administration

Administration's programme of chartering municipalities continued and political development teams in all districts have been strengthened. One of the major tasks of the Political Affairs Officer and the Assistant Political Affairs Officer would be to expedite this municipal chartering programme in order that all municipalities of the Territory might be formally chartered as soon as possible.

38. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes that the Administering Authority's programme of chartering municipalities has continued; that political development teams in all districts have been strengthened; and that the major tasks of the Political Affairs Officer and the Assistant Political Affairs Officer will be to expedite the municipal chartering programme in order that all municipalities be formally chartered as soon as possible. The Council urges the Administering Authority to speed up this programme so as to bring it to a successful completion as soon as possible.

Consultation with the inhabitants in regard to measures taken or contemplated towards self-government

39. On 5 February 1961, a plebiscite was conducted among the people in the Saipan District^{*} in which out of a total of 2,552 votes cast, 1,642 persons favoured becoming United States citizens through unification with the Non-Self-Governing Territory of Guam, 875 persons desired annexation with the United States and 27 persons expressed their desire to remain in the same status as at present. At the twenty-seventh session, the representative of the Administering Authority informed the Council that the people of Saipan had been advised that the Administering Authority supported the conclusion of the 1961 Visiting Mission that the United Nations could not approve a partial termination of the Trusteeship Agreement, such as would be involved in an integration of Saipan with Guam. The Council was also informed that the political leaders understood the position and were prepared to abide by the views expressed by the Visiting Mission. The Administering Authority stated that it would be glad to prepare and distribute a document explaining the objectives of trusteeship, as suggested by the Visiting Mission. At the same session, the Council, bearing in mind that the Saipan District was only a single part of the Trust Territory and the right of the people to determine their future at the appropriate time, endorsed the action taken and the view expressed by the Visiting Mission in respect of the so-called referendum held in Saipan.

^{*} For a detailed description of this plebiscite and the 1961 Visiting Mission's view thereon, see S/4890, pp. 16-18.

avait développé son programme d'octroi de chartes aux municipalités et que les équipes de développement politique avaient été renforcées dans tous les districts. L'une des tâches principales du fonctionnaire des affaires politiques et de son adjoint serait d'accélérer le programme d'octroi de chartes afin que toutes les municipalités du Territoire puissent être dotées de chartes aussitôt que possible.

38. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil note que l'exécution du programme de l'Autorité administrante visant à doter d'une charte les diverses municipalités s'est poursuivie; que les équipes chargées de favoriser les progrès sur le plan politique ont été renforcées dans tous les districts; et que la tâche principale du fonctionnaire chargé des questions politiques et de son assistant sera d'accélérer l'exécution du programme relatif aux chartes municipales afin que toutes les municipalités en soient officiellement dotées dès que possible. Le Conseil prie instamment l'Autorité administrante d'accélérer la mise en œuvre de ce programme afin de le mener à bien dès que possible.

Consultation des habitants au sujet des mesures prises ou envisagées en vue de l'accession à l'autonomie

39. Le 5 février 1961, un référendum populaire a eu lieu dans le district de Saipan^{*}. Sur un total de 2 552 voix exprimées, 1 642 personnes se sont déclarées désireuses de devenir citoyens américains par l'unification du Territoire avec le territoire non autonome de Guam, 875 personnes se sont déclarées en faveur de l'annexion du Territoire par les Etats-Unis et 27 personnes ont exprimé le désir de conserver leur statut actuel. A la vingt-septième session du Conseil, le représentant de l'Autorité administrante a informé le Conseil que l'Autorité administrante avait fait savoir à la population de Saipan qu'elle appuyait la conclusion de la Mission de visite selon laquelle les Nations Unies ne pouvaient approuver la levée partielle de la tutelle que supposerait une intégration de Saipan avec Guam. Le Conseil a également été informé que les leaders politiques comprenaient la situation et étaient disposés à se ranger aux vues exprimées par la Mission de visite. L'Autorité administrante a déclaré qu'elle ferait volontiers préparer et distribuer un document expliquant les objectifs du régime de tutelle, ainsi que la Mission de visite l'avait suggéré. A la même session, le Conseil, après avoir noté que le district de Saipan n'était qu'une partie du Territoire sous tutelle et que la population exercerait en temps voulu son droit de décider de son avenir, a approuvé les décisions prises par la Mission de visite et l'opinion qu'elle avait exprimée au sujet du pré-

^{*} Pour plus amples détails concernant ce référendum et les vues exprimées à son sujet par la Mission de visite de 1961, voir document S/4890, p. 16 à 18.

It noted with satisfaction the statement by the Administering Authority that the people of Saipan had been informed that the Administering Authority supported the conclusions of the Visiting Mission that in order to assist the people of the Territory in clarifying their thoughts about the future of the Territory, it could be useful for the Administration to prepare a document, for use all over the Territory, explaining the objectives of trusteeship and pointing out that the people themselves would, at the appropriate time, have the opportunity of freely expressing their wishes concerning their future. It noted with satisfaction that the Administering Authority had agreed to prepare and distribute such a document. In the report under review, the Administering Authority stated that preparation of such a document had been slated, using as base information the text prepared by the United Nations entitled "The Trusteeship System: How the United Nations Works for the People of Trust Territories". This document would be translated into all major dialects and be given widespread distribution.

Administration of the Territory

40. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that on 7 May 1962 an Executive Order placing the Saipan District under the jurisdiction of the Department of the Interior had been signed by the President of the United States. Thus, on 1 July 1962 all the Territory would be consolidated under the administrative authority of the High Commissioner. With the integration of the Saipan District into the rest of the Territory, it would now be possible to achieve the consolidation of Rota Island with the rest of the Marianas. On 1 July 1962, a new district, the Mariana Islands District, would officially come into existence by amalgamating Rota District with Saipan District.

41. Saipan had been designated as the provisional capital of the Trust Territory of the Pacific Islands. Over one-half of the staff members had already moved to the new headquarters site in Saipan and the rest of the department and Staff were being moved with a view to completing the move by 30 June 1962.

42. With the establishment of the headquarters and provisional capital on Saipan, many headquarters activities scattered throughout the Territory would now be consolidated. The Central Communications Unit, the Nursing School, the Dental School and public health activities such as sanitation and health statistics would be consolidated with other headquarters activities, resulting in a more efficient operation. The establishment of headquarters within the Territory would also enable the intensification of the programmes of training and utilization to the maximum extent of qualified Micronesians on the headquarters staff.

tendu référendum organisé à Saïpan. Il a noté avec satisfaction que l'Autorité administrante avait déclaré que la population de Saïpan avait été informée que l'Autorité administrante appuyait les conclusions de la Mission de visite. Il a également approuvé l'opinion de la Mission de visite selon laquelle, pour aider les habitants à clarifier leurs vues sur l'avenir du Territoire, il serait utile que l'Administration établisse un document destiné à expliquer aux habitants quelles sont les fins du régime de tutelle et précisant qu'ils auraient le moment venu, la possibilité d'exprimer librement leurs vœux quant à leur avenir. Il a noté avec satisfaction que l'Autorité administrante acceptait d'établir et de diffuser un tel document. Dans son dernier rapport, l'Autorité administrante a indiqué qu'elle a pris des dispositions pour l'établissement de ce document, qui reposera essentiellement sur la brochure des Nations Unies intitulée «Le régime de tutelle : l'œuvre des Nations Unies en faveur des populations des territoires non autonomes». Le document sera traduit dans les principaux dialectes et abondamment diffusé dans tout le Territoire.

Administration du Territoire

40. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que le Président des Etats-Unis avait, le 7 mai 1962, signé un *Executive Order* plaçant le district de Saïpan sous la juridiction du Département de l'intérieur. Ainsi, le 1^{er} juillet 1962, tout le Territoire aurait été unifié et placé sous l'autorité du Haut Commissaire. L'intégration du district de Saïpan dans le reste du Territoire allait permettre de rattacher l'île de Rota au reste des Mariannes. Le 1^{er} juillet 1962, un nouveau district devait être officiellement créé, le district des îles Mariannes, constitué par l'unification des deux districts de Rota et de Saïpan.

41. Saïpan avait été désignée comme capitale provisoire du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique. Plus de la moitié du personnel était déjà arrivé au nouveau siège de l'Administration centrale à Saïpan; on comptait que le reste des services et du personnel y arriverait avant le 30 juin 1962.

42. Avec le transfert de l'Administration centrale et de la capitale provisoire à Saïpan, l'Administration allait pouvoir concentrer un grand nombre de ses activités actuellement éparpillées dans les différentes parties du Territoire. Le Groupe central des communications, l'Ecole de soins infirmiers, l'Ecole dentaire et certains services de santé publique, comme le Service des statistiques, de l'assainissement et de l'hygiène, allaient être regroupés avec d'autres services de l'administration centrale, ce qui permettrait une gestion plus rationnelle. Le transfert du siège de l'administration centrale dans un lieu situé à l'intérieur du Territoire permettrait aussi d'intensifier les pro-

43. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council welcomes the unification of the administration of Saipan with the rest of the Territory under a single civilian administration. It is confident that this development will further lead to the integration of Rota Island with the rest of the Marianas.

The transfer of the Territory's administrative headquarters from Guam to Saipan on a provisional basis is in itself a measure which should give satisfaction; the Council is confident that in arriving at a final decision concerning the establishment of the Territory's permanent headquarters, the Administering Authority will take full account of the wishes of the population, as well as considerations of geographical convenience.

Development of universal adult suffrage and direct elections

44. In the absence of Territorial statutes controlling suffrage, each district of municipality prescribes its own electoral regulations. No discrimination in voting exists on the basis of race, sex or religion. Electors must be eighteen years of age or over, in addition to being residents of the municipality in which they vote. The only exception has been in the Palau District where the qualifying age is twenty-one years. Currently, a committee of the Palau Congress has the question of the reduction in voting age to eighteen years under consideration. For municipal voting, however, under the present municipal chartering programme, the minimum age qualification is eighteen years.

Civil service: training and appointment of indigenous persons for positions of responsibility

45. The 1961 Visiting Mission had recommended that urgent consideration should be given to the appointment at headquarters of a senior officer to deal with all matters connected with political advancement under the direct supervision of the High Commissioner. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that a Political Affairs Officer had been added to the headquarters staff and a Micronesian Assistant Political Affairs Officer, a Ponapean with a degree in political science, had also been appointed. These two officers are expected to work with municipal councils, district legislatures, legislative committees and local officials, advising and assisting them in political development.

46. The policy of the Administering Authority on employment, recruitment and training of the indigenous civil service employees was described

grammes de formation et d'utiliser au maximum les Micronésiens qualifiés de cette administration.

43. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil accueille avec satisfaction la fusion administrative de Saïpan et du reste du Territoire, qui relèvent désormais d'une autorité civile unique. Il est persuadé que cette évolution se poursuivra et que l'île de Rota sera intégrée aux autres îles de l'archipel des Mariannes.

Le transfert à Saïpan, à titre provisoire, des services administratifs centraux du Territoire, qui se trouvaient jusqu'alors à Guam, est une mesure satisfaisante; le Conseil est persuadé que, pour parvenir à une décision définitive concernant le siège central permanent de l'Administration du Territoire, l'Autorité administrante tiendra pleinement compte des volontés de la population, aussi bien que de considérations d'ordre géographique.

Institution du suffrage universel des adultes et d'élections directes

44. Il n'existe pas de législation territoriale concernant les élections, et chaque district ou municipalité a ses propres règlements électoraux. L'exercice du droit de vote n'est soumis à aucune discrimination pour raisons de race, de sexe ou de religion. Les électeurs doivent avoir 18 ans révolus et résider dans la municipalité où ils désirent voter. Le district des Palaos est le seul où l'âge requis est supérieur — il est de 21 ans —, mais un comité du Congrès des Palaos étudie la possibilité de le ramener à 18 ans et, en ce qui concerne les élections municipales, les chartes prévoient que l'âge requis des électeurs est de 18 ans.

Fonction publique: formation et accès des autochtones aux postes administratifs supérieurs

45. La Mission de visite de 1961 avait recommandé d'envisager de nommer, au siège central de l'Administration, un fonctionnaire supérieur qui serait chargé de s'occuper, sous l'autorité directe du Haut Commissaire, de toutes les questions concernant le progrès politique. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'un fonctionnaire spécialiste des affaires politiques avait été nommé à l'administration centrale, de même qu'un fonctionnaire adjoint, Micronésien originaire de Ponapé, titulaire d'un diplôme de sciences politiques. Ces deux administrateurs auraient à travailler avec les conseils municipaux, les assemblées législatives de district, leurs comités législatifs et les fonctionnaires locaux, qu'ils conseilleraient et assisteraient en matière de développement politique.

46. La politique de l'Autorité administrante en matière d'emploi, de recrutement et de formation des fonctionnaires autochtones a été décrite dans

in the Council's previous report to the Security Council (S/4890, pp. 21-23). At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that during the year under review some thirty-five top employees had been promoted to the senior professional and executive wage classification. The scope of this new classification has been broadened considerably. Individuals promoted to these salaried positions during the year under review included district directors of public health, senior medical officers, educational administrators, finance officers, supervisors of teacher education, administrative aides, land title officers, social development officers, Pacific Islands Central School teachers and economic and political affairs officers.

47. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes the statement of the Administering Authority that significant progress was made in the preparation of Micronesians for executive positions, that some sixty-five important executive positions formerly held by United States personnel have been taken over by trained and qualified Micronesians, and that during the year under review over thirty-five Micronesians were promoted to the professional and senior executive level. The Council considers that positions of high administrative responsibility, such as those of district and assistant district administrator, should also be transferred to Micronesians after suitable on-the-job training, if necessary.

The Council notes with regret that the problem of the salaries of the Micronesian employees has not yet been settled in a satisfactory manner and urges the Administering Authority to take the necessary action in the matter urgently.

OBSERVATIONS OF MEMBERS OF THE TRUSTEESHIP COUNCIL REPRESENTING THEIR INDIVIDUAL OPINIONS ONLY

General

48. The representative of India thought that in the past ten or fifteen years, the Trust Territory, not only in the field of political advancement, but more particularly in the field of economic development, had suffered from a measure of neglect — neglect which had to be made good in the short space of a year or two. The pace of political advancement itself had been slow. It had been stepped up in the past year or two, and he hoped that there would be a further stepping up of development in the political field. Nevertheless, there was impressive evidence of some important developments of a favourable character. Among them, first of all, was the unification of

le rapport précédent du Conseil de tutelle au Conseil de sécurité (S/4890, p. 21 à 23). A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'au cours de l'année considérée 35 employés particulièrement qualifiés avaient été promus aux catégories supérieures de spécialistes et d'administrateurs. Le champ d'application de la nouvelle classification des postes avait été considérablement élargi. Parmi les fonctionnaires ainsi promus au cours de l'année considérée, on pouvait citer des directeurs de district de la santé publique, des médecins-chefs, des administrateurs de l'enseignement, des administrateurs des finances, des inspecteurs d'écoles normales, des administrateurs adjoints, des fonctionnaires du cadastre, des spécialistes du développement social, des professeurs à l'Ecole centrale des îles du Pacifique et des spécialistes des questions économiques ou politiques.

47. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil note les déclarations faites par l'Autorité administrante, à savoir: que des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la préparation des Micronésiens à des fonctions de direction; qu'environ 65 postes importants précédemment occupés par du personnel des Etats-Unis ont été confiés à des Micronésiens formés à cet effet et qualifiés, et qu'au cours de l'année considérée plus de 35 Micronésiens ont été promus au rang d'administrateur ou de directeur. Le Conseil estime que des fonctions administratives importantes, telles que celles d'administrateur et d'administrateur adjoint de district, devraient également être confiées à des Micronésiens après une période de formation en cours d'emploi appropriée, si cela est nécessaire.

Le Conseil note avec regret que le problème relatif aux traitements des employés micronésiens n'a pas encore été résolu de manière satisfaisante et prie instamment l'Autorité administrante de prendre d'urgence les mesures nécessaires à cet égard.

OBSERVATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE TUTELLE, NE REPRÉSENTANT QUE LEURS PROPRES OPINIONS

Généralités

48. Le représentant de l'Inde a estimé que, depuis 10 ou 15 ans, le Territoire sous tutelle, non seulement dans le domaine du progrès politique, mais plus particulièrement dans celui du développement économique, avait subi les effets d'une certaine négligence, à laquelle il fallait remédier dans le délai assez bref d'un an ou deux. Le rythme du progrès politique, lui-même, avait été lent. Il s'était quelque peu accéléré depuis un an ou deux, et la délégation indienne espérait que le développement politique se poursuivrait à une cadence toujours plus rapide. Néanmoins, on relevait indiscutablement les indices d'une évolution importante et encourageante. Il fallait surtout

the two administrations that had in previous years formed the peculiar feature of the administration of the Trust Territory, i.e., the naval administration and the civil administration. The two had been united. He hoped that the Administration, having at long last taken the step, would now concentrate all possible attention and assist in all possible ways in the emotional as well as political integration of Saipan with the rest of the Territory.

Development of representative, executive and legislative organs and extension of their powers

(a) The Inter-District Advisory Committee to the High Commissioner

49. The representative of New Zealand thought that the Council of Micronesia should assume new tasks and responsibilities. He felt that it might, for instance, prove possible to associate the Council in the work of budgetary planning and the allocation of Territorial revenue. As sessions grew longer the Council might be able to debate and advise on such Territorial problems as educational policy, liquor legislation and the best forms of taxation. But at this stage there was less need for the Trusteeship Council to recapitulate what had been done or recommend any series of detailed steps for the future; that was surely the responsibility of the Administering Authority. The Council could perhaps stress the general principle that no opportunity should be neglected to stimulate the growth of a Micronesian community: not even in such comparatively minor matters as the adoption of a flag, the national anthem, and possibly the issuance of Territorial postage stamps. Only on this basis could political development go beyond the district level.

50. The representative of India noted with a measure of satisfaction the transformation of the inter-district advisory body into a council, but he was a little disappointed to find on more probing that for the present time it promised to be a change in name only. He recalled that the Trusteeship Council had recommended that this body should cease to be simply an advisory body; it should assume legislative functions. The Council had been told that the Administration had in mind a target date of 1965, by which time greater responsibility and greater powers of legislation and so on would be transferred to this body. He admitted, with some dismay, that this target was too far away and unrealistic. It was not that there was an absence of willingness on the part of the indigenous inhabitants to accept greater responsibility. That willingness was there, and the target date should therefore be brought forward. The Indian delegation had expressed its opinion in previous years to the effect that by

signaler la fusion des deux administrations dont la coexistence naguère encore était un trait particulier du Territoire : l'administration de la marine et l'administration civile. Le représentant de l'Inde a émis l'espoir que l'Autorité administrante, après avoir enfin pris cette décision, consacrerait maintenant toute son attention et tous ses efforts au problème de l'intégration de Saïpan avec le reste du Territoire, en tenant compte de l'aspect sentimental aussi bien que de l'aspect politique de cette question.

Développement des organismes représentatifs, exécutifs et législatifs et extension de leurs pouvoirs

a) Le Conseil consultatif interdistricts auprès du Haut Commissaire

49. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a déclaré que le Conseil de la Micronésie devrait assumer de nouvelles fonctions et de nouvelles responsabilités. Il estimait notamment qu'il serait peut-être possible d'associer le Conseil au travail de préparation budgétaire et d'affectation des recettes du Territoire. Lorsque les sessions deviendraient plus longues, le Conseil pourrait discuter de questions telles que l'enseignement, la législation sur les boissons alcooliques et les meilleurs régimes fiscaux, et formuler des conseils à ce sujet. Mais, au stade actuel, il était peu utile que le Conseil de tutelle revienne sur ce qui avait été fait ou recommande des mesures détaillées pour l'avenir, car c'était là, certainement, la tâche de l'Autorité administrante. Le Conseil pourrait peut-être insister sur le principe général selon lequel il ne faut négliger aucune occasion de stimuler le développement d'une communauté micronésienne, même par des mesures relativement mineures telles que l'adoption d'un drapeau ou d'un hymne national, et éventuellement la création de timbres-poste du Territoire. Le développement politique ne pourrait déborder les limites du district que par l'utilisation de méthodes de ce genre.

50. Le représentant de l'Inde a noté avec une certaine satisfaction la transformation du Comité consultatif interdistricts en Conseil, mais il s'est déclaré quelque peu déçu d'avoir constaté, après plus ample informé, que pour le moment seul le nom semblait avoir changé. Il a rappelé que le Conseil de tutelle avait recommandé que cet organisme cesse d'avoir un caractère purement consultatif pour assumer des compétences législatives. On avait déclaré au Conseil que l'Administration envisageait de transférer, d'ici 1965, une plus grande responsabilité et des pouvoirs législatifs plus étendus à cet organisme. Le représentant de l'Inde a déclaré, avec regret, que cette date était trop éloignée et ne tenait pas compte des réalités. On ne pouvait soutenir que les autochtones hésitaient à assumer de plus grandes responsabilités. Bien au contraire, ils souhaitaient les assumer et il convenait, par conséquent, de rapprocher la date prévue. Au cours des années précédentes, la délégation indienne avait exprimé

the end of 1962 the Council of Micronesia should become a full-fledged legislative council for the Territory. He did not see much prospect of the Council's being so transformed by the end of 1962, but he earnestly hoped that by the end of 1963 that development would come about.

51. The representative of Bolivia shared the view of the representative of India.

52. The representative of China felt that the Administering Authority had taken a meaningful step in the creation of the Council of Micronesia, whose members were to be elected by popular vote on the basis of universal adult suffrage. He was looking forward to the early transformation of the Council of Micronesia into a Territorial legislative council. At its present stage, the Council of Micronesia would enable the people to become more closely associated with the plans for the development of the Territory and to have a better understanding of their common problems. The activities of the Council of Micronesia would give impetus to the growth of a Territorial consciousness, which, in turn, would bring about the greater cohesion and unity of the country.

53. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics was of the opinion that the Administering Authority for the past fifteen years in the Trust Territory Pacific Islands, counter to the Trusteeship Agreement and to the United Nations Charter, had not led to the creation of either legislative or executive organs of authority, which should have been in the hands of the indigenous population of the country. The United States, under pressure of world public opinion, realized after all that one could not let matters go as far as it had in the last fifteen years of its administration of the Trust Territory. At the current session of the Trusteeship Council, the Administering Authority attempted to advertise before the Council and the world the transformation of an inter-district consultative committee into the Council of Micronesia. Much had been said about this and many euphemisms had been used to describe it. But thus far no definite changes had occurred. The substance of the activities of the so-called Council of Micronesia — and the representative of the United States was obliged to recognize it — had not changed as a result of a change in title. As the renamed Council of Micronesia, the Council was not provided with any rights or powers. It had no function of a legislative, and certainly not of an executive, kind. There was not even a statute or a charter regarding the rights of the terms of reference of the Council. In fact there was nothing but promises on the part of the Administering Authority that in the future that body would gradually be converted into an organ authorized to show legislative initiative. But this was sixteen years after the beginning of the United States administration of the Trust Territory. He could understand it if such a promise had been

l'opinion que le Conseil de la Micronésie devrait devenir, avant la fin de 1962, un conseil législatif doté de pleins pouvoirs pour le Territoire. Rien, cependant, ne laissait penser que cette transformation aurait lieu avant la fin de 1962, mais on devait espérer fermement qu'avant la fin de 1963 ce serait chose faite.

51. Le représentant de la Bolivie a déclaré partager l'opinion du représentant de l'Inde.

52. Le représentant de la Chine a estimé que l'Autorité administrante avait pris une décision très importante en créant le Conseil de la Micronésie, dont les membres doivent être élus par le peuple selon le principe du suffrage universel des adultes. Il espérait que le Conseil de la Micronésie serait bientôt transformé en un conseil législatif territorial. Dès maintenant, le Conseil de la Micronésie permettrait aux habitants de s'associer plus étroitement à l'élaboration des plans de développement du Territoire et de prendre mieux conscience de leurs problèmes communs. Les travaux du Conseil de la Micronésie hâteraient l'apparition d'une prise de conscience territoriale qui, à son tour, susciterait dans le pays plus de cohésion et plus d'union.

53. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a déclaré que, depuis 15 ans, en dépit de l'Accord de tutelle et de la Charte des Nations Unies, l'Autorité administrante n'avait pas cherché à mettre en place un pouvoir législatif ou exécutif aux mains de la population autochtone du pays. Sous la pression de l'opinion publique mondiale, les Etats-Unis s'étaient enfin rendu compte qu'il n'était pas permis d'aller aussi loin qu'ils l'avaient fait au cours des 15 dernières années de leur administration du Territoire sous tutelle. A la session actuelle du Conseil, l'Autorité administrante s'était efforcée, devant le Conseil et devant le monde, de faire grand cas de la transformation du Comité consultatif interdistricts en Conseil de la Micronésie. Elle s'était beaucoup étendue sur cette question, à grand renfort d'euphémismes. Mais jusqu'à présent aucun changement réel n'avait eu lieu. Aucune modification substantielle des activités de ce prétendu Conseil de la Micronésie n'avait suivi le changement de dénomination, et le représentant des Etats-Unis avait été obligé de l'admettre. En recevant le titre de Conseil de la Micronésie, l'ancien comité ne s'était vu attribuer ni droit ni pouvoir. Il ne possédait aucune compétence législative et, à coup sûr, aucune forme de pouvoir exécutif. Il n'existait ni loi ni charte réglant le mandat et les droits du Conseil. En réalité, tout ce que l'Autorité administrante avait fait, c'était de promettre que, plus tard, ce conseil deviendrait progressivement un organisme autorisé à prendre des initiatives en matière législative, et elle ne l'avait fait que 16 ans après avoir pris en main l'administration du Territoire sous tutelle. Le représentant de l'Union soviétique aurait compris que l'on fasse de telles promesses deux ou trois ans après l'éta-

made in the second or in the third year after the United States had become the Administering Authority. Now, fifteen years later, such promises sounded like a clear-cut attempt to erect a screen and an attempt to justify one's self in the eyes of world public opinion, which was less and less inclined to reconcile itself to such vestiges of the colonial epoch.

54. The special representative of the Administering Authority reiterated that the date 1965 was an outside date, in his estimation. The pace to a great degree, and rightly so, was being determined by the Council of Micronesia itself. In the past year the Council's Sub-Committee on Political Development had been holding meetings in the major districts. The Sub-Committee had met with district congresses; it had conferred with district congress holdover committees, with elected officials and with representative groups of people. The main theme had been the conversion of the Council into a true legislative body. He expressed confidence that the sub-committee's recommendations would enable the Council and the Administration to accelerate appreciably the rate of development.

(b) and (c) *District congresses and local government*

55. The representative of India felt that in the areas of responsibility of district congresses and municipal councils, there were notable features which merited the Trusteeship Council's commendation.

56. The representative of France stressed that the Council of Micronesia, with an elected Chairman, had come into being on 1 August 1961. District elections of the various members by universal suffrage would certainly make it easier for a political consciousness to take root among the people. However, he could not fail to regret that this evolution was proceeding with a certain slowness and that the formation of a Territorial legislative council was not foreseen before 1965. Likewise, political activity in the districts could be developed more rapidly, particularly through acceleration in the chartering of municipalities.

57. The representative of China hoped that organs of local government would have more effective authority and that the Territory would have a uniform system of municipal administration at the earliest possible date.

Administration of the Territory

58. The representative of Australia took note of the transfer of the administrative headquarters of the Territory from Guam to Saipan. He thought that this move would facilitate better administration.

59. The representative of India felt that although the transfer of the Territory's headquarters was a good step, the choice of Saipan

blissement des Etats-Unis comme Autorité administrante. Aujourd'hui, après 15 ans, ces promesses apparaissaient comme une tentative flagrante de dissimuler la situation, et de justifier le Gouvernement des Etats-Unis aux yeux de l'opinion publique mondiale, laquelle était de moins en moins disposée à accepter de tels vestiges de l'époque coloniale.

54. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a répété que, selon lui, 1965 n'était qu'une date limite. Le rythme de l'évolution était déterminée dans une large mesure — et à juste titre — par le Conseil de la Micronésie lui-même. L'année dernière, le sous-comité politique du Conseil avait tenu des réunions dans les principaux districts. Il avait rencontré les membres des congrès de district; il avait eu des entretiens avec les membres des anciens comités des congrès de district, avec des fonctionnaires élus et avec des groupes représentatifs de la population. Le thème essentiel des entretiens avait été la transformation du Conseil en un véritable organe législatif. Le représentant spécial était persuadé que les recommandations du sous-comité permettraient au Conseil et à l'Administration d'accélérer notablement le rythme du développement.

b) et c) *Les congrès de district et l'administration locale*

55. Le représentant de l'Inde a estimé qu'il y avait, dans la compétence conférée aux congrès de district et aux conseils municipaux, des éléments frappants qui méritaient les louanges du Conseil de tutelle.

56. Le représentant de la France a souligné que le Conseil de la Micronésie, dont le président est élu, avait été créé le 1^{er} août 1961. L'élection dans les districts, au suffrage universel, de ses membres faciliterait sans aucun doute la prise de conscience politique des populations. On pouvait néanmoins regretter que cette évolution se poursuive avec une certaine lenteur et que la formation d'un Conseil législatif du Territoire ne soit pas prévue avant 1965. De même, l'activité politique des districts pourrait se développer plus rapidement, notamment par l'octroi, à un rythme plus vif, de chartes aux municipalités.

57. Le représentant de la Chine a exprimé l'espoir que les organes de gouvernement local disposeraient d'une autorité plus effective et que le Territoire serait doté le plus rapidement possible d'un système uniforme d'administration municipale.

Administration du Territoire

58. Le représentant de l'Australie a pris note du transfert du siège administratif de Guam à Saïpan et a estimé que cette décision permettrait une meilleure administration du Territoire.

59. Le représentant de l'Inde a fait observer que, si le transfert du siège du Territoire était une mesure utile, le choix de Saïpan n'avait pas été

was not. He did not think that Saipan was the best possible site for the headquarters. He explained that there were geographical reasons for this belief: Saipan was perhaps the farthest-away point in the geographical area of the Territory; it was not easily accessible to remote districts such as the Marshall Islands District or Ponape. He felt that at some future date a more suitable site for the headquarters would have to be found somewhat closer to the heart of the Trust Territory. He believed that Truk had the advantage of being a central location. He did not think that the present decision of the Administration had been either supported or ratified by the people in any sense and hoped that, while the provisional headquarters would remain in Saipan for a short period of time, in the very near future the Administration would take steps to consult the wishes of the people, either directly or through the Territorial Council, as to a more appropriate and more practical site for the eventual location of the headquarters.

60. The representative of China warmly welcomed the decision of the Administering Authority for the unification of the administration of the Territory under a single civilian authority and the integration of Rota and Saipan into a new Mariana Islands District. He considered that this decision would have a desirable impact upon the integral development of Micronesia into a political and economic unit. He therefore thought that the Administering Authority deserved commendation for the implementation of one of the major recommendations of the Trusteeship Council. He also noted with gratification that the Administering Authority had transferred the Administration's headquarters to the newly designated provisional capital of the Trust Territory. The transfer of the headquarters, together with the consolidation of many other headquarters activities formerly scattered throughout the Territory, would make the administrative operations far more efficient, as the High Commissioner had indicated to the Council.

61. The representative of France recalled that the Trusteeship Council had expressed the wish to see the Saipan District integrated with the rest of the Territory. This had now been done. This administrative measure would have as a corollary in the near future the integration of the island of Rota in the new Mariana Islands District and the Territory would finally have a political capital.

Civil service: training and appointment of indigenous persons for positions of responsibility

62. The representative of India felt that in the matter of transferring the posts of high executive responsibility in the Territory, namely the posts of district administrator and assistant district administrator, the Administering Authority had been rather conservative. He believed that in the Territory there were people competent

une bonne chose. Saïpan n'était pas, à son avis, le site idéal du siège administratif. Il a précisé que ses remarques se fondaient sur des raisons géographiques: Saïpan était sans doute, du point de vue géographique, le point le plus isolé du Territoire, il était d'accès difficile à partir des districts éloignés tels que celui des îles Marshall ou de Ponapé. Il a estimé que l'on pourrait plus tard trouver un meilleur emplacement pour le siège administratif, plus près du cœur du Territoire sous tutelle. Truk avait l'avantage d'être situé au centre du Territoire. Il ne pensait pas que la décision de l'Administration ait été appuyée ou ratifiée par la population d'aucune façon et il a exprimé l'espoir que le siège provisoire ne resterait à Saïpan que pendant une courte période et que, dans un avenir proche, l'Administration prendrait des mesures afin de consulter la population, soit directement, soit par le truchement du Conseil territorial, sur le choix d'un endroit plus pratique et plus approprié pour le siège administratif.

60. Le représentant de la Chine s'est félicité de la décision de l'Autorité administrante d'unifier l'administration du Territoire sous une seule autorité civile et d'intégrer Rota et Saïpan en un nouveau district des îles Mariannes. Il a estimé que cette décision aurait une influence favorable sur la constitution de la Micronésie en entité politique et économique. Par conséquent, il a estimé que l'Autorité administrante devait être félicitée de la façon dont elle avait donné suite à une des principales recommandations du Conseil de tutelle. Il a aussi noté avec satisfaction que l'Autorité administrante avait transféré le siège administratif dans la nouvelle capitale provisoire du Territoire sous tutelle. Le transfert du siège, ainsi que le regroupement de nombreuses autres activités qui étaient auparavant disséminées dans tout le Territoire, ne pourraient qu'augmenter l'efficacité de l'administration, comme le Haut Commissaire l'avait indiqué au Conseil.

61. Le représentant de la France a rappelé que le Conseil de tutelle avait exprimé le désir de voir le district de Saïpan intégré au reste du Territoire. C'était maintenant chose faite. Cette mesure administrative aurait pour corollaire prochain l'intégration de l'île de Rota dans le nouveau district des îles Mariannes et le Territoire serait enfin doté d'une capitale politique.

Fonction publique: formation et nomination d'autochtones à des postes de direction

62. Le représentant de l'Inde a estimé que pour ce qui était du transfert des postes administratifs de haute responsabilité, à savoir les postes d'administrateur de district et d'administrateur de district adjoint, l'Autorité administrante s'était montrée plutôt timorée. A son avis, il se trouvait dans le Territoire des personnes tout à fait capables d'assu-

to hold these posts. He thought he was justified in hoping that during the next year at least two or three Micronesian district administrators would be appointed. The experiments that had been made in entrusting these posts to Micronesians, on a temporary basis, had been successful. They had carried out these responsibilities ably. There was therefore no reason why some of these posts could not be filled by Micronesians on a permanent basis. This was a field in which the transfer of powers to Micronesian personnel would be more appropriate and would be more appreciated by the Trusteeship Council than in the field of health, for example, or education. He had the feeling that perhaps the Administration was moving too rapidly in transferring the post of district medical officer, for example, to Micronesian personnel, although some of them were excellently trained and were discharging their duties very well. But in some districts there were complaints that the withdrawal, too rapidly or prematurely, of some American doctors had caused certain difficulties or given rise to some dissatisfaction in the matter of the administering of medicine or attending to the needs of the people in the field of health. The same could perhaps apply with equal justification to the field of education. These were fields in which there was a need to retain some of the American personnel who had experience of the Territory and its needs, to retain them for some years to come. However, that was not the case with all of the posts of greater responsibility in the administrative sphere. He therefore hoped that the Administration would perhaps view the situation a little more liberally and would transfer some of these posts to competent people in the Territory, supervising them in the actual discharge of their duties in these posts. Then, if that experiment worked, a target should be set of a year or two, by which time all posts of district administrator should certainly be transferred to Micronesian personnel.

63. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics wished to connect the limitations that were set upon those who complete primary school with the fact that there were not any local specialists. The United States representative had failed to give him a reply on what was the percentage of members of the indigenous population in the key posts. The representative of the Soviet Union stated that he could say that it would be a very insignificant number of the indigenous population holding these executive posts because of the deliberate policy of not training any specialists which was being carried out deliberately and intentionally.

64. The representative of Australia stressed that the question of the training of indigenous people for executive posts was one that was not easily answered in short terms. It was a matter of

mer ces postes et il croyait avoir raison d'espérer qu'au cours de l'année à venir on nommerait au moins deux ou trois administrateurs de district micronésiens. On avait déjà fait l'expérience de confier ces postes à des Micronésiens, de façon temporaire, et les résultats avaient été satisfaisants. Ils s'étaient bien acquittés de leurs responsabilités. Il n'y avait par conséquent aucune raison pour que certains de ces postes ne soient pas confiés à des Micronésiens à titre permanent. C'était là un domaine dans lequel le transfert des fonctions à du personnel micronésien serait beaucoup plus approprié et plus apprécié du Conseil de tutelle que dans le domaine de la santé ou de l'enseignement par exemple. Le représentant de l'Inde avait l'impression que l'Administration était peut-être allée un peu vite en nommant à la charge de médecins de district, par exemple, du personnel micronésien, quoique certains aient reçu une excellente formation de se soient fort bien acquittés de leurs fonctions. Mais, dans certains districts, des plaintes s'étaient élevées contre le retrait trop rapide ou prématuré de médecins américains, ce qui avait créé des difficultés ou suscité un certain mécontentement quant à la façon dont les soins médicaux étaient administrés ou dont il était pourvu aux besoins de la population dans le domaine de la santé. On pouvait peut-être en dire tout autant de l'enseignement. C'étaient là des domaines dans lesquels il était nécessaire de maintenir en place pendant quelques années encore une partie du personnel américain qui connaissait le Territoire et ses besoins. Toutefois, la situation n'était pas la même pour tous les postes de direction dans l'administration. Il fallait espérer par conséquent que l'Administration envisagerait le problème d'une façon un peu plus libérale et transférerait certains de ces postes à des personnes compétentes du Territoire, en exerçant un contrôle sur la façon dont ces fonctionnaires s'acquitteront de leurs fonctions. Plus tard, si l'expérience donnait de bons résultats, un délai d'un an ou deux pourrait être fixé pour le transfert de tous les postes d'administrateur de district à du personnel micronésien.

63. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a fait observer que le manque de spécialistes locaux devait être imputé aux limitations imposées aux personnes qui ont terminé le cycle primaire. Le représentant des Etats-Unis ne lui avait pas donné de réponse quant au pourcentage d'autochtones occupés dans les postes clefs. Il était certain que seul un très petit nombre d'autochtones détenait ces postes administratifs et que cela était dû à une politique délibérée de ne pas former de spécialistes, appliquée de façon systématique.

64. Le représentant de l'Australie a souligné le fait que la question de la formation d'autochtones en vue de leur confier des postes de direction ne pouvait être résolue rapidement. Cette formation

a rather long process. He believed that the Council should encourage the Administering Authority to continue its efforts in the direction of training people for administrative posts.

65. The representative of China was happy to see that more qualified Micronesians had assumed positions of responsibility in public health and education. While it was important to accelerate the replacement programme in the districts, he felt that a balance must be maintained between the concentration of the Micronesian staff at the district centres and the assignment of adequately trained Micronesians to outlying islands. He thought that trained Micronesians, if assigned to outer islands, could more usefully assist the people in solving their problems than they could in offices at the administration centres. There was a need in Micronesia for progressive decentralization of services at the district centres and a corresponding need for an increase in the number of staff assigned to the outer islands of the Territory where the services of skilled Micronesian personnel were in growing demand. Such deficiency was particularly apparent in the sector of public works. It was for this reason that an urgent need for greater emphasis on the training of Micronesians in technical skills existed.

66. The representative of France thought that, thanks to the establishment of the administrative headquarters in the new capital, the training of qualified Micronesians should become easier and should permit an acceleration of the replacement of United States administrative personnel by indigenous officials. He thought it would be desirable for the problem of the salaries of Micronesian officials to be settled in a satisfactory manner.

67. The special representative of the Administering Authority felt that significant progress had been made in the preparation of Micronesians for executive posts. Some sixty-five important executive positions formerly held by United States civil service staff had been taken over by trained and qualified Micronesians. In the past year alone, over thirty-five Micronesians had been promoted to the professional and senior executive level. It had been implied that the 257 Americans employed in the Trust Territory Administration were employed in executive positions. That was far from true. Fewer than one-quarter fell into that category. The overwhelming majority were employed in technical or skilled positions for which qualified Micronesians were not yet available. What was important was that the Administering Authority was replacing American personnel with qualified Micronesian personnel as rapidly as possible, whether the positions were classed as executive or not. The special representative emphasized that the establishment of the administrative headquarters in the new capital would make the training pro-

prenait du temps. Il a estimé que le Conseil devrait insister auprès de l'Autorité administrante pour qu'elle poursuive ses efforts en vue de former du personnel capable d'occuper des postes administratifs.

65. Le représentant de la Chine s'est déclaré heureux de voir qu'un plus grand nombre de Micronésiens qualifiés avaient assumé des postes de responsabilité en matière de santé publique et d'enseignement. Il importait d'accélérer le programme de remplacement dans les districts, mais en même temps de maintenir un équilibre entre la concentration du personnel micronésien dans les centres de district et l'envoi de Micronésiens capables dans les îles isolées. Si l'on envoyait dans les îles périphériques des Micronésiens ayant reçu une formation, ceux-ci pourraient mieux aider la population à résoudre ses problèmes que s'ils restaient dans les bureaux des centres administratifs. Il fallait en Micronésie procéder à une décentralisation progressive des services des centres de district et également accroître le nombre de personnes envoyées en poste dans les îles extérieures du Territoire où l'on avait de plus en plus besoin des services d'un personnel micronésien capable. Cette carence était particulièrement visible dans le domaine des travaux publics. C'était pour cette raison qu'il fallait de toute urgence encourager la formation technique de Micronésiens.

66. Le représentant de la France a estimé que, grâce à l'établissement du siège administratif dans la nouvelle capitale, la formation de Micronésiens qualifiés devrait être rendue plus aisée et permettre l'accélération du remplacement des administrateurs des Etats-Unis par des fonctionnaires autochtones. Il a estimé qu'il serait souhaitable que soit réglé de façon satisfaisante le problème des traitements des fonctionnaires micronésiens.

67. Selon le représentant spécial de l'Autorité administrante, des progrès sérieux avaient été faits en ce qui concerne la préparation de Micronésiens à des postes de direction. Quelque 65 postes de direction importants, qui, auparavant, étaient occupés par des fonctionnaires des Etats-Unis, avaient été confiés à des Micronésiens qualifiés. Au cours de l'année précédente, plus de 35 Micronésiens avaient été promus à des postes d'administrateur et des catégories supérieures. On avait laissé entendre que les 257 Américains employés par l'Administration du Territoire sous tutelle occupaient des postes de direction; cela était loin de la vérité. Moins d'un quart d'entre eux entraient dans cette catégorie. La grande majorité des Américains occupaient des postes de technicien ou d'expert pour lesquels il n'existe encore aucun Micronésien qualifié. Il importait que l'Autorité administrante remplace aussi rapidement que possible le personnel américain par du personnel micronésien qualifié, que ces postes soient classés comme postes de direction ou non. Le représentant spécial a souligné le fait que l'installation du siège

gramme easier and would permit it to be greatly accelerated. It was the intention of the Administering Authority to make maximum use of Micronesians from all districts in the headquarters administration. It was hoped also to make satisfactory salary adjustments for Micronesian workers in the very near future.

68. The special representative of the Administering Authority, referring to the comment on the need for decentralizing services in order that the people living away from the district centres might benefit more from the services provided by the Administration, was in accord with this sentiment, particularly so in areas of sizable population away from the district centre. The programme of the Administering Authority called for the establishment of more field hospitals, adequately equipped and staffed with qualified medical personnel. He assured the Council that the Administering Authority was concerned about achieving a proper balance between the district centres and the outlying islands. He further emphasized that a problem also existed of extending services to communities in locations close to a district centre, yet isolated owing to lack of adequate transport. He had particularly in mind the major islands such as Ponape, Truk, Yap and Babelthuap, where the Administering Authority was fostering and encouraging the building of roads which would link the scattered villages and communities to the large semi-urban district centres. On these islands, as the road system was extended, the Administering Authority should be better able to expand social services into the surrounding community and the roads would permit the people more easily to reach the district centre for medical treatment, schooling and marketing their produce. In such areas, a certain amount of centralization of activities might actually be more beneficial than further decentralization. In the realm of education, for example, it would be much more practical to have one good consolidated elementary school with children coming by bus rather than to have four or five small scattered elementary schools, each inadequately staffed. In Ponape, on Truk, Yap and Babelthuap, where roads could be constructed and linked together, school centralization would enable the Administering Authority more effectively and efficiently to concentrate the teaching staff.

C. ECONOMIC ADVANCEMENT

OUTLINE OF CONDITIONS AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE TRUSTEESHIP COUNCIL

General economy

69. The economy of the Territory continues to be subsistence agriculture and fishing. Cash income derived from the production of copra, the harvesting of trochus, government employment and from

administratif dans la nouvelle capitale faciliterait l'application du programme de formation et permettrait son accélération. L'Autorité administrante avait l'intention d'utiliser au maximum les Micronésiens de tous les districts au siège de l'Administration. Elle espérait également procéder dans un avenir très proche à des ajustements de salaire pour les travailleurs micronésiens.

68. Se référant aux remarques touchant la nécessité de décentraliser les services, afin de permettre aux populations éloignées du centre de district de mieux profiter des services fournis par l'Administration, le représentant spécial de l'Autorité administrante a convenu de cette nécessité, notamment dans les régions où une population assez importante est éloignée du centre du district. Le programme de l'Autorité administrante comportait la création d'un plus grand nombre d'hôpitaux locaux, bien équipés et dirigés par du personnel médical qualifié. Il a assuré le Conseil de tutelle que l'Autorité administrante s'occupait de réaliser un juste équilibre entre le centre de district et les îles éloignées. Il a également souligné le problème de l'extension des services aux communautés proches du centre de district, mais isolées du fait du manque de transports. Il pensait en particulier, aux grandes îles telles que Ponapé, Truk, Yap et Babelthuap. Dans ces régions, l'Autorité administrante encourageait la construction de routes qui relieaient les villages et les communautés isolés aux grands centres de district semi-urbains. A mesure que le réseau routier de ces îles s'améliorerait, l'Autorité administrante pourrait plus facilement étendre ses services sociaux à la collectivité environnante; ces routes permettraient à la population de se rendre plus facilement au centre de district pour y recevoir des soins médicaux, s'instruire ou écouler ses produits. Dans ces régions, on tirerait plus d'avantages d'une certaine forme de centralisation des activités que d'une plus grande décentralisation. En matière d'enseignement, par exemple, il vaudrait bien mieux avoir une seule bonne école élémentaire à laquelle les enfants se rendraient en autobus plutôt que quatre ou cinq petites écoles élémentaires dispersées dont aucune ne disposerait d'un personnel suffisant. A Ponapé, à Truk, à Yap et à Babelthuap où l'on pouvait construire des routes et des voies de liaison secondaires, la centralisation scolaire permettrait à l'Autorité administrante de procéder à une concentration du personnel enseignant qui ne pourrait que le rendre plus efficace.

C. PROGRÈS ÉCONOMIQUE

APERÇU DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE TUTELLE

Généralités

69. L'économie du Territoire repose toujours sur l'agriculture de subsistance et la pêche. Les revenus monétaires provenant de la production de coprah, de la récolte de troques, de l'emploi dans

the manufacture of handicrafts provides additional desired imported food items, minor luxuries and other goods. It is the economic policy of the Administering Authority to encourage and to direct the economic development of the Trust Territory toward the goal of self-sufficiency.⁹

70. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that an economic unit had been added to the headquarters staff consisting of an economic development officer, a business analyst and a marketing and co-operative officer. Additionally, a senior economist from the Resources Planning staff of the Department of the Interior was loaned for three months to aid in the preparation of a long-range economic plan for the Territory. For the first time a specialized economic unit or task force was available to deal exclusively with economic matters. A Micronesian economic development fund has been proposed. It is planned to augment the fund capital by providing for a percentage allocation of the existing processing tax revenues. Expanded use was made of the present Loan Fund now limited by law to loans to chartered trading companies. Loans were made from this Fund for a boat-building enterprise, for capital investments of a copra and cocoa co-operative, for expansion of trading company activities, for a slaughterhouse operation, and for fisheries co-operative activities.

71. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council welcomes the addition of an economic unit to the headquarters staff consisting of an economic development officer, a business analyst and a marketing and co-operative officer. It considers that the size of the proposed Micronesian economic development fund should be substantially increased.

The Council notes with satisfaction that a senior economist from the Resources Planning staff of the Department of the Interior was loaned to aid in the preparation of a long-range economic plan for the Territory. The need for economic planning for the Territory cannot be overemphasized and the Council hopes that the preparation of the proposed comprehensive long-range economic plan for the Territory will be completed before the opening of the thirtieth session of the Council and will be implemented as soon as possible. The Council considers that the Territory's people, through their chosen representatives, should be closely associated with the formulation of the plan as well as its implementation.

It seems essential to the Council that in the preparation of the plan, particular attention should be

les services d'Etat et de l'artisanat permettent d'importer certains produits alimentaires, des articles de luxe sans grande valeur, etc. Sur le plan économique, la politique de l'Autorité administrante est d'encourager le développement économique du Territoire sous tutelle et de l'orienter dans la voie de l'indépendance économique⁹.

70. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'il y avait maintenant au siège de l'Administration centrale un service économique composé d'un spécialiste du développement économique, d'un fonctionnaire chargé d'analyser la marche des affaires et d'un spécialiste de la commercialisation et des coopératives. En outre, le Service de la planification des ressources du Département de l'intérieur avait détaché pendant trois mois un économiste chargé d'aider à établir un plan économique à long terme pour le Territoire. Pour la première fois, on disposait d'un service ou groupe spécial exclusivement chargé de questions économiques. On avait proposé la création d'un fonds de développement économique de la Micronésie. On envisageait d'accroître le capital du fonds en lui affectant un pourcentage du produit de l'impôt sur la transformation des denrées. On recourait de plus en plus à la Caisse de prêts actuelle, qui était tenue par la loi en vigueur de n'accorder de prêts qu'aux compagnies commerciales ayant une charte. La Caisse avait consenti des prêts destinés à une petite entreprise de constructions navales, aux investissements d'une coopérative de coprah et de cacao, à l'expansion de compagnies commerciales à un abattoir et à une coopérative de pêche.

71. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil accueille avec satisfaction l'adjonction aux services centraux d'un service économique composé d'un administrateur du développement économique, d'un spécialiste de l'analyse économique et d'un administrateur de la commercialisation et des coopératives. Il estime que les ressources qui seront consacrées au fonds de développement économique de la Micronésie, dont la création est envisagée, devraient être sensiblement plus importantes.

Le Conseil note avec satisfaction qu'un économiste de rang supérieur appartenant au personnel du Service de planification de la mise en valeur des ressources a été détaché par le Ministère de l'intérieur afin de contribuer à l'élaboration d'un programme économique à long terme pour le Territoire. On ne saurait trop insister sur la nécessité de la planification économique dans le Territoire, et le Conseil exprime l'espoir que l'élaboration du programme économique global à long terme intéressant le Territoire sera achevée avant l'ouverture de la trentième session du Conseil, et que ce programme sera exécuté dès que possible. Le Conseil estime que la population du

⁹ For further details, see S/4890, pp. 30-33.

⁹ Pour plus amples détails, voir document S/4890, p. 30 à 33.

paid to: (a) the development of new cash crops, such as black pepper and coffee and the expansion of established crops such as copra and cacao, since in the absence of mineral resources of any size, these must form the Territory's main source of income; (b) the continuing improvement and expansion of existing transport facilities; (c) the acceleration of the homestead programme; and (d) the provision of domestic and foreign capital for the establishment and expansion of small-scale industries.

Public finance: development of adequate public revenue

72. During the fiscal year ended 30 June 1961, funds derived from local taxation and other revenues again fell short of meeting the Territory's expenditures. Total expenditures, including typhoon damage costs which were lower than those in the two previous years, amounted to \$7,430,324, compared with \$8,224,897 in 1960; of that sum \$1,296,956 and \$1,407,148 respectively, were derived from local revenue collections. It is estimated that during the fiscal year 1962, expenditures will amount to \$7,504,000, with estimated local revenues amounting to \$1,400,000, leaving a deficit of approximately \$6,105,000 to be made up by the Administering Authority.

73. As reported in the past, annual municipal budgets and district congress budgets are separately calculated and expended, expenditures being met out of the collection of tax and licence fees. In the past, many municipalities, because of the smallness of the population and the simplicity of needs, were not required to prepare budgets. Now all municipalities, regardless of size, as they are formally chartered, are required to submit annual budgets. During the fiscal year 1961, municipal revenue collections in the seven districts of the Territory totalled \$573,206, compared with \$532,710 in 1960 and expenditures amounted to \$515,758 and \$445,918, respectively.

74. At its twenty-seventh session, the Council noted with satisfaction that the Administering Authority was giving active consideration to the suggestions of the 1961 Visiting Mission for increasing Territorial revenue and that in one district a tax was already being levied on liquor imports. It recommended that urgent consideration should be given to the introduction of a Territory-wide income tax for all residents of the Territory, and, stressing the desirability of more

Territoire, par l'intermédiaire de ses représentants librement désignés, devrait être étroitement associée à la formulation du programme, ainsi qu'à son exécution.

Il est essentiel, de l'avis du Conseil, que, lors de l'élaboration de ce programme, l'attention se porte particulièrement sur les aspects suivants: a) introduction de nouvelles cultures marchandes, telles que le poivre noir et le café, et développement des cultures existantes telles que le coprah et le cacao, étant donné qu'en l'absence de ressources minérales de quelque importance ces produits doivent constituer la principale source de revenu du Territoire; b) poursuite des efforts entrepris pour améliorer et développer les services de transport; c) accélération de la mise en œuvre du programme de homesteading; et d) obtention de capitaux locaux et étrangers pour la création et le développement de petites industries.

Finances publiques: mesures prises pour accroître les ressources publiques

72. Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 1961, les recettes provenant des impôts et autres sources de recettes locales n'ont pas suffi, tant s'en faut, à couvrir les dépenses du Territoire. Ces dépenses, compte tenu de la réparation des dégâts occasionnés par les typhons, qui a été moins coûteuse que les deux années précédentes, se sont élevées à 7 430 324 dollars, contre 8 224 897 dollars en 1960; sur ce chiffre, 1 296 956 dollars, contre 1 407 148 dollars en 1960, ont été couverts par les recettes fiscales. On a estimé que, pendant l'exercice financier 1962, les dépenses s'élèveraient à 7 504 000 dollars et les recettes locales à 1 400 000 dollars, ce qui laisserait un déficit d'environ 6 105 000 dollars à combler par l'Autorité administrante.

73. Ainsi qu'il a été indiqué par le passé, les budgets annuels des municipalités et des districts sont établis et gérés séparément, et les dépenses sont couvertes par les impôts et les droits de licence. Beaucoup de municipalités n'étaient pas tenues, jusqu'ici, d'établir un budget en raison de leur faible population et de la simplicité de leurs besoins. Maintenant qu'elles ont toutes reçu une charte, elles sont tenues d'établir leur budget annuel, quelle que soit leur importance. Pendant l'exercice 1961, les recettes fiscales des sept districts du Territoire se sont élevées à 573 206 dollars, contre 532 710 dollars en 1960, les chiffres des dépenses s'étant établis à 515 758 dollars et 445 918 dollars, respectivement.

74. A sa vingt-septième session, le Conseil a noté avec satisfaction que l'Autorité administrante examinait de manière positive les suggestions de la Mission de visite tendant à augmenter les recettes du Territoire et que, dans un district, des droits étaient déjà perçus sur les boissons alcoolisées importées. Il a recommandé d'examiner d'urgence la possibilité d'instituer un impôt territorial sur le revenu pour tous les résidents du Territoire, et, soulignant qu'il est souhaitable d'établir

uniform and Territory-wide systems of taxation, it believed that the early establishment of a Territorial legislature would greatly assist the attainment of this objective. In the report under review, the Administering Authority stated that attempts were being made to devise more uniform methods of taxation and that one of the tasks of the new staff economist would be to work on a revision of the tax procedures at present in force in the Territory.

75. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes that the Territory's budget for the year under review amounted to \$7,430,324, and that while some allowance should be made for special expenditure for typhoon rehabilitation, this amount was \$794,573 less than that for 1960 and also less than the figures for earlier years. The Administering Authority's contribution to the Territory's budget amounted to \$6,133,368, or \$684,381 less than that for 1960. Practically all of the Administering Authority's contribution is utilized for housekeeping purposes, such as the payment of salaries, maintenance of existing services, etc. In 1961, out of a total expenditure of \$7,430,324 the amount allocated to economic and political development was no more than \$452,613, as compared with \$547,599 in 1960. It follows that the actual amount available for economic development would not be of a significant character. The Council is aware that in the absence of the full mobilization and development of the Territory's internal resources its own capacity to raise revenues remains limited. The need for the provision of funds from the Administering Authority's sources for the development of the Territory's economy and also to meet its other financial needs, as highlighted in other sections of the report, is only too obvious.

Industries

76. No large-scale industries exist in the Territory. The processing of copra and the production of handicrafts and some small boat-building in the Marshall Islands have traditionally been the only forms of industry in the Territory. In recent years, however, several processing and service industries, including a small soap factory, an oil press, several sawmills, a number of small boat-building establishments and locally operated cement hollow-tile factories, have been established with Administration aid. Having emphasized in previous years the desirability of developing other local industries to meet as far as possible the needs of the Territory, the Council, at its twenty-seventh session, expressed the hope that the Administering Authority would give earnest consideration to the establishment of such processing and manufacturing industries as

un régime fiscal plus uniforme pour l'ensemble du Territoire, il a estimé que la création d'une assemblée législative, à une date rapprochée, aiderait beaucoup à atteindre cet objectif. Dans le rapport sur l'année considérée, l'Autorité administrante a fait savoir qu'elle cherchait à uniformiser le régime fiscal et que l'une des tâches du nouvel économiste sera de procéder à une révision des procédures fiscales actuellement en vigueur dans le Territoire.

75. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil note que le budget du Territoire pour l'année considérée s'élevait à 7 430 320 dollars, et que, s'il faut tenir compte, dans une certaine mesure, des dépenses spéciales qu'a entraînées la réparation des dégâts causés par les typhons, ce montant est cependant inférieur de 794 573 dollars au montant correspondant pour 1960, et est également inférieur à ceux des années antérieures. La contribution de l'Autorité administrante au budget du Territoire s'est élevée à 6 133 368 dollars, soit 684 381 dollars de moins qu'en 1960. La presque totalité de la contribution de l'Autorité administrante est consacrée à des dépenses courantes, telles que le paiement des traitements, le fonctionnement des services existants, etc. En 1961, où les dépenses totales s'élevaient à 7 430 324 dollars, le montant affecté à l'évolution économique et politique n'a pas dépassé 452 613 dollars, contre 547 599 dollars en 1960. Il s'ensuit que la somme effectivement disponible pour le développement économique ne saurait être bien importante. Le Conseil ne perd pas de vue qu'étant donné que les ressources intérieures du Territoire ne sont pas pleinement mobilisées et mises en valeur sa capacité de se procurer des revenus demeure limitée. Il n'est que trop évident que les fonds versés par l'Autorité administrante sont nécessaires au développement de l'économie du Territoire, ainsi qu'à la satisfaction de ses autres besoins financiers, comme le font ressortir d'autres sections du rapport.

Industries

76. La grande industrie est inexistante. Le traitement du coprah, la production artisanale et la construction de petits bateaux dans les îles Marshall sont traditionnellement les seules industries du Territoire. Toutefois, au cours de ces dernières années, plusieurs industries de transformation et autres, notamment une petite savonnerie, un pressoir à huile, plusieurs scieries, quelques chantiers de construction de petits bateaux et des fabriques de blocs de ciment, ont été créés avec l'aide de l'Administration. Ayant souligné, les années précédentes, qu'il était souhaitable de développer d'autres industries locales pour répondre le plus possible aux besoins du Territoire, le Conseil a exprimé l'espoir, à sa vingt-septième session, que l'Autorité administrante prendrait sérieusement en considération la création

were economically feasible. In the report under review the Administering Authority stated that attention would be given to the establishment of small-scale processing and manufacturing industries which could be shown to be economically feasible in the Territory.

77. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that some enterprises which might require outside capital participation and which are being currently investigated are fabricating and manufacturing industries, such as clothing enterprises, food processing and eventually commercial transport and travel facilities. Through the combined services of the new Economic Development Unit and the Territory's agricultural extension service, a commercial soap-making enterprise was launched.

78. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

In the past the Council and its Visiting Missions have emphasized the need for the development of small-scale processing industries based on the Territory's agricultural produce. The Council is gratified to note that a beginning has now been made with the manufacture of soap, and expresses the hope that the Administering Authority will continue to explore other areas of similar development with the help of local capital suitably assisted by the Administration where necessary.

Fisheries

79. Initial steps to exploit the substantial fishery resources of the Trust Territory were begun in 1958 with the establishment of a fisheries project programme in the Palau District. This programme included the acquisition and installation in 1958 and 1959 of freezing equipment, docking facilities, flake-ice machines, a fishing project vessel and other installations and equipment, following which the training of a Palauan crew was initiated in the closing months of 1959. The fisheries programme has been of particular interest to the Council in the past. At its twenty-seventh session, the Council commended the Administering Authority for its proposed establishment of a Trust Territory school of fisheries and a Trust Territory farm institute. It recommended that the fisheries development project should be considerably expanded and that special attention should be given to developing the fishing industry, including canning and processing, on a scale that would enable the Territory to supply fish for export as well as for internal consumption. In the report under review, the Administering Authority stated that the School of Fisheries in Palau and the Farm Institute in Ponape were scheduled to begin operations in the fall of 1961. Among the other major scheduled goals for the fisheries project in 1961-1962 were the completion of a 25-ton freezing plant and the

dans le Territoire d'industries de transformation et d'industries manufacturières économiquement rentables. Dans le rapport sur l'année considérée, l'Autorité administrante a fait savoir qu'elle s'efforcerait de créer de petites industries de transformation et de petites industries manufacturières si elles s'avéraient économiquement rentables.

77. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'on envisageait la création d'autres entreprises, qui pourraient avoir besoin de capitaux extérieurs: industries mécaniques et manufacturières — confection et industries alimentaires par exemple — et, par la suite, entreprises commerciales de transports et de voyages. Grâce à l'aide du nouveau Service du développement économique et du Service de vulgarisation agricole du Territoire, on avait créé une fabrique de savon.

78. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

Le Conseil et ses missions de visite ont souligné par le passé la nécessité de mettre sur pied de petites industries de transformation à partir de ce que produit l'agriculture du Territoire. Le Conseil note avec satisfaction qu'une première expérience a été faite avec la création d'une fabrique de savon et exprime l'espoir que l'Autorité administrante continuera à explorer les possibilités de création d'industries analogues dans d'autres domaines avec l'aide des capitaux locaux que l'Administration pourra compléter au besoin.

Pêcheries

79. On a commencé, en 1958, à exploiter les abondantes ressources piscicoles du Territoire, en mettant sur pied un programme de pêcheries dans le district des Palaos. Dans le cadre de ce programme, on a acheté, en 1958 et 1959, des appareils de congélation, des machines servant à produire de la glace en copeaux, un bateau de pêche, installé des bassins, etc.; des pêcheurs palaos ont ensuite reçu une formation pendant les derniers mois de 1959. Le programme de développement des pêcheries a tout particulièrement retenu l'attention du Conseil jusqu'ici. A sa vingt-septième session, le Conseil a félicité l'Autorité administrante de son projet de création d'une école de pêche pour le Territoire et d'un institut agricole du Territoire sous tutelle. Il a recommandé de développer considérablement le projet des pêcheries et d'accorder une attention spéciale au développement de la pêche, y compris l'industrie des conserves, en vue de la consommation intérieure du Territoire et de l'exportation. Dans le rapport sur l'année considérée, l'Autorité administrante a fait savoir que l'école de pêche des Palaos et l'Institut agricole de Ponapé s'ouvriraient à l'automne 1961. Dans le cadre du projet relatif aux pêcheries, on s'est fixé plusieurs objectifs importants pour 1961-1962, notamment l'achèvement d'une usine de congélation d'une capacité de

completion of fish storage facilities. These projects would be followed by the establishment of a pilot fish cannery, the construction of suitable types of fishing boats and other subsidiary projects.

80. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that negotiations were under way with a number of major United States companies for the establishment of large-scale commercial fisheries in the Palau and Truk Districts.

81. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council remains of the view that the fish resources of the seas surrounding the Territory's land areas must be fully exploited. It welcomes the completion of the pilot fisheries project in Palau. It considers that not only should this project be considerably expanded in the very near future, but that similar projects should be established in different districts of the Territory where fisheries seem to offer good prospects, such as Ponape, Truk and the Marshall Islands. It notes the statement of the Administering Authority that negotiations are under way with a number of United States companies for the establishment of large-scale commercial fisheries in the Trust Territory.

The Council hopes that the Administering Authority will give active attention to the necessity of setting up one or more fish-canning factories to enable the Territory to export on a substantial scale fish caught from its waters.

Development of tourism

82. The 1961 Visiting Mission was greatly impressed with the Territory's potential for a tourist industry and thought that an experimental beginning might be made to find out where expansion could be brought about to the maximum advantage of the Territory.

83. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusion and recommendation:

The Council wishes to recall the observations of the 1961 Visiting Mission, as included in paragraph 107 of its report (T/1582).

Agriculture

84. The principal product of the Territory is copra, with taro, arrowroot, yams, tapioca, breadfruit, pandanus and bananas comprising the main agricultural crops. The Administering Authority stated that an important aspect of the long-range agricultural programme, which has as its objective the improvement of established subsistence agriculture and cash crops, as well as the introduction of new varieties of plants and livestock, is the development of agricultural stations. These continued to serve both as experimental and demonstration centres and as sources of supply for introduced

25 tonnes et d'installations pour l'entreposage du poisson, que suivront la création d'une conserverie pilote, la construction de bateaux de pêche de types appropriés et d'autres projets connexes.

80. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que des négociations étaient en cours avec un certain nombre de sociétés des Etats-Unis en vue d'organiser la pêche commerciale en grand dans le district des Palaos et celui de Truk.

81. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil reste d'avis que les ressources en poisson des mers qui baignent les côtes du Territoire doivent être exploitées au maximum. Il est heureux de constater que le projet pilote de pêcherie à Palao a commencé à fonctionner. Il considère qu'il faut non seulement développer considérablement ce projet dans un proche avenir, mais encore mettre sur pied des projets analogues dans les divers districts du Territoire où les perspectives de pêche semblent bonnes, comme aux îles Ponapé, Truk et Marshall. Il note que l'Autorité administrante a déclaré que des négociations étaient en cours avec un certain nombre de sociétés des Etats-Unis pour organiser la pêche commerciale en grand dans le Territoire sous tutelle.

Le Conseil espère que l'Autorité administrante prendra activement en considération la nécessité de créer une ou plusieurs usines de conserves pour permettre au Territoire d'exporter, sur une échelle assez importante, le poisson pêché dans ses eaux.

Développement du tourisme

82. La Mission de visite de 1961 a été frappée par les possibilités qu'offre le Territoire pour un développement de l'industrie touristique et a estimé qu'on pourrait entreprendre une expérience pour voir comment le tourisme pourrait être développé de la façon la plus avantageuse pour le Territoire.

83. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté la conclusion et recommandation suivantes:

Le Conseil souhaite rappeler les observations de la Mission de visite de 1961 qui figurent au paragraphe 107 de son rapport (T/1582).

Agriculture

84. Les principaux produits du Territoire sont le coprah, la colocase, l'arrow-root, l'igname, le manioc, l'arbre à pain, le baquois et le bananier. L'Autorité administrante a indiqué qu'un important élément du programme agricole à long terme, qui vise à améliorer l'agriculture de subsistance et les cultures marchandes, ainsi qu'à introduire de nouvelles espèces végétales et animales, était la création de stations agricoles. Ces stations ont continué à servir de centres d'essais et de démonstration et à fournir de nouvelles espèces végétales et animales. Ces dernières années, l'Administra-

species of plants and animals. In recent years, the Administration has pressed forward with a cacao development programme.

85. At its twenty-seventh session, the Council noted with satisfaction that a ten-year coconut development programme had been put into effect and hoped that the successful implementation of the programme would result in an appreciable increase in the Territory's cash income. It also noted that the long-term objectives of the Administering Authority in the field of agriculture included the diversification of agriculture and improvement of established subsistence and cash crops and the training of Micronesians in tropical agriculture. It noted the progress made in the cacao development programme and shared the confidence expressed by the 1961 Visiting Mission that an intensification of the present programme could develop cacao into a major export crop very shortly. It also drew the attention of the Administering Authority to the suggestion of the Visiting Mission that, in view of the successful experiments in growing pepper, efforts should be made to introduce that crop on a commercial basis. The Council also expressed the hope that the Administering Authority would seek the assistance of the Food and Agriculture Organization of the United Nations or other international and regional organizations in the field of agricultural development whenever it deemed that such assistance would be of use to the Territory.

86. In the report under review, the Administering Authority stated, with regard to cacao development, that the 100,000 tree subsidy programme had been continued and had been far exceeded in number by private plantings. By mid-1961 a total of 350,000 cacao trees had been planted in the Territory, mostly in Ponape and Truk. A programme for adult education had been started in each district to train employees and farmers in methods of cacao cultivation. Early in the fiscal year 1961 a 1,200-pound sample shipment of Trust Territory cacao beans had been sold in the United States and had been rated very good to excellent in quality. Approximately two and a half short tons of cacao beans had again been shipped to the United States at the middle of 1961. The Administering Authority also reported that it was continuing to push vigorously its ten-year programme of coconut rehabilitation in the Territory.

87. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes with satisfaction that progress in the planting of cacao has been well beyond expectation. It considers that the development of this crop should continue to receive the Administration's encouragement, as well as financial and technical assistance, especially as this crop promises to become a major source of export income.

tion a beaucoup cherché à stimuler la culture du cacao.

85. A sa vingt-septième session, le Conseil a noté avec satisfaction qu'un programme décennal de développement de la culture du cocotier a été entrepris et il a exprimé l'espoir que ce programme augmenterait sensiblement les recettes du Territoire. Il a noté également que les objectifs à long terme de l'Autorité administrante dans le domaine de l'agriculture comprenaient les diversifications des cultures, l'amélioration des cultures de subsistance et des cultures marchandes déjà établies, ainsi que la formation de Micronésiens en agriculture tropicale. Il a noté les progrès accomplis dans le développement de la culture du cacaoyer et il est persuadé, avec la Mission de visite de 1961, qu'une accélération du programme actuel pourrait, en très peu de temps, faire du cacao l'un des principaux produits d'exportation du Territoire. Il a également appelé l'attention de l'Autorité administrante sur la suggestion de la Mission de visite selon laquelle, les expériences ayant confirmé que le poivrier venait bien, le moment était peut-être arrivé d'en entreprendre la culture à l'échelle commerciale. Le Conseil a exprimé l'espoir que l'Autorité administrante rechercherait l'aide de la l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres organismes internationaux et régionaux en matière de développement agricole, chaque fois qu'elle estimerait que cette aide serait utile au Territoire.

86. Dans le rapport sur l'année considérée, l'Autorité administrante a signalé qu'elle avait continué à subventionner le programme prévoyant la plantation de 100 000 cacaoyers et que ce chiffre avait été largement dépassé dans le secteur privé. Au milieu de 1961, un total de 350 000 cacaoyers avaient été plantés, la plupart à Ponapé et à Truk. On avait commencé, dans chaque district, au titre d'un programme d'éducation des adultes, à enseigner aux agriculteurs les méthodes de culture du cacao. Au début de l'exercice 1961, on a vendu aux Etats-Unis, à titre d'échantillon, 1 200 livres de fèves de cacao, qui ont été jugées de très bonne et même d'excellente qualité. Environ 2,5 tonnes courtes ont de nouveau été envoyées aux Etats-Unis au milieu de 1961. L'Autorité administrante a aussi indiqué qu'elle continuait à pousser vigoureusement son programme décennal de remise en état des plantations de cocotiers dans le Territoire.

87. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil note avec satisfaction que les progrès accomplis dans la culture du cacaoyer ont dépassé toutes les espérances. Il considère que l'Administration doit continuer à encourager le développement de cette culture et à lui fournir une assistance financière et technique, du fait surtout qu'elle promet de devenir l'une des sources principales de recettes à l'exportation.

The Council is also satisfied to note the progress in other agricultural programmes, such as copra rehabilitation and replanting in some of the typhoon-devastated areas.

While these are encouraging developments, the Territory's dependence primarily on copra, and now to some extent on cacao, must continue to give reasons for concern. The Council wishes, therefore, to stress the necessity of further diversification of the Territory's agriculture with a view to reducing its dependence on one or two cash crops.

Livestock

88. The principal livestock in the Territory are swine and poultry. Each district agricultural station maintains breeding hogs and poultry for sale to Micronesians for improvement of existing local stock. While cattle breeding has been developed to an appreciable extent in Saipan, cattle and carabao development continued on a lesser scale in other districts.

89. At its twenty-seventh session, the Council noted with satisfaction the statement of the 1961 Visiting Mission that the development of the cattle industry in Saipan was encouraging and expressed the hope that cattle breeding would be extended to other districts where conditions were suitable.

Transport and communications

90. During 1961, a total of \$1,591,884, or roughly 20 per cent of the budget, was expended on transport facilities. Sea transport within and between five of the seven districts is furnished mainly by ships owned by the government and operated by a commercial firm, the Pacific Micronesian Line. In the Marshall Islands, additional transport is provided by two privately owned vessels operated by local trading companies on schedules determined by the District Administrator. Saipan and Rota are served by a vessel owned by the Saipan Shipping Company and a converted Coast Guard boat. Local transport consists largely of outrigger canoes and small boats which operate over short distances. In addition to the shipping services, weekly air transport for passengers, freight and mail between the district centres and Guam is provided by a fleet of three government-owned amphibious aircraft.

91. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that major transport improvements had been instituted. A new field-trip ship, built to specific field-trip needs, had been placed in operation in the Truk District. The Truk dock had been completed and the harbour dredged. A motor vessel, the *North*

Le Conseil note aussi avec satisfaction les progrès accomplis dans d'autres programmes agricoles, tels que les opérations d'amélioration et de reconstitution des plantations de cocotiers dans certaines régions dévastées par le typhon.

Bien que ces faits soient encourageants, il est inquiétant de constater que l'économie du Territoire continue à dépendre principalement du coprah et dans une certaine mesure du cacao. Le Conseil souhaite donc souligner la nécessité d'une nouvelle diversification de l'agriculture du Territoire de façon que celui-ci ne soit plus aussi exclusivement tributaire d'une ou deux cultures marchandes.

Elevage

88. L'élevage dans le Territoire porte surtout sur le porc et la volaille. Dans chaque district, la station agricole élève des reproducteurs (porcs et volailles) destinés à être vendus aux Micronésiens pour améliorer leur cheptel. L'élevage des bovins a été développé de façon appréciable dans le district de Saipan; dans les autres districts, celui des bovins et des kérébaus s'est développé également, mais dans des proportions moindres.

89. A sa vingt-septième session, le Conseil a noté avec satisfaction que la Mission de visite de 1961 avait estimé que le développement de l'élevage des bovins dans le district de Saipan était encourageant et il a exprimé l'espoir que des initiatives analogues seraient prises dans les autres districts où les conditions sont favorables.

Transports et communications

90. En 1961, l'Administration a dépensé pour les transports 1 591 884 dollars, soit environ 20 p. 100 du budget. Dans cinq des sept districts du Territoire, les transports maritimes à l'intérieur des districts et entre les districts sont assurés surtout par des bateaux appartenant à l'Etat et gérés par une société privée, la Pacific Micronesian Line. Aux îles Marshall, les transports sont assurés en outre par deux bateaux privés, qui sont exploités par des sociétés locales et suivent les horaires établis par l'administrateur de district. Saipan et Rota sont desservis par un bateau appartenant à la Saipan Shipping Company et par un bateau garde-côte transformé. Le trafic local est assuré en grande partie par des canoës à balancier et d'autres petites embarcations en bois qui parcourent de courtes distances. En plus des services maritimes, des services aériens hebdomadaires de voyageurs, de fret et de courrier sont assurés entre les chefs-lieux de district et Guam par trois appareils amphibies appartenant à l'Etat.

91. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que les transports avaient été grandement améliorés. Dans le district de Truk, un nouveau bateau, spécialement conçu pour la navigation locale, avait été mis en service. Le bassin du port de Truk avait été achevé, et le port fragué. Un navire à moteur, le *North Star*,

Star, had been acquired from the Department of the Interior as an additional major logistic vessel. Air service would be improved by the acquisition of a DC-4 aircraft and institution of its service on 1 July 1962. This new plane, which would carry forty passengers and appreciable cargo tonnage, would remove many of the problems now found with the operation of the amphibious aircraft, which could carry a maximum of fourteen passengers and which had very limited cargo capacity. The airfield on Yap Island had been reconstructed during the year under review and was expected to be in operation by 1 July 1962. In addition work had been started on the reconstruction of several airfields in the Territory.

92. Steps were taken to improve land transport. A thirty-five-mile road from the district centre to the Island of Majuro was opened. This road now links the entire atoll and was made by the community effort of the people of Majuro Atoll, aided by their Administration. On the Island of Yap the people have rehabilitated and improved nearly fourteen miles of road.

93. Radio broadcasting station facilities were expanded considerably. Two new government-sponsored broadcasting stations were established, one in Saipan and one in Palau, and equipment for a government-operated broadcasting station in Yap was procured. The first privately owned commercial radio broadcasting station in the Territory went on the air in the Truk District. Plans also call for a government-sponsored broadcasting station to open in Truk in 1962. During the year under review, also, seven additional government-owned and sponsored "outer-island" radio stations were installed in order to connect remote areas by radio to the district centres. Fourteen such radio stations are now in operation.

94. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council recalls the recommendations of the 1961 Visiting Mission regarding the development of transport facilities. It is hardly necessary to emphasize the close link which exists between economic expansion and the development of transport facilities, including inter-island air and sea transport, as well as surface transport in some of the larger islands for the more economical transport of crops. The Council therefore hopes that special attention and greater funds will be devoted to this purpose.

Commerce and trade

95. The value of exports during the period under review totalled \$2,130,384 compared with \$1,891,300 during 1960. Copra production during 1961, amounting to 13,949 tons, represented an increase of 3,232 tons over the previous year, and yielded revenue totalling \$1,775,866, which the

acheté au Département de l'intérieur, permettrait d'accroître sensiblement les possibilités de ravitaillement. L'acquisition d'un avion DC-4, qui allait être mis en service le 1^{er} juillet 1962, améliorerait les liaisons aériennes. Ce nouvel avion, qui pourrait transporter 40 passagers et un tonnage appréciable de fret, représenterait un très sérieux progrès par rapport aux appareils amphibies qui ne pouvaient transporter que 14 passagers et très peu de fret. Le terrain d'aviation de l'île de Yap, reconstruit pendant l'année, devait entrer en service le 1^{er} juillet 1962. On avait également commencé à reconstruire divers autres aérodromes du Territoire.

92. On travaillait à améliorer les transports terrestres. Une route de 35 milles reliant le centre du district à l'île de Majuro avait été récemment ouverte. Cette route reliait maintenant toutes les parties de l'atoll et avait été construite grâce aux efforts de la population de l'atoll de Majuro, aidée par l'administration locale. Sur l'île de Yap, la population avait remis en état et amélioré près de 14 milles de routes.

93. Les services d'émissions radiophoniques avaient été considérablement développés. De nouvelles stations avaient été créées sous les auspices du gouvernement, l'une à Saipan et l'autre dans les Palaos, et du matériel avait été acheté pour installer à Yap une station du gouvernement. Le premier poste commercial privé du Territoire avait commencé à fonctionner dans le district de Truk. Dans ce même district, le gouvernement ferait installer en 1962 sa propre station d'émission. De plus, au cours de l'année considérée, sept nouvelles stations de radio appartenant au gouvernement et exploitées par lui avaient été installées dans les îles périphériques pour relier les régions les plus éloignées aux centres de district. Il y avait maintenant 14 de ces stations.

94. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil rappelle les recommandations de la Mission de visite de 1961 concernant le développement des services de transport. Il n'est pas nécessaire de souligner le lien étroit qui existe entre l'expansion économique et le développement de tels services, notamment des liaisons aériennes et maritimes entre les îles ainsi que des communications routières dans quelques-unes des grandes îles en vue de permettre un transport plus économique des récoltes. Le Conseil espère donc que cette question fera l'objet d'une attention particulière et que des crédits supplémentaires seront ouverts à cette fin.

Commerce et négoce

95. Pendant la période considérée, la valeur des exportations a été de 2 130 384 dollars contre 1 891 300 dollars en 1960. La production de coprah a été de près de 13 949 tonnes en 1961, soit 3 232 tonnes de plus que l'année précédente, et a rapporté 1 775 866 dollars, ce qui, d'après l'Autorité

Administering Authority stated was the highest level thus far attained in the Territory. Copra is marketed by a private American company under contract to the Copra Stabilization Board, which in 1961 had \$699,432 in its Fund, while the separate Saipan Stabilization Fund stood at \$70,107. Trochus shell production dropped to 176,052 pounds in 1961 compared with 636,201 pounds in 1960, yielding \$63,717 and \$148,466, respectively. World market price of trochus shell showed a steady decline from a high of \$1,160 per ton in 1956 to \$640 per ton in 1961. The value of vegetables exported mainly from Saipan and Rota rose from \$104,988 in 1960 to \$118,748 in 1961. Handicraft exported through trading companies and other firms rose to \$23,369 in 1961 from \$20,711 in 1960. Income from fish and meat exports rose from \$27,000 in 1960 to \$78,000 in 1961.

96. The value of imports rose from \$3,746,734 to \$4,560,115, of which food items accounted for \$2,329,181.

97. Internal trade is carried on by local importing and trading companies by means of their own boats or by the Administration's field-trip vessels.

98. At its twenty-seventh session, the Council noted the recommendation of the 1961 Visiting Mission that a marketing expert should be stationed at the Trust Territory headquarters whose task would be to study the scope and availability of foreign markets for the Territory's produce and also to advise on the development of internal markets. The Council welcomed the statement by the Administering Authority that such an expert would soon be appointed. While appreciating that one of the difficulties in finding foreign markets would be the cost added to products on account of transport charges, the Council considered that the Administering Authority might find it useful, for planning purposes, to discount the transport element in the cost of the Territory's products by supporting directly the transport system, without attempting to recover such costs from the producers.

99. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that a Micronesian Products Centre had been established in Guam under the joint auspices of the Trust Territory Economic Development Unit and the new Community Development Office. Largely devoted to the sale of handicrafts at the present time, the Centre should in time develop into a Territory-wide marketing co-operative capable of servicing a wide variety of producers' co-operatives in the various districts.

Co-operatives

100. At its twenty-seventh session, the Council considered that the Administering Authority

administrante, constituait un chiffre record. L'écoulement du coprah est assuré par une compagnie privée américaine, liée par contrat à l'Office de stabilisation des prix du coprah, dont les réserves s'élevaient en 1961 à 699 432 dollars; celles du Fonds de stabilisation de Saïpan étaient de 70 107 dollars. La production de coquilles de troques est tombée en 1961 à 176 052 livres, contre 636 201 livres en 1960, d'une valeur de 63 717 dollars et 148 366 dollars, respectivement. Le prix mondial des coquilles de troques, qui était de 1 160 dollars par tonne en 1956, a baissé progressivement et était tombé à 640 dollars en 1961. L'exportation des légumes, en provenance surtout de Saïpan et de Rota, est passée de 104 988 dollars en 1960 à 118 748 dollars en 1961. Les produits artisanaux, exportés par des entreprises commerciales et autres, ont rapporté 23 369 dollars en 1961 contre 20 711 dollars en 1960. L'exportation du poisson et de la viande est passée de 27 000 dollars en 1960 à 78 000 dollars en 1961.

96. La valeur des importations est passée de 3 746 734 dollars à 4 560 115 dollars, dont 2 329 181 dollars pour les produits alimentaires.

97. Des maisons d'importation et de commerce locales assurent le commerce intérieur par leurs propres bateaux ou les bâtiments de cabotage de l'Administration.

98. A sa vingt-septième session, le Conseil a noté que la Mission de visite de 1961 avait recommandé la désignation au siège du Territoire d'un spécialiste des études de marché chargé d'étudier les débouchés extérieurs pour les produits du Territoire, d'en déterminer l'étendue et de donner des avis sur le développement du marché intérieur. Il s'est félicité de la déclaration du représentant spécial selon laquelle cet expert serait bientôt nommé. Tout en se rendant compte qu'une des difficultés à trouver des débouchés extérieurs résultait des frais de transport qui s'ajoutent au prix des produits, le Conseil a estimé que l'Autorité administrante pourrait juger utile, aux fins de la planification économique, de défalquer ces frais des produits, en prenant directement le transport à sa charge, sans essayer de faire supporter ces frais par les producteurs.

99. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'un centre des produits micronésiens avait été créé à Guam sous les auspices du Service du développement économique du Territoire sous tutelle et du nouvel Office du développement communautaire. Ce centre, qui pour le moment se consacrait surtout à la vente de produits de l'artisanat, devrait à la longue devenir une coopérative de vente pour l'ensemble du Territoire, en mesure de traiter avec les coopératives de production les plus diverses dans les différents districts.

Coopératives

100. A sa vingt-septième session, le Conseil a estimé que l'Autorité administrante devrait, ainsi

should, as suggested by the Visiting Mission, give strong encouragement to the establishment of co-operative societies for agricultural and industrial development.

101. In its annual report, the Administering Authority informed the Council that two fishermen's co-operatives were in operation in the Territory, one in the Ponape District and the other in the Palau District. Interest in the co-operative principles was increasing in other areas. One trading company in Yap has considered plans to incorporate additional co-operative practices into its organization, with eventual development to operations on a full co-operative basis if desired by the stockholders. In the main the stockholders of the chartered trading companies have shown little interest in changing their organizations into true co-operatives. A potential field does exist for other types of co-operatives, but establishment will not come about until co-operative practices and principles are understood by the indigenous population. The co-operatives officer of the South Pacific Commission visited the Territory in April 1959, and his visit stimulated interest in the co-operative field, particularly in the field of credit unions. During the year five credit unions received charters for operation in the Palau District and others were in process of formation.

102. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that a number of co-operative processing and marketing centres had been formed during the year under review. These ranged from cocoa-copra producers' units, a fishermen's co-operative and a boat-building association to a housing co-operative. Four staff members are now attending a post-graduate training course in co-operatives in Fiji and on their return to the Territory will conduct a series of co-operative training courses throughout the Territory.

103. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council, recalling its previous recommendations, welcomes the provisions of a co-operative officer at headquarters and local full-time co-operative officers or community development officers in the districts. It notes that some of these officers are currently receiving training in Fiji and that upon their return to the Territory, they will assist in providing training in co-operatives in the Territory itself.

Land

104. Customary forms of land tenure, which vary from place to place, prevail throughout the Territory. A handbook on customary land tenure, designed to serve as a preliminary guide for use of

que l'a suggéré la Mission de visite, encourager fortement la création de sociétés coopératives pour le développement agricole et industriel.

101. Dans son rapport annuel, l'Autorité administrante a informé le Conseil que deux coopératives de pêche fonctionnaient sur le Territoire, une dans le district de Ponapé et l'autre dans celui des Palaos. Le principe de la coopérative suscite un intérêt croissant dans d'autres zones. A Yap, une société commerciale a étudié la possibilité d'adopter de nouvelles méthodes coopératives, et d'effectuer par la suite toutes ses opérations sur une base coopérative si les actionnaires le désiraient. D'une façon générale, les actionnaires des sociétés commerciales ayant une charte ne souhaitent guère que leurs sociétés deviennent de véritables coopératives. Il y a place pour d'autres types de coopératives, mais il ne sera possible de les créer que lorsque les méthodes et les principes de l'action coopérative auront été compris par les populations autochtones. Le spécialiste des coopératives de la Commission du Pacifique Sud s'est rendu en avril 1959 sur le Territoire et sa visite a stimulé un vif intérêt au sujet des coopératives, notamment au sujet des mutuelles de crédit. Dans le courant de l'année, cinq mutuelles de crédit se sont vu accorder l'autorisation de fonctionner dans le district des Palaos et d'autres sont en voie de formation.

102. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil qu'un certain nombre de coopératives de production et de centres de commercialisation avaient été créés au cours de l'année considérée, depuis une coopérative de producteurs de cacao et de coprah et une coopérative de pêche jusqu'à une association de constructeurs de bateaux et une coopérative de construction de logements. Quatre membres de ces organismes suivaient actuellement aux îles Fidji un cours de perfectionnement consacré aux coopératives et, à leur retour, donneraient eux-mêmes dans tout le Territoire une série de cours de formation sur les coopératives.

103. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil, rappelant ses recommandations antérieures, est satisfait de constater que l'on a nommé un fonctionnaire chargé des coopératives dans les services centraux ainsi que des fonctionnaires locaux à temps complet dans les districts pour les coopératives ou le développement communautaire. Il note que certains de ces agents suivent en ce moment un cours de formation aux îles Fidji et qu'à leur retour ils aideront à former dans le Territoire même du personnel de coopératives.

Régime foncier

104. Les formes coutumières de régime foncier, qui varient selon les endroits, prédominent sur toute l'étendue du Territoire. On a publié en 1959 un manuel sur le régime foncier coutumier pour

administrative and judicial personnel, was published in 1959.

105. Land holdings by non-indigenous persons are small and date from previous administrations. Such alienation is now prohibited under the Trust Territory Code.

106. Previous administrations claimed as public domain all land not then in actual use by the inhabitants and in addition acquired title to other lands. The title to this land now rests with the present administration. In recent years there have been a number of private claims against public domain land, as a result of which land has been returned to the former indigenous owners. Thus in the past several years, some 1,700 acres of public domain lands in the District of Palau have been returned to indigenous ownership. In each district there is a Land Advisory Board, the membership of which includes at least two Micronesians. The function of these boards is to advise the High Commissioner regarding the use and development of public lands, including its use for homesteading.

107. Under the Government's homesteading programme, public domain land has been made available for individual farms to Micronesians who do not have land and need it. Activity in this field is of major significance only in Palau, Ponape, Rota and Saipan Districts, since these are the only districts where sizable areas of public domain are to be found.

108. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that the programme of releasing public-domain land to the Micronesians had been accelerated and the issuance of homestead deeds greatly expedited. In the Ponape District alone some 276 quitclaims through the homesteading programme had been issued and every attempt was being made to push the homesteading programme vigorously. Additional personnel had been authorized for land and claims sections in various districts in order to expedite the necessary surveying. Homestead requirements were waived on land held by Micronesians on former Japanese leases, and 162 quitclaim deeds giving complete title to these leaseholders had been issued.

109. The only major land claims of significance unresolved in the Territory were those involving the use of the Kwajalein Atoll and certain portions of Majuro Atoll. Attempts were being made to reach a satisfactory settlement with the principles involved, but unfortunately such agreement had not yet been reached. Negotiations were being

servir de guide au personnel administratif et judiciaire.

105. Les propriétés foncières détenues par des personnes non autochtones sont de peu d'étendue et ont été acquises sous les administrations précédentes. Le Code du Territoire interdit maintenant cette aliénation de terres.

106. Les administrations précédentes ont déclaré terres du domaine public toutes les terres qui n'étaient pas effectivement utilisées par les habitants et ont aussi acquis des titres de propriété sur d'autres terres. L'Administration actuelle possède maintenant ces terres. Au cours des dernières années, il y a eu un certain nombre de réclamation de particuliers contre le domaine public, à la suite desquelles certaines terres ont été rendues à leurs anciens propriétaires autochtones. Ces dernières années, quelque 1 700 acres appartenant au domaine public ont ainsi été rendues à des particuliers autochtones dans le district des Palaos. Il existe, dans chaque district, un comité consultatif des questions foncières, qui doit comprendre au moins deux Micronésiens. Ces comités sont chargés d'assister le Haut Commissaire de leurs avis en ce qui concerne l'utilisation et la mise en valeur des terres du domaine public, y compris la constitution de ces terres en *homesteads* (biens de famille).

107. Dans le cadre du programme gouvernemental de constitution de *homesteads*, certaines terres du domaine public ont été remises, pour former des exploitations agricoles individuelles, à des Micronésiens qui ne possédaient pas de terres et en avaient besoin. Ce genre de transfert de propriété n'est important que dans les districts des Palaos, de Ponapé, de Rota et de Saïpan, qui sont les seuls où les terres du domaine public aient une étendue considérable.

108. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que le programme de remise des terres du domaine public aux Micronésiens avait été intensifié et que l'octroi de titres constitutifs de biens de famille avait été considérablement accéléré. Dans le seul district de Ponapé, on avait délivré quelque 276 actes de transfert de propriété dans le cadre du programme de *homesteading* et l'on s'efforçait de pousser le programme au maximum. Un personnel supplémentaire avait été affecté aux services du cadastre et du contentieux foncier de divers districts en vue de hâter le plus possible les travaux à faire sur les lieux. Les conditions relatives aux biens de famille n'avaient pas été exigées pour les terres occupées à bail par des Micronésiens sur d'anciennes propriétés japonaises et 162 actes de transfert de propriété avaient été dressés au profit de ces Micronésiens.

109. Les seules revendications foncières de quelque importance encore en instance dans le Territoire concernaient l'utilisation de l'atoll de Kwajalein et de certaines parties de l'atoll de Majuro. L'Administration avait tenté, malheureusement sans succès, de parvenir à une règlement satisfaisant avec les intéressés. Les négociations se pour-

continued and hope was expressed that a mutually satisfactory settlement would soon be forthcoming. If settlement were not possible, provision would be made to resolve the question through judicial proceedings.

OBSERVATIONS OF MEMBERS OF THE TRUSTEESHIP
COUNCIL REPRESENTING THEIR INDIVIDUAL
OPINIONS ONLY

General economy

110. The representative of Australia wondered whether the Trust Territory of the Pacific Islands could ever support a viable economy. Nevertheless, he appreciated the efforts being made toward an increasing degree of self-support in the economic sense. He thought that perhaps a fisheries industry could make a not unsubstantial contribution in the economic development of the Territory. This, he thought, should be fully investigated.

111. The representative of India felt that no economic planning had been undertaken in the Territory and no such thing as an integrated long-term plan of economic development existed. He recalled that the 1961 Visiting Mission had seen only isolated projects, and found that even among those isolated projects there were no well-defined priorities and no provision for funds on a planned, continuous basis. The Mission had seen too many schools and too many hospitals the construction of which had to be suspended year after year for six or eight months because the funds allocated for a particular year had expired.

112. The representative of China felt that the Administering Authority had taken a step in the right direction by forming a task force to deal with the economic problems of the Territory. Since the Administration was at present preoccupied with the preparation of a long-range economic plan for the Territory, he did not wish at the present stage to go into great detail with regard to the economic problems of Micronesia. He hoped that the economic unit newly added to the headquarters had at its disposal sufficient up-to-date data which would enable the economic experts to formulate specific plans for economic development in all fields, taking into account available markets both within and outside the Territory. To achieve a break-through on the economic front in Micronesia the Administering Authority would have to provide funds not only sufficient to ensure the maintenance of adequate services in the Territory but also ample enough to follow through a vigorous start on more ambitious and realistic economic development plans. He thought that for the year under review the plans for outside capital participation in economic enterprises, the creation of a Micronesian economic development fund, the establishment of the Micronesian Products Centre, the increase of credit unions and the expansion

suivaient et l'on gardait l'espoir de pouvoir bientôt parvenir à un règlement mutuellement satisfaisant. Sinon, des dispositions seraient prises pour régler la question en justice.

OBSERVATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE TU-
TELLE, NE REPRÉSENTANT QUE LEURS PROPRES
OPINIONS

Généralités

110. Le représentant de l'Australie s'est demandé si le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique pourrait jamais avoir une économie viable. Cependant, il s'est félicité des efforts faits pour que le Territoire se suffise davantage à lui-même. Il a émis l'opinion que la pêche pourrait peut-être contribuer de façon assez importante au développement économique du Territoire et que cette question devrait être étudiée de manière approfondie.

111. Le représentant de l'Inde a déclaré qu'aucun effort de la planification économique n'avait été fait dans le Territoire et qu'aucun plan de développement économique intégré et à long terme n'avait été élaboré. La Mission de visite de 1961 n'avait trouvé que quelques projets isolés et, même pour ceux-ci, on n'avait pas établi d'ordre de priorité bien précis ni prévu de système permanent d'octroi des crédits. La Mission avait vu trop d'écoles et d'hôpitaux dont la construction avait dû être interrompue pendant six ou huit mois parce que les crédits ouverts pour l'année se trouvaient épuisés.

112. Le représentant de la Chine a déclaré que l'Autorité administrante avait fait un pas dans la bonne direction en créant un service spécial chargé de s'attaquer aux problèmes économiques du Territoire. Etant donné que l'Administration s'employait à l'heure actuelle à élaborer un plan économique à long terme pour le Territoire, il ne se proposait pas à ce stade d'examiner dans le détail les problèmes économiques qui se posaient en Micronésie. Il espérait que le service qui venait d'être créé au siège administratif disposait d'assez de données à jour pour permettre à ses économistes de formuler des plans précis de développement économique dans tous les domaines en tenant compte des marchés qui existaient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Territoire. Pour que la Micronésie sorte de la stagnation, l'Autorité administrante devait fournir des fonds qui soient non seulement suffisants pour assurer de façon convenable le fonctionnement des services compétents dans le Territoire, mais encore assez importants pour permettre d'entreprendre et de mener à bien des plans de développement économique plus ambitieux. Le représentant de la Chine a estimé que l'élaboration de plans visant à faire participer les capitaux étrangers à l'activité économique du Territoire, la création d'un fonds de développement

of co-operatives were all commendable measures of great importance.

113. The representative of France expected that the investment of foreign capital now being authorized to some degree would in certain industries, especially fishing, produce a certain growth. Similarly, the creation of an economic development fund would tend to promote an increase in the volume of business, principally that of small businesses and co-operatives, which would benefit from loans to be granted by this fund.

114. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics felt that in this field, which was intimately connected with the vital interests of the population, the Administering Authority was acting in accordance with the basic United States policy with regard to the Trust Territory, which was aimed towards not permitting in the near future the proclamation of political independence in the region. He felt that because of the unsatisfactory situation to date, even the steps in the development of the economy of the Territory which had taken place under Japanese administration sounded like an achievement. He recalled that the High Commissioner had acknowledged that in fifteen years the United States administration had not re-established even those fishing industries which under the Japanese had yielded rather high exports — at fair prices — of the order of as much as 30,000 tons a year and that in the waters surrounding the islands there was an extreme wealth of fish and other living resources. He wondered why these were not being developed and the population was continually doomed to a very low level of life; that was the result of the so-called management of natural economy. He could not believe that if the United States were really interested in raising the standard of living of the population of the Trust Territory it would have been unable, in fifteen years, to restore the economy at least to the volume existing before the United States had accepted responsibility for the administration of the Territory. He could also not believe that the United States would have been unable, had it so wished, to formulate a plan for economic development in the Territory. Only now was the United States realizing that perhaps some planning in the economic field might yield results. But this was done only in the sixteenth year of administration, although the importance of such planning had already been pointed out on numerous occasions in the course of the discussions which had taken place in the Council.

économique de la Micronésie, l'établissement d'un centre des produits micronésiens, le développement des mutuelles de crédit et des coopératives constituaient, pour l'année considérée, des mesures de grande importance dont il convenait de se féliciter.

113. Selon le représentant de la France, on était en droit d'espérer que, les investissements de capitaux extérieurs étant désormais partiellement autorisés, diverses industries, notamment celle de la pêche, connaîtraient une certaine expansion. De même, la création d'un fonds de développement économique était de nature à favoriser l'accroissement du volume des affaires, principalement celui des petites entreprises et des coopératives qui bénéficieraient des prêts accordés par ce fonds.

114. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a déclaré que, dans le domaine de l'économie, qui était intimement lié aux intérêts vitaux de la population, l'Autorité administrante poursuivait sa politique traditionnelle à l'égard du Territoire sous tutelle, dont le but était d'empêcher l'accession de cette région à l'indépendance dans un proche avenir. D'après lui, la situation actuelle était si peu satisfaisante que même les mesures de développement économique du Territoire prises du temps de l'administration japonaise prenaient figure de réalisation. Le Haut Commissaire avait reconnu que les Etats-Unis, depuis 15 ans qu'ils étaient chargés de l'administration du Territoire, n'avaient même pas rétabli les pêcheries qui, sous la domination japonaise, permettaient d'exporter, à des prix intéressants, jusqu'à 30 000 tonnes de poisson par an, et que les eaux entourant les îles étaient extrêmement riches en poissons et en autres ressources animales. Le représentant de l'Union soviétique a demandé pourquoi ces ressources n'étaient pas exploitées et pourquoi la population était condamnée de façon permanente à avoir un niveau de vie très bas; selon lui, c'était là le résultat de la prétendue gestion par les Etats-Unis des ressources naturelles du Territoire. Le représentant de l'Union soviétique se refusait à croire que, si les Etats-Unis s'étaient réellement attachés à élever le niveau de vie de la population du Territoire sous tutelle, ils n'auraient pas pu, en 15 années, redonner à l'économie tout au moins le niveau qu'elle avait avant qu'ils acceptent d'être responsables de l'administration du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique. Il était également évident que, s'ils l'avaient vraiment voulu, les Etats-Unis auraient pu établir un plan de développement économique du Territoire sous tutelle. Ce n'était qu'aujourd'hui que les Etats-Unis se rendaient compte qu'un plan de développement économique pourrait peut-être donner des résultats. Mais ils n'en prenaient conscience qu'au moment où leur administration entrait dans sa seizième année, alors que l'importance de la planification avait déjà été soulignée à maintes reprises au cours des débats du Conseil de tutelle.

Public finance: development of adequate public revenue

115. The representative of India stated that the Territory's budget was extremely limited and that because little money had been put into development, the Territory was not itself likely to yield the capital for investment that was needed. It had to come from outside. He recalled that the 1961 Visiting Mission had found that if the Government were to continue the policy, which it had been pursuing for some years, of forbidding the entry of foreign capital, then the Government must make the loss good and must itself provide the capital needed. He felt that some compromise would have to be struck somewhere. Some foreign capital, private capital, would have to be allowed into the Territory in certain areas. He had, for instance, the manufacturing of soda-water and other similar, modest projects in mind. In connexion with planning and economic development, the long-term provision of finances was absolutely essential, he thought. Such provision had not been made in the past, and unless the Administration was capable of ensuring that if a plan was prepared it would not remain unimplemented or unfulfilled for want of funds and that it would not be left dependent on annual appropriations which might or might not materialize, long-term planning would not be possible. Therefore, with respect to development, or at least to certain areas of development which should be tied together into a plan, the Administration should see that the provision of the necessary funds was made and that appropriations were made in such a way that the implementation of the plan would not be dependent on annual appropriations.

116. The representative of France wished that the debate in the Trusteeship Council could assist the special representative of the Administering Authority at least in obtaining from the Government and the Congress of the United States the necessary funds. Considering that the population of the Territory was not at all numerous, in comparison, for example, with the population of other Trust Territories, it seemed that the efforts required for the fiscal year 1963 did not reach a high level in absolute terms but, relatively speaking, opened up perspectives for great betterment in the lives of the inhabitants of the islands.

117. The representative of Bolivia hoped that the United States Congress would look with sympathy at the future of the islands and would find it necessary to increase the budget for them.

118. The special representative of the Administering Authority stated that the introduction of outside capital participation in economic enterprise within the Territory would measurably aid economic development.

Fisheries

119. The representative of India believed that

Finances publiques: création de recettes publiques suffisantes

115. Le représentant de l'Inde a déclaré que le budget du Territoire était extrêmement limité et que, comme on n'avait consacré que peu de fonds au développement, le Territoire ne pourrait pas fournir par lui-même les capitaux d'investissement nécessaires. Ceux-ci devraient être fournis par l'étranger. La Mission de visite de 1961 avait déclaré que, si le gouvernement poursuivait la politique qu'il avait adoptée depuis plusieurs années et qui consistait à interdire l'entrée de capitaux étrangers, il devrait à titre de compensation fournir lui-même les capitaux nécessaires. Selon le représentant de l'Inde, il faudrait parvenir à un compromis. Certains capitaux étrangers, des capitaux privés, devraient pouvoir être utilisés dans certains secteurs de l'économie du Territoire, par exemple pour la fabrication d'eaux gazeuses ou d'autres activités de faible envergure. A son avis, le financement à long terme jouait un rôle capital dans la planification et le développement économiques. Dans le passé, rien n'avait été fait dans ce sens et, tant que l'Administration ne serait pas en mesure d'assurer que l'exécution d'un plan établi ne soit pas différée ou interrompue par le manque de crédits et ne dépende pas d'ouvertures annuelles de crédits plus ou moins problématiques, la planification à long terme ne serait pas possible. Dans le domaine du développement, ou tout au moins en ce qui concerne certains secteurs du développement qui devraient être intégrés dans un plan d'ensemble, l'Administration devrait donc veiller à ce que les fonds nécessaires lui soient fournis et à ce que l'exécution d'un plan ne soit pas conditionnée par des ouvertures annuelles de crédit.

116. Le représentant de la France a exprimé l'espoir que les débats du Conseil de tutelle aideraient au moins le représentant spécial de l'Autorité administrante à obtenir du Gouvernement et du Congrès des Etats-Unis les crédits nécessaires. Si l'on considérait que la population du Territoire était peu nombreuse, en comparaison par exemple de celle d'autres territoires sous tutelle, on avait le sentiment que l'effort demandé pour l'exercice 1963 n'atteignait pas des chiffres considérables en valeur absolue, mais qu'il représentait des perspectives d'amélioration relativement importante pour les habitants des îles.

117. Le représentant de la Bolivie a exprimé l'espoir que le Congrès des Etats-Unis envisagerait avec intérêt et sympathie l'avenir des îles et comprendrait la nécessité d'augmenter le budget qui leur est consacré.

118. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a déclaré que l'apport de capitaux étrangers contribuerait sensiblement au développement du Territoire.

Pêche

119. Le représentant de l'Inde a estimé que, du

the greatest economic hope of the Territory was its fish resources. He noted with regret that these resources had remained almost completely untouched. He did not think that the pilot project in Palau had progressed very much, in spite of the fact that a school had come into existence. He believed that any experiment in the development of fisheries in the Trust Territory of the Pacific Islands was a venture which could not go wrong, which had no prospect of a loss in the long run, and which could only expand. It therefore seemed to him that a somewhat bolder approach was indicated in the expansion of the present project and in its repetition in other districts, particularly in Ponape and perhaps also in the Marshall Islands and in Truk, possibly in Saipan. It seemed to him that the entire approach of the Administration was one of timidity. The priorities were such and the development so slow that, while year after year some increase was registered in the earnings of fisheries, by and large their development was not yet, and was not likely to be for the next five years, such as would make a tangible addition to the revenues of the Territory, whereas fisheries should be one of the major sources of Territorial revenue. He had noted with satisfaction the progress that had been made, but considered that progress to be insufficient. He hoped that the Administration would now immediately devote very special attention and sizably larger funds to the development of fisheries in the Territory.

120. The representative of Bolivia believed that the Council should insist on the need for more exploitation of the resources of the sea.

121. The special representative of the Administering Authority trusted that the first venture in this area, that of commercial fisheries, would be under way within the next few months. The fisheries resource of the Territory was without question the most valuable potential and one the Administering Authority earnestly wished to see used to the maximum advantage of the Micronesians.

122. The special representative of the Administering Authority assured the representative of India that the Administering Authority intended not only to keep the present fisheries project in operation, but to establish similar pilot projects in other districts as well. While encouraging commercial fisheries by outside capital, there was ample room for local government-sponsored projects as well.

Development of tourism

123. The representative of India believed that tourism offered very substantial prospects for the Territory and that greater thought and atten-

point de vue économique, c'est sur les ressources de la pêche que le Territoire pouvait fonder ses plus grands espoirs. Il a noté avec regret que ces ressources étaient demeurées presque complètement inexploitées. Il ne lui a pas semblé à ce sujet que le projet pilote des Palaos ait beaucoup avancé, en dépit de la création d'une école. Il a estimé que toute expérience de développement de la pêche dans le Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique ne pouvait pas échouer, ne risquait pas d'être déficitaire à la longue et ne pouvait que se développer. Il lui a donc paru que l'on devait adopter une attitude un peu plus hardie en ce qui concerne l'expansion du projet en cours qui pourrait être repris dans d'autres districts, notamment celui de Ponapé, peut-être aussi dans les îles Marshall, le district de Truk et celui de Saïpan. Le représentant de l'Inde pensait que toute l'attitude de l'Administration à cet égard avait été timorée. Les priorités et la lenteur du rythme de développement étaient tels que, bien que l'on ait enregistré d'année en année une certaine augmentation des recettes provenant de la pêche, son développement ne permettait pas encore et ne permettrait probablement pas, avant cinq ans, d'accroître sensiblement les recettes du Territoire, alors que la pêche devrait être l'une de ses principales sources de revenu. Le représentant de l'Inde a pris note avec satisfaction des progrès réalisés, mais il les a jugés insuffisants. Il a exprimé l'espoir que l'Administration consacrerait dès à présent une attention toute particulière au développement de la pêche dans le Territoire et lui allouerait des crédits beaucoup plus importants.

120. Le représentant de la Bolivie a été d'avis que le Conseil devait insister sur la nécessité d'exploiter plus intensivement les ressources de la mer.

121. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a déclaré qu'il comptait qu'une première tentative dans ce domaine, intéressant les pêcheries commerciales, serait entreprise dans les mois à venir. Il était hors de doute que la pêche constituait pour le Territoire la ressource potentielle la plus précieuse et l'Autorité administrante souhaitait vivement l'utiliser pour le plus grand profit des Micronésiens.

122. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a assuré le représentant de l'Inde que l'Autorité administrante se proposait non seulement de poursuivre l'exécution du projet concernant la pêche qui était actuellement en cours, mais aussi d'entreprendre des projets pilotes analogues dans d'autres districts. Si l'on encourageait le développement des pêcheries commerciales au moyen de capitaux étrangers, on ne disposerait pas moins d'amples possibilités pour mettre également en route des projets subventionnés par l'Administration.

Développement du tourisme

123. Le représentant de l'Inde a estimé que le tourisme offrait au Territoire d'excellentes possibilités et qu'il faudrait se préoccuper davantage

tion should be given to the development of tourism and the facilities which were necessary for the tourist industry, such as hotels, motels, residences and all the other facilities.

Agriculture

124. The representative of India expressed the hope that the Administration would continue to give serious consideration to the necessity of diversifying the agricultural production of the Territory so that, after a number of years, the Territory would not continue to remain dependent on only one or two crops, particularly a crop such as coconut palm, which was subject to the hazards of typhoons that occurred all too frequently in the Territory.

125. The representative of India recalled the recommendation of the 1961 Visiting Mission with regard to the need for diversification of crops and thought that steps in that direction should be taken.

126. The representative of France noted the very considerable progress that had been made in production. He fully approved the measures taken with a view to diversifying the economy, particularly those involving the introduction of new cash crops. The initial results achieved should encourage the Administering Authority to continue its efforts in that direction.

Transport and communications

127. The representative of China thought that in attacking the economic problems of the widely scattered island communities of the Territory the Administering Authority had done the right thing by making greater efforts in tackling the problem of transport and communications. He hoped that the Administering Authority would consider extending the plans for outside capital participation in the field of transport.

Co-operatives

128. The representative of Bolivia was of the opinion that co-operatives should be promoted.

129. The special representative of the Administering Authority stressed that he was in full accord with other members of the Council regarding the importance of co-operative development in economic advancement, and was devoting increasing attention to such development. A Territory-wide co-operative seminar had been held in July 1961 in Palau and other Territory-wide seminars were planned for the summer of 1962. A co-operative officer had been added to the headquarters staff and each district now had local co-operative officers or community development officers devoting full time to co-operative development. The Territory co-operative officer and three district co-operative staff members were at present in Fiji attending an advanced training course in

de son développement et de celui des installations nécessaires (hôtels, motels, etc.).

Agriculture

124. Le représentant de l'Inde a exprimé l'espoir que l'Administration continuerait de se préoccuper de la nécessité de diversifier la production agricole du Territoire, de façon que, dans un certain nombre d'années, le Territoire ne soit plus tributaire d'une ou deux cultures, et notamment de la production de coprah, si aléatoire en raison des typhons très fréquents dans le Territoire.

125. Le représentant de l'Inde a rappelé la recommandation que la Mission de visite de 1961 avait faite au sujet de la nécessité de diversifier davantage les cultures et il a considéré que des mesures devaient être prise à cet effet.

126. Le représentant de la France a pris note des progrès appréciables de la production agricole. Il a approuvé pleinement les mesures adoptées en vue de diversifier l'économie, notamment par l'introduction de nouvelles cultures marchandes. Les premiers résultats obtenus devraient inciter l'Autorité administrante à persévérer dans cette voie.

Transports et communications

127. Le représentant de la Chine a souligné que, en s'attaquant aux problèmes économiques dus à la dispersion extrême des communautés insulaires du Territoire, l'Autorité administrante avait eu raison d'intensifier ses efforts pour résoudre le problème des communications et des transports. Il a exprimé l'espoir qu'elle envisagerait la possibilité d'étendre la participation de capitaux étrangers au domaine des transports.

Coopératives

128. Le représentant de la Bolivie a estimé qu'il convenait d'encourager la formation de coopératives.

129. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a souligné qu'il reconnaissait comme tous les membres du Conseil l'importance que le développement des coopératives présentait pour le progrès économique. L'Administration s'attachait de plus en plus à développer les coopératives. Un cycle d'études à ce sujet, auquel avaient assisté des délégués venant de tout le Territoire, avait eu lieu en juillet 1961 à Palao et on comptait en organiser d'autres durant l'été de 1962. Un fonctionnaire chargé des coopératives était maintenant attaché au personnel du siège administratif et chaque district avait maintenant des fonctionnaires du même genre ou des agents du développement communautaire qui consacraient tout leur temps au développement des coopératives. Le fonctionnaire

co-operatives. Upon their return, they would conduct similar training sessions in the various districts of the Territory. There were now some twenty-three co-operatives operating in the Territory, ranging from credit unions to marketing and producing co-operatives and a housing co-operative. He expected an increased rate of growth in all types of co-operative enterprise in the forthcoming year.

Land

130. The representative of Bolivia thought that the statement made by the special representative could pave the way and channel the way for land holding and ownership in the future. The special representative had said that all available land belonged to the Administration. Therefore, he thought the Council should bear in mind that this 25 per cent of available land had to be held in reserve if it had to think of the future growth of the population of the Territory. In that connexion, he believed that for the future development of the population, a minimum of land held in reserve should remain in the hands of the Administration, but, rather, later, in the hands of the Legislative Council of Micronesia.

131. In connexion with the question of the claim of the people of Kwajalein, the representative of India recalled that the Trusteeship Council had adopted resolution 2063 (XXVI) in which it recommended that the Administering Authority should consider making an initial lump-sum payment, on a provisional basis, subject to adjustment when a final settlement was reached. He regretted that no progress had been made in that connexion and that the people of Kwajalein had not received the payment due to them. Initial payment, a lump-sum payment, did not have to be a matter of detailed negotiations. He also recalled that the 1961 Visiting Mission had gone into the matter in great detail, but even then, no progress had been made. The Mission had recommended that, in the event these cases pertaining to the compensation for land under the use of the United States Government were not brought to a satisfactory close in the very near future, the amount of compensation to be paid to the people concerned and the manner in which such compensation was to be paid should be determined by arbitration. Now the United States Government had initiated a measure in the Congress to enable a judicial settlement of the case to be made in United States courts. The representative of India thought this measure was likely to have value only if there was a willingness on the part of the people to seek a judicial settlement in the United States courts. If, from the very start, it was not their intention to do

du siège et les trois fonctionnaires de district chargés des coopératives se trouvaient en ce moment aux îles Fidji, où ils suivaient un stage de perfectionnement en matière de coopératives. Dès leur retour, ils organiseraient des stages analogues dans les divers districts du Territoire. Il y avait maintenant dans le Territoire 23 coopératives, qui étaient des sociétés de crédit mutuel, des coopératives de vente, des coopératives de production et une coopérative de logement. On pouvait s'attendre à ce que les entreprises coopératives de tout type continuent à se développer au cours de l'année à venir.

Régime foncier

130. Le représentant de la Bolivie a estimé que la déclaration faite par le représentant spécial pourrait ouvrir la voie et préparer le terrain à une solution des problèmes du régime foncier et de la propriété des terres. Le représentant spécial avait indiqué que toutes les terres disponibles appartenaient à l'Administration. Le représentant de la Bolivie pensait donc que le Conseil considérerait que ces terres, représentant ces 25 p. 100 de toutes les terres, devraient être conservées en réserve, en prévision de l'augmentation future de la population du Territoire. Il estimait que, pour faire face à cet accroissement démographique, un minimum de terres réservées devaient demeurer entre les mains de l'Administration et, plus tard, du Conseil législatif de la Micronésie.

131. En ce qui concerne la question de la demande d'indemnisation des habitants de Kwajalein, le représentant de l'Inde a rappelé que le Conseil de tutelle avait adopté la résolution 2063 (XXVI) dans laquelle il avait recommandé à l'Autorité administrante d'envisager le versement d'une somme forfaitaire initiale à titre provisoire, sous réserve d'un ajustement au moment du règlement final. Le représentant de l'Inde a regretté qu'aucun progrès n'ait été fait dans ce sens et que les habitants de Kwajalein n'aient pas reçu le versement qui leur était dû. Un versement initial, sous forme de somme forfaitaire, ne devrait pas nécessiter des négociations détaillées. Le représentant de l'Inde a rappelé que la Mission de visite de 1961 avait étudié la question de façon très détaillée. Malgré cela, aucun progrès n'avait été accompli. La Mission avait recommandé que, dans l'hypothèse où ces affaires d'indemnisation pour l'utilisation de terres par le Gouvernement des Etats-Unis ne seraient pas réglées de façon satisfaisante dans un très proche avenir, le montant de l'indemnité et les modalités d'indemnisation soient fixés par voie d'arbitrage. Maintenant, le Gouvernement des Etats-Unis venait de demander au Congrès d'autoriser un règlement judiciaire de cette question devant un tribunal des Etats-Unis. Le représentant de l'Inde a considéré qu'une telle procédure de règlement n'aurait de valeur ou de validité que si les habitants étaient disposés à l'accepter. Si, dès le début, telle n'était pas leur intention, cette procédure ne devrait

so, then the case would not be taken any further. If the people of Kwajalein were not willing to take the matter to the courts and if they wanted a quick settlement, then the Visiting Mission's recommendation, which was unanimous, should be given due weight and should be given the necessary attention. Whatever mode of settlement might ultimately be agreed upon, it was still within the powers of the Administration, in conformity with the intentions of resolution 2063 (XXVI), to offer a lump-sum payment to the people involved so that their financial distress would be alleviated, at least to some degree — subject, of course, to an adjustment of this initial lump-sum advance being made at the time of the final settlement.

132. The representative of China noted with disappointment that the land claims in Kwajalein, after protracted negotiations, were still unresolved. He hoped that the Administering Authority would give further consideration to the matter and see if a satisfactory settlement could be reached in the very near future by such equitable means as were in full accord with the provisions of the Trusteeship Agreement. If, in the judgement of the Administering Authority, no solution could be reached by negotiations and such equitable means, the only recourse was to determine by arbitration the amount of compensation and the manner in which such compensation was to be paid, as recommended by the Trusteeship Council at its twenty-seventh session, on the suggestion of the 1961 Visiting Mission.

133. The special representative of the Administering Authority regretted that he was not in a position to reply to the question as to the attitude of the claimants to legislation authorizing the United States Court of Claims to adjudicate the matter. He thought that it would not appear to be desirable to attempt to commit the claimants in advance to a specific text of legislation. In any case, the Congress would act on such legislation only after the claimants and their attorneys, as well as the Executive Branch of United States Government, had had full opportunity to present their views at the Congressional hearings on the legislation.

D. SOCIAL ADVANCEMENT

OUTLINE OF CONDITIONS AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE TRUSTEESHIP COUNCIL

Medical and health services

134. Medical facilities provided by the Territory's Public Health Department consist of nine general hospitals with a combined bed capacity of 424, and some 103 outlying dispensaries (108 in 1960). The decrease in the number of these dispensaries is due solely to a programme of consolidation of services in neighbouring and sparsely populated municipalities or islands. In addition, Ponape and Saipan Districts each has a leprosum.

pas être entreprise. Si les habitants de Kwajalein n'acceptaient pas que l'affaire soit portée devant un tribunal des Etats-Unis et demandaient qu'elle soit réglée rapidement, la recommandation de la Mission de visite, qui avait été adoptée à l'unanimité, devrait recevoir toute l'attention qu'elle méritait. Quel que soit le mode de règlement qui serait adopté d'un commun accord, l'Administration pourrait, conformément à la résolution 2063 (XXVI), offrir aux intéressés une somme forfaitaire initiale qui atténuerait jusqu'à un certain point leurs difficultés financières, en attendant le règlement final.

132. Le représentant de la Chine a noté avec regret que les demandes d'indemnisation pour les terres de Kwajalein, malgré de longues négociations, n'avaient pas encore été réglées. Il a exprimé l'espoir que l'Autorité administrante continuerait d'étudier le problème afin de voir quel règlement satisfaisant pourrait lui être apporté dans un très proche avenir par des moyens équitables et pleinement conformes à l'Accord de tutelle. Si, de l'avis de l'Autorité administrante, aucune solution ne pouvait être trouvée par voie de négociation ou d'autres moyens équitables du même ordre, le seul recours serait de déterminer par arbitrage le montant des indemnités et les modalités de leur versement, ainsi que le Conseil de tutelle l'avait recommandé à sa vingt-septième session, sur la suggestion de la Mission de visite de 1961.

133. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a exprimé le regret de ne pas pouvoir renseigner le Conseil sur l'attitude des demandeurs à l'égard du projet de loi autorisant la Court of Claims des Etats-Unis à statuer sur l'affaire. Il ne croyait pas qu'il soit indiqué de faire un pronostic sur ce que serait cette attitude. De toute façon, le Congrès ne se prononcerait sur ce projet de loi que lorsque les demandeurs et leurs avocats, ainsi que le Gouvernement des Etats-Unis auraient été entendus par les commissions parlementaires compétentes.

D. PROGRÈS SOCIAL

APERÇU DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE TUTELLE

Services médicaux et sanitaires

134. Le département de la santé publique du Territoire gère neuf hôpitaux généraux, comptant au total 424 lits, ainsi que 103 dispensaires (contre 108 en 1960) situés en dehors des centres. Si le nombre des dispensaires a diminué, c'est simplement parce qu'on a regroupé les services dans les municipalités et les îles peu peuplées. De plus, les districts de Ponapé et de Saïpan possèdent chacun une léproserie.

135. The Department of Public Health is administered and supervised by a director on the staff of the High Commissioner. In the field he has an inter-district staff, including the Assistant Director of Public Health, the Director of Sanitation, the Director of the School of Nursing, the Public Health Statistician and the Director of Dental Services. The last-named is expected to be replaced by a Micronesian. Micronesians hold the position of District Director of Health in all districts except Saipan, which anticipated having a Micronesian director by March 1962.

136. Expenditure on public health for the fiscal year 1961, totalling \$583,901, showed a decrease from the \$783,763 spent in the previous year. Collections for medical and dental services usually accounted for 5 to 8 per cent of the total public health expenditures apart from costs of constructing, maintaining and improving facilities. During the period under review, it was reported that the construction of a new hospital at Majuro had been begun, that work had continued on the Palau hospital, of which only the final section remained to be built, and that plans were being prepared for further expansion of hospital facilities.

137. As regards the over-all numerical strength of the medical staff, the Administering Authority reported that the number of non-indigenous personnel decreased from twenty (including four physicians and one dentist) in 1960 to nineteen (including three physicians and one dentist) in 1961, while during the same period, the total of indigenous personnel increased from 461 to 488. Among the latter, the number of indigenous medical and dental officers remained at fifty-one and of graduate nurses decreased from sixty-four to fifty-eight. In the lower categories, the number of Micronesian health aides in outlying dispensaries increased from 111 to 116, while the number of hospital, medical health and nurse aides and trainees fell from 111 to 87.

138. The Public Health Department continued to maintain a medical training programme for Micronesians. During 1961, ten students were enrolled at the Central Medical School at Suva, Fiji, and three scholarship students were studying medicine at universities abroad. Full-fledged dental university scholarships were also offered.

139. At its twenty-seventh session, the Council expressed appreciation for the efforts of the Administering Authority in providing medical and health services to the people of the Territory and for the progress achieved in that field. But at the same time it emphasized the need for improvement of medical and health facilities in the outlying islands.

140. In the report under review, the Administering Authority referred to its assurance, which the Council had noted at its twenty-seventh

135. Le Département de la santé publique est géré et contrôlé par un directeur qui fait partie du personnel du Haut Commissaire. Celui-ci dispose en outre, pour l'ensemble des districts, du directeur adjoint de la santé publique, du directeur de l'hygiène publique, du directeur de l'école d'infirmières, d'un statisticien de la santé publique et du directeur des services dentaires. On pense qu'un Micronésien sera bientôt nommé à ce dernier poste. Les directeurs de la santé publique sont des Micronésiens dans tous les districts, sauf à Saïpan, où l'on pense qu'un directeur micronésien sera nommé en mars 1962.

136. Les dépenses de santé publique ont été de 583 901 dollars, pendant l'exercice 1961, contre 783 763 dollars l'année précédente. Les honoraires perçus pour les services médicaux et dentaires représentent ordinairement de 5 à 8 p. 100 des dépenses totales de santé publique, sans compter les dépenses de construction, d'entretien et d'amélioration. Pendant la période considérée, on a commencé la construction d'un nouvel hôpital à Majuro; à l'hôpital des Palaos, il ne manquait plus que la dernière aile. On préparait également des plans pour développer encore davantage les services hospitaliers.

137. En ce qui concerne le personnel médical, l'Autorité administrante a signalé que l'effectif du personnel non autochtone, qui était de 20 (y compris 4 médecins et 1 dentiste) en 1960, n'était plus que de 19 (y compris 3 médecins et 1 dentiste) en 1961, tandis que l'effectif du personnel autochtone était passé de 461 à 488. Sur ce chiffre, les médecins et dentistes autochtones sont restés au nombre de 51, tandis que le nombre des infirmières diplômées a baissé de 64 à 58. Dans les catégories subalternes, l'effectif des auxiliaires médicaux micronésiens des dispensaires est passé de 111 à 116, tandis que celui des auxiliaires médicaux, des infirmières auxiliaires et des élèves infirmières a baissé de 111 à 87.

138. Le Département de la santé publique a poursuivi l'exécution d'un programme de formation médicale de Micronésiens. En 1961, 10 étudiants étaient inscrits à l'Ecole centrale de médecine des îles Fidji à Suva, et trois étudiants ont reçu des bourses pour étudier la médecine à l'étranger. Des bourses complètes ont également été offertes pour l'étude de la médecine dentaire.

139. A sa vingt-septième session, le Conseil a noté avec satisfaction les efforts déployés par l'Autorité administrante pour fournir des services médicaux et sanitaires à la population du Territoire ainsi que les progrès réalisés dans ce domaine. Il a cependant souligné qu'il était nécessaire d'améliorer les services médicaux et sanitaires dans les îles éloignées.

140. Dans le rapport sur l'année considérée, l'Autorité administrante a rappelé les assurances qu'elle avait données et dont le Conseil avait pris

session, that every effort would be made to provide the technical assistance and aid which the Micronesian medical officers might request. The Administering Authority expressed full agreement that increased attention should be given to the improvement of health services in the outlying islands. It stated that that was one of the major programmes of the Department of Public Health and was being given the highest priority.

141. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that the safeguarding of the health of the people of Micronesia was one of the most important aspects of the Administration's over-all programme. With the appointment in 1961 of a Saipanese physician to the post of District Director of Public Health in the Mariana Islands District, all the districts of the Territory now have qualified Micronesians in charge of district public health programmes. Other qualified Micronesian public health staff moved into positions of greater responsibility.

142. Construction of new hospital facilities was expedited; a new hospital was opened in Palau and a new hospital plant was nearing completion in Saipan; the new hospital plant for the Marshalls is now half completed. Hospital plants for Truk and Ponape Districts are to be started in the coming fiscal year.

143. Post-graduate training for Micronesian doctors, nurses and dentists was carried out at the United States Navy Hospital and the Navy Dental Clinic on Guam. This training was part of an intensified programme of refresher courses for Micronesian medical staff. Plans call for continuation and expansion of this training in public medical and health institutions on Guam, in the Philippines and in the United States.

144. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes with concern that tuberculosis still continues to be a serious health problem in the Territory. It urges the Administering Authority to undertake all possible measures for the expeditious eradication of this disease.

The Council notes with satisfaction the construction of new hospital facilities and the training of Micronesian doctors, nurses and dentists. It urges the Administering Authority to give increased attention to the improvement of medical and health services, as well as the training of medical staff, especially for outlying islands.

Labour

145. About 4,200 persons are employed as wage earners, some half of them by the Administration itself and the remainder in business enter-

note à sa vingt-septième session, selon lesquelles elle ne ménagerait aucun effort pour fournir aux fonctionnaires médicaux micronésiens toute l'assistance technique qu'ils pourraient demander. L'Autorité administrante a pleinement reconnu qu'il fallait accorder plus d'attention à l'amélioration des services médicaux des îles éloignées. Elle a déclaré que ce problème constituait l'un des principaux programmes du Département de la santé et bénéficierait de la plus haute priorité.

141. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que la protection de la santé des Micronésiens était l'un des aspects les plus importants du programme d'ensemble de l'Administration. Avec la nomination, en 1961, d'un médecin de Saïpan au poste de directeur de la santé publique dans le district des îles Mariannes, tous les districts avaient maintenant des Micronésiens qualifiés à la tête des programmes de santé publique. D'autres membres qualifiés du personnel de santé micronésien avaient été promus à des postes comportant plus de responsabilités.

142. La construction de nouvelles installations hospitalières avait été accélérée; un nouvel hôpital avait été ouvert dans les Palaos et un autre était en voie d'achèvement à Saïpan; le nouvel hôpital des îles Marshall était à moitié terminé. Les hôpitaux des districts de Truk et de Ponapé allaient être mis en chantier au cours du prochain exercice financier.

143. Des médecins, des infirmières et des dentistes micronésiens avaient suivi des cours de perfectionnement à l'hôpital et à la clinique dentaire de la Marine des Etats-Unis à Guam. Ces cours faisaient partie d'un programme intensif de cours de perfectionnement destinés au personnel médical micronésien. On envisageait de poursuivre et d'étendre cette formation dans les établissements publics de médecine et de santé à Guam, aux Philippines et aux Etats-Unis.

144. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil note avec inquiétude que la tuberculose continue à poser un grave problème sanitaire dans le Territoire. Il demande instamment à l'Autorité administrante de prendre toutes les mesures utiles pour l'éradication rapide de cette maladie.

Le Conseil note avec satisfaction la construction de nouveaux établissements hospitaliers et l'organisation de cours de formation pour médecins, infirmières et dentistes microsiens. Il demande instamment à l'Autorité administrante d'accorder plus d'attention à l'amélioration des services médicaux et sanitaires ainsi qu'à la formation du personnel médical, notamment pour les îles éloignées.

Main-d'œuvre

145. Environ 4 200 personnes ont un emploi régulier; la moitié environ sont au service du gouvernement, les autres travaillent dans des entre-

prises, salvage operations, work for the military and private employment.

146. Since wages and conditions in government service tend to become the standard, the policy of the Administering Authority is to avoid establishing a wage structure or conditions of employment in government which would make free competition in the labour market impossible. Wage rates for indigenous workers generally follow the Micronesian Title and Pay Plan. Under this plan, the minimum annual earnings range from \$353.60 for labourers, craftsmen and domestics at Grade A-1 level to \$3,161.60 for senior professionals and executives at Grade C-6 level. The eight-hour day, forty-hour week, is standard in government employment. In each district, labour boards composed of both American and Micronesian employees hear cases on labour problems and recommend action to the district administrators. In August 1960 the Inter-District Advisory Committee adopted a recommendation concerning the need for a cost-of-living survey. With regard to this recommendation, the Administration decided to postpone such a survey until the fiscal year 1962; but it granted an over-all 10 per cent pay increase for Micronesian workers under the Title and Pay Plan in January 1961.

147. Trade unions, although not prohibited, are non-existent. The only restriction on the right to strike is that which forbids striking against the Government. During the past year, no industrial disputes occurred and no employers or workers were charged with any offences against labour laws.

148. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that a number of studies were now under way with respect to the wage levels incorporated in the Micronesian Title and Pay Plan. A preliminary cost-of-living survey had been conducted and recommendations as to the possible revision of wage scales would be available for review before the close of the current fiscal year. In an attempt to establish a more realistic and equitable prevailing wage scale in the Kwajalein area, the District Administrator of the Marshall Islands District had been requested to study conditions there and submit a revision of present wage scales for that area.

OBSERVATIONS OF MEMBERS OF THE TRUSTEESHIP COUNCIL REPRESENTING THEIR INDIVIDUAL OPINIONS ONLY

Medical and health services

149. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics pointed out that the health

prises commerciales, s'occupent d'opérations de sauvetage, travaillent pour l'armée ou sont au service de particuliers.

146. Les traitements et salaires et les conditions d'emploi, pour l'ensemble des travailleurs, tendent à s'aligner sur ceux du personnel au service du gouvernement; aussi l'Autorité administrante a-t-elle pour politique de ne pas adopter de barèmes des traitements ou de conditions d'emploi qui rendraient la libre concurrence impossible sur le marché du travail. Les taux de rémunération des travailleurs autochtones sont généralement conformes au *Micronesian Title and Pay Plan*, en vertu duquel la rémunération annuelle minimum varie de 353,60 dollars pour les manœuvres, les artisans et le personnel domestique de la catégorie A-1 à 3 161,60 dollars pour les cadres administratifs supérieurs et le personnel de direction de la catégorie C-6. La semaine de 40 heures en cinq jours de huit heures est l'horaire type du personnel au service du gouvernement. Dans chaque district, un bureau du travail ayant un personnel américain et micronésien s'occupe des problèmes de la main-d'œuvre et recommande aux administrateurs de district certaines mesures à adopter. Le Comité consultatif interdistricts a adopté en août 1960 une recommandation concernant la nécessité de procéder à une enquête sur le coût de la vie. L'Administration a décidé d'attendre l'exercice financier 1962 pour effectuer l'enquête demandée. Elle a toutefois accordé une augmentation générale de 10 p. 100 aux travailleurs micronésiens en janvier 1961, au titre du *Micronesian Title and Pay Plan*.

147. Il n'y a pas de syndicats, bien qu'ils ne soient pas interdits. La seule restriction au droit de grève est le règlement qui interdit les grèves contre le gouvernement. Durant l'année écoulée, il n'y a pas eu de conflit du travail, et aucun employeur ou travailleur n'a été accusé d'infraction aux lois du travail.

148. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que l'on effectuait un certain nombre d'études portant sur le niveau des salaires prévus dans le *Micronesian Title and Pay Plan*. Une étude préliminaire du coût de la vie avait été effectuée, et des recommandations relatives à une révision possible des barèmes de salaires seraient soumises avant la fin de l'exercice en cours. Afin de disposer d'un barème des salaires plus réaliste et plus équitable pour la région de Kwajalein, on avait chargé l'administrateur de district des îles Marshall d'étudier la situation dans cette région et de soumettre un barème révisé.

OBSERVATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE TUTELLE, NE REPRÉSENTANT QUE LEURS PROPRES OPINIONS

Services médicaux et sanitaires

149. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a signalé que le niveau des

services in the Trust Territory were of a particularly low level. In the existing hospitals there was an inadequate number of doctors and nurses and a shortage of medical supplies. The hospital on the island of Truk was set up in a rusty iron hut, where there were tubercular patients in a serious condition separated by just a small curtain from mothers and new-born babies.

E. EDUCATIONAL ADVANCEMENT

OUTLINE OF CONDITIONS AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE TRUSTEESHIP COUNCIL

150. The main educational objectives of the Administering Authority are to provide every child with six years of elementary schooling, to enable selected students to proceed to secondary education and to encourage Micronesians in every way possible to assume themselves the responsibility for education. To achieve these objectives, a free public school system has been established which is supported jointly by the Administration and, at the primary level, by the municipalities. The system is supplemented by a small number (41) of non-subsidized mission schools.

151. The following table, compiled from statistics provided in the annual reports, gives an indication of the situation in the years 1960 and 1961 at the elementary and secondary stages.

Elementary schools

<i>Schools</i>	<i>Public</i>	<i>Non-public</i>	<i>Total</i>
30 June 1960	164	26	190
30 June 1961	164	26	190

Pupils

30 June 1960	10,630	2,787	13,417
30 June 1961	10,580	3,820	14,400

Junior secondary (intermediate) schools

<i>Schools</i>	<i>Public</i>	<i>Non-public</i>	<i>Total</i>
30 June 1960	8	12	20
30 June 1961	8	11	19

Pupils

30 June 1960	935	767	1,702
30 June 1961	886	918	1,804

Senior secondary schools

<i>Schools</i>	<i>Public</i>	<i>Non-public</i>	<i>Total</i>
30 June 1960	1	4	5
30 June 1961	2	4	6

Pupils

30 June 1960	135	200	335
30 June 1961	176	195	371

152. Avenues towards higher education are found outside the Territory. During the period 1960-1961, the total number of students enrolled in institutions of higher education abroad increased from 117 (including 33 on Guam, 41 in Hawaii and

services sanitaires du Territoire sous tutelle est particulièrement bas. Les hôpitaux qu'il y a manquent de médecins, d'infirmières et d'instruments médicaux. L'hôpital de Truk est logé dans une baraque de tôle rouillée; on y trouve dans la même salle des tuberculeux gravement atteints et, séparés d'eux par un simple rideau, des mères et des nouveau-nés.

E. PROGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

APERÇU DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE TUTELLE

150. Les principaux objectifs de l'Autorité administrante dans le domaine de l'enseignement sont les suivants: assurer à tous les enfants une formation primaire d'une durée de six ans, permettre à des élèves convenablement choisis de faire des études secondaires, et encourager les Micronésiens par tous les moyens possibles à assumer eux-mêmes la responsabilité de l'enseignement. Pour atteindre ces objectifs, un système d'enseignement public gratuit a été créé; au niveau de l'enseignement primaire, il est financé conjointement par l'Administration et par les municipalités. Ce système est complété par un petit nombre d'écoles de missions non subventionnées (41).

151. Le tableau suivant, établi d'après les statistiques fournies dans les rapports annuels, donne une idée de la situation dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire en 1960 et en 1961.

Etablissements primaires

<i>Ecoles</i>	<i>Publiques</i>	<i>Privées</i>	<i>Total</i>
30 juin 1960	164	26	190
30 juin 1961	164	26	190

Effectifs scolaires

30 juin 1960	10 630	2 787	13 417
30 juin 1961	10 580	3 820	14 400

Etablissements secondaires du premier cycle (écoles moyennes)

<i>Ecoles</i>	<i>Publiques</i>	<i>Privées</i>	<i>Total</i>
30 juin 1960	8	12	20
30 juin 1961	8	11	19

Effectifs scolaires

30 juin 1960	935	767	1 702
30 juin 1961	886	918	1 804

Etablissements secondaires du second cycle

<i>Ecoles</i>	<i>Publiques</i>	<i>Privées</i>	<i>Total</i>
30 juin 1960	1	4	5
30 juin 1961	2	4	6

Effectifs scolaires

30 juin 1960	135	200	335
30 juin 1961	176	195	371

152. Des possibilités sont offertes en dehors du Territoire aux étudiants qui désirent faire des études supérieures. Durant la période 1960-1961, le nombre total d'étudiants inscrits à l'étranger dans des établissements d'enseignement supérieur

12 in the Philippines) to 132 (including 64 on Guam, 22 in Hawaii and 16 in the Philippines). Of the latter, 46 (10 less than in 1960) were on government scholarships, 1 (1 less than in 1960) on a United Nations scholarship, and 28 (4 less than in 1960) on scholarships provided by private individuals, religious and other organizations.

153. Public expenditure on education decreased from \$760,200 (including \$121,898 for school construction) to \$736,886 (including \$211,761 for school construction). In the same period, however, educational expenditures by municipalities and missions showed increases. The contributions of the municipalities rose from \$172,824 to \$201,644 and of the missions from \$203,976 to \$284,256.

154. During the past year, five new elementary school buildings were nearly completed in three districts and work continued on two schools in another district. One-half of the necessary funds for such construction were furnished by the Administration under a grant-in-aid programme. New junior secondary schools were under construction in four districts and others were in the planning stages.

155. The year 1961 saw an increase in the number of both indigenous and non-indigenous teachers. The total of non-indigenous personnel rose from 96 (including 2 non-certificated teachers) to 108 (including 1 non-certificated teacher) and of indigenous personnel from 610 (including 255 non-certificated teachers) to 679 (including 312 non-certificated teachers). Among the latter, the number of indigenous teachers in public schools increased from 501 (including 428 elementary teachers) to 542 (including 457 elementary teachers). During the period under review, it was reported that the Administration had continued its efforts to improve the quality of teachers through the media of summer schools, short-term courses and in-service training. Territory-wide certification standards and salary schedules had been developed and were being put into effect with a view to bringing up teacher qualifications. Elementary teachers in almost all communities were paid from centrally collected district funds derived from local taxes.

156. At its twenty-seventh session, the Council commended the Administering Authority for its efforts in promoting education and in particular for the progress made in the field of primary education. It recommended, however, that central funds for education should be increased to meet the growing

est passé de 117 (dont 33 à Guam, 41 à Hawaï et 12 dans les Philippines) à 132 (dont 75 à Guam, 22 à Hawaï et 16 dans les Philippines). Sur le second total, 46 (soit 10 de moins qu'en 1960) bénéficiaient de bourses accordées par le gouvernement, 1 (soit 1 de moins qu'en 1960) bénéficiait d'une bourse des Nations Unies et 28 (soit 4 de moins qu'en 1960) bénéficiaient de bourses offertes par des particuliers, ou par des organisations religieuses ou autres.

153. Les dépenses publiques au titre de l'enseignement ont diminué, passant de 760 200 dollars (dont 121 898 dollars consacrés à la construction d'écoles) à 736 886 (dont 211 761 dollars consacrés à la construction d'écoles). Toutefois, durant la même période, les dépenses des municipalités et des missions au titre de l'enseignement ont augmenté. Les contributions des municipalités sont passées de 172 824 dollars à 201 644 dollars et celles des missions de 203 976 dollars à 284 256 dollars.

154. Durant l'année écoulée, la construction de cinq nouvelles écoles primaires dans trois districts a été presque achevée et les travaux de construction se sont poursuivis dans deux écoles dans un autre district. La moitié des crédits nécessaires à ces travaux a été fournie par l'Administration dans le cadre d'un programme de subventions. On construisait dans quatre districts de nouvelles écoles secondaires du premier cycle et l'on établissait des plans pour construire d'autres établissements scolaires.

155. L'effectif du personnel enseignant, tant autochtone que non autochtone, a augmenté en 1961. L'effectif total du personnel enseignant non autochtone est passé de 96 (dont 2 maîtres non diplômés) à 108 (dont 1 maître non diplômé) et celui du personnel autochtone de 610 (dont 255 maîtres non diplômés) à 679 (dont 312 maîtres non diplômés). Dans la dernière catégorie, le nombre des maîtres autochtones dans les établissements publics est passé de 501 (dont 428 instituteurs) à 542 (dont 457 instituteurs). Durant la période considérée, on a signalé que l'Administration avait poursuivi ses efforts pour améliorer la qualité du personnel enseignant en organisant des cours de vacances et des cours de brève durée, et en prévoyant une formation en cours d'emploi. Un système tendant à uniformiser le niveau des diplômes et le barème des traitements dans l'ensemble du Territoire a été élaboré et est mis en œuvre afin de relever le niveau du personnel enseignant. Dans presque toutes les collectivités, les maîtres de l'enseignement primaire sont payés par le district, à l'aide de fonds provenant des taxes locales.

156. A sa vingt-septième session, le Conseil a félicité l'Autorité administrante des efforts qu'elle a accomplis en vue de développer l'enseignement, et en particulier des progrès réalisés dans le domaine de l'enseignement primaire. Il a recommandé, cependant, que les crédits centraux consac-

needs of the Territory. In the field of elementary education, the Council considered that its financing, including the payment of teachers' salaries, should not be made the exclusive liability of the local bodies and that the Administering Authority should provide additional funds where necessary. It endorsed the recommendations of the 1961 Visiting Mission that the age of entry into elementary schools should be lowered from eight to six years and that the teaching of English should be introduced from the first grade.

157. In the report under review, the Administering Authority stated that the rapidly expanding school population was posing difficult problems for the local communities and for the district congresses, which provided the funds for paying the salaries of elementary teachers. Every consideration would be given to the recommendation that the Administration should share in the financing of this phase of elementary education. The suggestion that the school age should be lowered had been taken under active consideration before the end of the fiscal year 1961, and after consultation with local bodies and the Inter-District Advisory Committee, a revision of the present school age was anticipated. The major drawback to starting the teaching of English at an early level in the elementary schools was the lack of qualified teachers. A study was being made of this matter and an active programme was being developed to meet this and other aspects of the problem. It was anticipated that a new approach to the teaching of English in the elementary schools would be put into effect in 1962.

158. In connexion with secondary education, the Council noted at its twenty-seventh session that a Territory-wide curriculum for intermediate schools had been put into effect during the year under review and expressed the hope that uniform standards of education would be achieved at those levels where, according to the Visiting Mission, standards at present varied from school to school. As regards the planning for the establishment of a teachers' training department as an adjunct of the Pacific Islands Central School, to which the Council at the same session drew favourable attention, the Administering Authority stated that this new section might be in operation by the fiscal year 1963.

159. The problem of improving the provision of vocational education offered at intermediate schools and the Pacific Islands Central School attracted the notice of the Council at its twenty-seventh session, when it recommended that consideration should be given to the expansion of the existing technical and vocational training facilities. At its twenty-ninth session, the Council was informed that expansion was being carried out in three districts and that plans called for similar expansion in the other districts.

crés à l'enseignement soient accrus pour répondre aux besoins croissants du Territoire. Dans le domaine de l'enseignement élémentaire, le Conseil a estimé que son financement, y compris les traitements du personnel enseignant, ne devrait pas incomber exclusivement aux organes locaux et que l'Autorité administrante devrait fournir des fonds complémentaires, lorsque le besoin s'en faisait sentir. Il a approuvé les recommandations de la Mission de visite de 1961, tendant à faire passer de 8 à 6 ans l'âge d'entrée à l'école primaire et à enseigner l'anglais dès la première classe.

157. Dans le rapport soumis à l'examen du Conseil, l'Autorité administrante déclare que l'accroissement rapide de la population scolaire pose des problèmes difficiles aux communautés locales et aux congrès de districts qui fournissent les fonds nécessaires au paiement des traitements des instituteurs. Il sera dûment tenu compte de la recommandation selon laquelle l'Administration devrait participer au financement de cette phase de l'éducation élémentaire. La suggestion tendant à faire passer de 8 à 6 ans l'âge d'entrée à l'école a fait l'objet d'un examen approfondi, et, après consultation avec les assemblées locales et le comité consultatif interdistricts, l'âge d'entrée à l'école va être modifié. La principale difficulté à laquelle se heurte l'enseignement de l'anglais dans les petites classes des écoles primaires est le manque de professeurs qualifiés. Cette question a fait l'objet d'une enquête et l'on élabore actuellement un programme actif pour résoudre ce problème en même temps que d'autres aspects de la question. On estime qu'il sera possible de réorganiser l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires sur ces nouvelles bases en 1962.

158. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le Conseil a noté, à sa vingt-septième session, qu'un programme scolaire applicable à l'ensemble du Territoire avait été introduit dans les établissements moyens pendant l'année et a exprimé l'espoir que la normalisation serait également réalisée au niveau où, d'après la Mission de visite, les normes varient d'une école à l'autre. En ce qui concerne les plans relatifs à l'ouverture d'une école normale faisant partie de l'Ecole centrale des Iles du Pacifique, dont le Conseil s'était félicité à la même session, l'Autorité administrante a déclaré que cette nouvelle section pourrait s'ouvrir dans le courant de l'exercice 1962.

159. Le problème de l'amélioration de la formation professionnelle dispensée dans les écoles moyennes et à l'Ecole centrale des Iles du Pacifique a attiré l'attention du Conseil à sa vingt-septième session, et il a recommandé que l'Autorité administrante envisage d'étendre l'enseignement technique et professionnel. Lors de sa vingt-neuvième session, le Conseil a été informé que des mesures ont été prises dans ce sens dans trois districts et que, dans les autres districts, des programmes à cet effet étaient prévus.

160. In the field of higher education, the Council at its twenty-seventh session commended the Administering Authority for its scholarship programme and recommended that the present policy of awarding scholarships for an initial period of two years should be reconsidered with a view to making the awards for a full and continuous course of study. The Council considered that in view of the growing demand for more scholarships for study abroad, the Administering Authority's programme in this field should be expanded and greater use made of the facilities offered by the Member States.

161. At the twenty-ninth session, the special representative informed the Council that all aspects of education in the Territory had been subject to close scrutiny and analysis. The recommendations of the Council of Micronesia and of the 1961 Visiting Mission, the views of the educational staff, both American and Micronesian, and the opinions and desires of the people of Micronesia had been carefully considered. Out of that re-evaluation had come a re-assessment of educational needs in the Territory. First a policy of aiding in the subsidizing of elementary school teacher salaries had been instituted; and funds had been budgeted to permit the Trust Territory Government to assist the districts in payment of elementary school teacher salaries.

162. The Code of the Trust Territory was changed to lower the elementary school entrance age from eight years to seven years. The present age of seven was based partly on recommendations made by the Council of Micronesia and also on the capability of local schools to absorb larger groups of school children. The Administration will continue to examine this aspect with a view to further lowering the age of admission when conditions are favourable.

163. The Administration has budgeted for a programme to provide elementary schools with school furniture, basic supplies and materials. The grant-in-aid programme for school buildings was placed on a formal basis with the institution of the first formally budgeted grant-in-aid programme.

164. A major and far-reaching change was the adoption of a new policy establishing English as a medium of instruction at the elementary school level. This change was made in conformity with the desires of the Micronesian people. In this connexion, an English-language teaching programme to train Micronesian teachers to teach in English has been launched. As a corollary project, a Literature Production Training Centre has been established; primary emphasis will be on production of teaching materials in English for the elementary school level. Training courses in literature production have already been conducted in two of the districts.

160. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, à sa vingt-septième session, le Conseil a félicité l'Autorité administrante de son programme de bourses d'enseignement supérieur et il a recommandé qu'elle reconsidère le système suivant lequel des bourses sont accordées pour une période initiale de deux ans et prenne des mesures nécessaires pour accorder des bourses pour des études complètes. Le Conseil a considéré qu'en raison de la demande croissante de bourses d'étude à l'étranger le programme établi par l'Autorité administrante en ce domaine devrait être élargi et qu'il devrait être fait plus largement usage des facilités offertes par les Etats Membres.

161. A la vingt-neuvième session, le représentant spécial a informé le Conseil que tous les aspects de l'enseignement dans le Territoire avaient été étudiés et analysés avec le plus grand soin. Les recommandations du Conseil de la Micronésie et celles de la Mission de visite de 1961, les points de vue du personnel enseignant américain et micronésien ainsi que les opinions et les vœux de la population micronésienne avaient été soigneusement examinés. Cette étude avait abouti à une réévaluation des besoins du Territoire en matière d'enseignement. On avait commencé par instituer une politique de subventions pour le paiement des traitements des maîtres des écoles élémentaires; des fonds avaient été votés pour permettre à l'Administration du Territoire sous tutelle d'aider les districts à payer leurs instituteurs.

162. Une modification du Code du Territoire sous tutelle avait ramené de 8 ans à 7 ans l'âge d'entrée à l'école élémentaire. Pour fixer l'âge à 7 ans, on s'était fondé en partie sur des recommandations du Conseil de la Micronésie, et aussi sur le fait que les écoles locales étaient à même d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. L'Administration continuerait d'étudier cet aspect de la question, en vue d'abaisser encore l'âge d'admission lorsque les conditions s'y prêteraient.

163. L'Administration avait inscrit au budget les fonds voulus pour doter les écoles élémentaires de mobilier, de fournitures essentielles et de matériel scolaire. Le programme de subvention à la construction d'écoles avait été formellement consacré par le vote des premiers crédits budgétaires spécialement affectés à ce programme.

164. La décision d'utiliser l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles élémentaires avait été une innovation d'une grande portée. Ce changement répondait au vœu de la population micronésienne. A cette occasion, on avait lancé un programme d'enseignement de l'anglais pour apprendre aux maîtres micronésiens à faire leur classe en anglais. Comme projet connexe, on avait créé un centre de formation pour la production d'ouvrages scolaires; ce centre s'attacherait avant tout à produire des ouvrages pédagogiques en anglais pour les élèves des écoles élémentaires. Des cours de formation dans ce domaine étaient déjà donnés dans deux des districts.

165. A Community Development Officer has been appointed to the headquarters staff to supervise the Literature Production Centre, as well as to organize adult education programmes and to work on other aspects of community development. The new Community Development Officer will give special attention to the development of an adult literacy programme.

166. Significant progress on new intermediate-school construction has been achieved. A six-classroom addition to the intermediate school in Palau was completed and work has begun on a new vocational classroom building. The first addition to the new intermediate school on Truk was also completed. Work has begun on the eight-classroom building for the Truk Intermediate School. In the Marshall Islands Districts, two dormitories for boys and one dormitory for girls were completed and work started on the new classroom building and on the school administration building.

167. As far as higher education is concerned, the decision was taken to provide full secondary school programmes in all districts by expanding the present intermediate schools into full junior-senior high schools. The Administration is constructing a \$100,000 dormitory for scholarship students on the campus of the College of Guam. During the year under review, air fares were greatly reduced on Trust Territory aircraft to enable private Micronesian students to take advantage of high school and college opportunities on Guam. A full-time student counsellor was added to the headquarters staff to handle problems of high school and college students on Guam. Room accommodations were provided for district-congress scholars in the temporary dormitory facilities in the Trust Territory area on Guam. One hundred and thirty-three students were studying in institutions of college level on Guam and abroad during the year under review.

168. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes with satisfaction the adoption of English as the medium of instruction at the elementary school level. It regrets to note, however, that owing to the shortage of suitably qualified and trained teachers, it has not yet been possible to give full effect to this policy.

The Council hopes that English will, in actual practice, become the medium of instruction in all schools within a period of a year or eighteen months.

The Council also notes with satisfaction that the age for admission to elementary schools has been lowered from eight to seven years. It hopes that in

165. Un spécialiste du développement communautaire avait été nommé au siège de l'Administration centrale pour diriger le centre de production d'ouvrages scolaires, organiser des programmes d'enseignement des adultes et travailler à d'autres aspects du développement communautaire. Ce fonctionnaire s'attacherait surtout à mettre au point un programme d'alphabétisation des adultes.

166. La construction de nouvelles écoles secondaires du premier cycle (écoles moyennes) avait beaucoup avancé. Six salles de classe avaient été ajoutées à l'école moyenne des Palaos et l'on avait mis en chantier un bâtiment pour les cours professionnels. La première aile supplémentaire de la nouvelle école moyenne de Truk avait également été achevée. On avait commencé à construire les huit nouvelles salles de classe de l'école moyenne de Truk. Dans le district des îles Marshall, on avait achevé deux internats pour garçons et un internat pour filles et mis en chantier les nouvelles salles de classe ainsi que le bâtiment administratif de l'école.

167. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'Administration avait décidé de dispenser un enseignement secondaire complet dans tous les districts en transformant les écoles moyennes actuelles en écoles secondaires des premier et second cycles. L'Administration construisait au Collège universitaire de Guam une maison d'étudiants, coûtant 100 000 dollars, pour des boursiers. Au cours de l'année considérée, on avait très sensiblement réduit le prix des billets à bord des avions du Territoire sous tutelle pour permettre aux étudiants micronésiens de profiter des possibilités d'enseignement secondaire et supérieur offertes à Guam. Un conseiller à plein temps pour les étudiants avait été nommé au siège de l'administration centrale pour s'occuper des élèves d'écoles secondaires et des étudiants à Guam. Des chambres avaient été mises à la disposition des boursiers des congrès de district dans les bâtiments temporaires prévues pour les étudiants de la région du Territoire sous tutelle à Guam. Au cours de l'année considérée, 133 étudiants avaient suivi les cours d'établissements d'enseignement supérieur à Guam et à l'étranger.

168. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil note avec satisfaction que l'anglais a été adopté comme langue d'enseignement dans les écoles primaires. Toutefois il constate avec regret qu'en raison de la pénurie de maîtres ayant reçu une formation appropriée il n'a pas encore été possible de mettre pleinement en œuvre cette mesure.

Le Conseil espère que l'anglais deviendra effectivement la langue d'enseignement dans toutes les écoles dans 12 ou 18 mois.

Le Conseil note aussi avec satisfaction que l'âge d'entrée à l'école primaire est passé de 8 à 7 ans. Il espère que, conformément à ses recommandations

accordance with its previous recommendation the age of entry will be further lowered to six years in the near future.

The Council is aware that the effective implementation of these important changes in policy is dependent on the provision of requisite funds for the recruitment and training of teachers, the construction of more new schools and the adequate provision of school supplies.

The Council is confident that the funds necessary for the full and rapid implementation of this programme will be provided by the Administering Authority without delay.

The Council welcomes the decision of the Administering Authority to set up one high school in each district. It considers that the necessary facilities for teacher-training to meet the Territory's needs should be urgently provided at the Pacific Islands Central School.

The Council is further of the view that the Administering Authority should take steps to introduce education beyond the high school level in the Territory, preferably at the Pacific Islands Central School.

Dissemination of information on the United Nations

169. At its twenty-seventh session, the Council commended the Administering Authority for its continuing efforts in disseminating information about the United Nations and noted the statement of the special representative that the records of the current meetings of the Trusteeship Council would soon be distributed in the Territory. The Council recommended that particular attention should be given to the distribution of the General Assembly's Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples. In the report under review, the Administering Authority stated that it had distributed before the end of June 1961 the verbatim records of the twenty-seventh session of the Trusteeship Council. In addition, the General Assembly's Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples had been sent to all districts for distribution to the people. Translation of the Declaration into the six major district languages had started at the close of the year and would be sent to the United Nations for printing and for eventual large-scale distribution throughout the Territory.

170. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council, bearing in mind the findings of the 1961 Visiting Mission to the effect that the Administering Authority continued its efforts in disseminating information about the United Nations, and recalling its previous recommendations on this subject, urges the Administering Authority to continue to disseminate information about the United Nations,

antérieures, l'âge d'entrée sera bientôt ramené à 6 ans.

Le Conseil ne perd pas de vue que, pour mettre efficacement en œuvre ces importantes changements de politique, il faudra ouvrir des crédits pour permettre le recrutement et la formation des maîtres, la construction d'un plus grand nombre d'écoles et l'achat de fournitures scolaires en quantités suffisantes.

Le Conseil est persuadé que l'Autorité administrante fournira sans retard les fonds nécessaires pour mettre rapidement en œuvre l'ensemble du programme.

Le Conseil accueille avec satisfaction la décision de l'Autorité administrante de créer une école secondaire dans chaque district. Il estime que la l'Ecole centrale des Iles du Pacifique devrait être dotée de toute urgence de moyens de formation pédagogique lui permettant de répondre aux besoins du Territoire.

Le Conseil est en outre d'avis que l'Autorité administrante prenne des mesures pour introduire l'enseignement supérieur dans le Territoire, de préférence par l'intermédiaire de l'Ecole centrale des Iles du Pacifique.

Diffusion de renseignements sur l'Organisation des Nations Unies

169. A sa vingt-septième session, le Conseil a félicité l'Autorité administrante des efforts qu'elle continue de déployer pour diffuser des renseignements sur l'Organisation des Nations Unies, et il a noté la déclaration du représentant spécial selon laquelle les comptes rendus des réunions du Conseil de tutelle seraient bientôt diffusés dans le Territoire. Le Conseil a recommandé à l'Autorité administrante de prêter une attention particulière à la diffusion de la Déclaration de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Dans le rapport en cours d'examen, l'Autorité administrante a déclaré qu'elle avait distribué avant la fin de juin 1961 les comptes rendus sténographiques de la vingt-septième session du Conseil de tutelle. De plus, la Déclaration de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux a été envoyée dans tous les districts en vue d'être distribuée à la population. A la fin de l'année, on a commencé à traduire cette déclaration dans les six principales langues utilisées dans les districts. La traduction sera envoyée aux Nations Unies afin d'y être imprimée pour être ensuite éventuellement distribuée sur une grande échelle dans tous les parties du Territoire.

170. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil, considérant les conclusions de la Mission de visite de 1961 aux termes desquelles l'Autorité administrante doit poursuivre ses efforts pour diffuser des renseignements sur l'Organisation des Nations Unies, et rappelant ses recommandations antérieures à ce sujet, demande instamment à l'Autorité administrante de continuer à diffuser des

the International Trusteeship System and records of the current meetings of the Trusteeship Council. The Council recommends that the Administering Authority continue to give particular attention to the distribution in local languages of the General Assembly's Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples (General Assembly resolution 1514 (XV)).

OBSERVATIONS OF MEMBERS OF THE TRUSTEESHIP COUNCIL REPRESENTING THEIR INDIVIDUAL OPINIONS ONLY

171. The representative of Australia noted a satisfactory progress in the educational advancement of the Territory. He noted that some 95 per cent of children were enrolled in elementary schools. This, he thought, was a high percentage, both absolutely and comparatively. He did not consider it essential that all these pupils should receive schooling of a higher or tertiary nature. The important thing was that the educational system and policy be geared and adjusted to the special requirements and needs of the indigenous people.

172. The representative of New Zealand thought that the educational policy in such areas as Micronesia must aim at a practical balance directed towards educational excellence on the one hand — that is, the full development of the innate capacity of the human being in the Territory — while avoiding the rootlessness which comes from the needless destruction of traditional ways on the other. This the Administering Authority was clearly attempting to do. He felt it to be of fundamental importance that the Administering Authority had formulated a coherent policy of educational development, that it was carrying out that policy as rapidly as finances and personnel permitted and that it was always ready to adapt in the light of constructive suggestions made in the Trusteeship Council.

173. The representative of India noted with satisfaction the progress made in the field of education. The decision to impart instruction in the English language was particularly welcome. He hoped that the transition would not take as long as three years. He stressed that the implementation of the new educational policy would require more money. Basically, the whole picture in education also revolved round the question of funds, because without funds it was not possible to recruit teachers or to build more schools and provide them with the necessary equipment. He therefore hoped that the High Commissioner would persistently demand more money for education — primary, secondary and tertiary education.

174. The representative of India noted with satisfaction that the age of enrolment in primary schools had been lowered, but he believed that here also the approach was rather conservative.

renseignements sur l'Organisation des Nations Unies et le régime international de tutelle ainsi que les comptes rendus des réunions actuelles du Conseil de tutelle. Le Conseil recommande à l'Autorité administrante de continuer à prêter toute son attention à la diffusion, dans les langues locales, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale].

OBSERVATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE TUTELLE, NE REPRÉSENTANT QUE LEURS PROPRES OPINIONS

171. Le représentant de l'Australie a noté des progrès satisfaisants dans la scolarisation du Territoire: 95 p. 100 des enfants vont à l'école primaire. C'est, a-t-il dit, un pourcentage élevé tant absolument que relativement. Il n'est pas indispensable, à son avis, que tous ces élèves reçoivent un enseignement secondaire ou supérieur, l'essentiel étant que le régime de l'enseignement et la politique scolaire soient axés sur les besoins particuliers de la population autochtone et qu'ils s'y adaptent.

172. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a dit que la politique scolaire doit, dans des régions comme la Micronésie, viser à équilibrer pratiquement deux objectifs: d'une part, avoir un enseignement de qualité — c'est-à-dire arriver à développer les capacités innées des êtres humains du Territoire; d'autre part, éviter le déracinement que cause la destruction inutile des coutumes et traditions locales. C'est cet équilibre que l'Autorité administrante s'efforce de réaliser. De l'avis du représentant de la Nouvelle-Zélande il est d'une importance fondamentale que l'Autorité administrante ait, en matière de progrès scolaire, formulé une politique cohérente, qu'elle ait mis cette politique à exécution aussi vite que le lui ont permis les ressources financières et le personnel enseignant dont elle dispose, et qu'elle soit toujours prête à adapter cette politique en fonction des idées constructives émises au Conseil de tutelle.

173. Le représentant de l'Inde a noté avec satisfactions les progrès réalisés dans le domaine scolaire. La décision de donner l'enseignement en anglais est particulièrement heureuse. Il a exprimé l'espoir que cette transition ne prendrait pas trois ans, mais a constaté qu'il faudra de l'argent pour appliquer cette nouvelle politique scolaire. Fondamentalement, tout le problème de l'enseignement tourne autour de la question d'argent; sans argent, impossible d'engager des maîtres, de construire plus d'écoles et de les équiper convenablement. Il a exprimé l'espoir que le Haut Commissaire persisterait donc à réclamer des crédits supplémentaires pour l'enseignement — primaire, secondaire et universitaire.

174. Le représentant de l'Inde a noté avec satisfaction l'abaissement de l'âge scolaire, mais a été d'avis que, là aussi, on s'était montré un peu timide. Il aurait préféré l'âge de 6 ans. A son avis,

He would prefer the age of entry to be six years. He was of the opinion that any flaws in the educational field were due largely to the inadequacy of funds. He hoped that funds would cease to stand in the way of the development of the Territory. He thought that the Administration of the Territory had become aware of the slow tempo of development that had prevailed in the Territory for too long. He also felt that the Administration had the desire to push ahead in order to make good the loss of previous years and he therefore hoped that whatever funds were needed to step up to the requisite degree progress in the spread of education and in the field of economic development would be provided.

175. He noted with satisfaction that the aim now was to set up at least one high school in each district. That was a very great step forward. He hoped that the High Commissioner would give due thought to the suggestion that some provision must exist in the Territory for education beyond the high school level. He thought that the Pacific Islands Central School was an excellent institution; a teachers' training college and a class or two at college level should be added to it. The Territory needed education beyond the high school level in a number of fields. The importance of those fields should be assessed and, to begin with, probably three or four courses should be started. Too much reliance on the facilities available at Guam or elsewhere proved expensive and was not very desirable.

176. The representative of China considered that the Administering Authority should be congratulated on having adopted policies that could greatly improve the educational system in the Territory. The lowering of the elementary school admission age, the use of English for instruction in the elementary schools, and the subsidizing of elementary school teachers' salaries were all excellent measures. He was happy to note that the burden of financing and maintaining educational facilities had been lifted from the local communities. He felt that the grants-in-aid for education would have to be increased and administered in such a way as not to lower the quality of education in the poorer communities. He considered as a great step forward the decision of the Administering Authority to provide full secondary school programmes in all districts by expanding the present intermediate schools into full junior-senior high schools. He hoped that, in order to improve the standard of the teachers at the primary and secondary school levels, a special teacher-training department would soon be added to the Pacific Island Central School. He was aware of the fact that great attention had been given to teachers' education and supervisory programmes with a view to broadening the outlook of teachers.

les lacunes dont peut souffrir l'enseignement sont imputables au manque d'argent. Il a exprimé l'espoir que la question d'argent cessera de faire obstacle aux progrès du Territoire. A son avis, l'Administration a pris conscience de la lenteur qui a trop longtemps caractérisé le développement du Territoire, et elle a voulu aller résolument de l'avant pour rattraper le retard des années précédentes. Aussi a-t-il exprimé l'espoir qu'elle aurait tous les crédits qu'il lui faudrait pour accélérer, dans la mesure voulue, la diffusion de l'enseignement et le développement économique.

175. Il a constaté avec plaisir que l'objectif est maintenant de créer au moins une école secondaire par district. C'est un grand pas dans la bonne voie. Il a exprimé l'espoir que le Haut Commissaire accordera toute l'attention voulue à l'idée qu'il devrait y avoir dans le Territoire des possibilités d'enseignement supérieur. D'après lui, l'Ecole centrale des Iles du Pacifique est une excellente institution; il faudrait y ajouter une école normale et une ou deux années d'études universitaires. Le Territoire a, dans plusieurs domaines, besoin d'un enseignement qui aille au-delà du niveau secondaire. Il faudrait évaluer l'étendue de ces domaines et il faudrait pour commencer enseigner trois ou quatre matières. On compte trop, à son avis, sur les établissements de Guam ou d'ailleurs; or, y envoyer des étudiants coûte cher et n'est pas très souhaitable.

176. Le représentant de la Chine a dit qu'il faut féliciter l'Autorité administrante d'avoir adopté une politique qui pourra beaucoup améliorer le régime scolaire du Territoire. L'abaissement de l'âge scolaire, l'emploi de l'anglais comme langue véhiculaire de l'enseignement primaire et les subventions versées pour le traitement des instituteurs sont, à son avis, d'excellentes mesures. Il était heureux de constater que l'on avait exonéré les collectivités locales de la charge de financer et d'entretenir les établissements d'enseignement. A son avis, il faut augmenter les subventions scolaires et les administrer de façon telle que la qualité de l'enseignement dispensé aux collectivités les plus pauvres n'en souffre pas. En décidant d'étendre à tous les districts les programmes d'enseignement secondaire et de faire des écoles intermédiaires actuelles des écoles secondaires de plein exercice, l'Autorité administrante a fait faire à l'enseignement un grand pas en avant. Il a exprimé l'espoir que, pour améliorer le niveau des connaissances requises des instituteurs et des professeurs, on ajouterait une section normale à l'Ecole centrale des Iles du Pacifique. Il ne lui échappait pas, a-t-il dit, que, pour étendre les connaissances du personnel enseignant, on s'était beaucoup préoccupé de la formation des professeurs et des programmes de contrôle.

177. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics considered the situation in relation to public education completely unsatisfactory. He recalled the Visiting Mission's characterization of the situation in education as rather deplorable. He also recalled an article published in the spring of 1962 in *The New York Times* where, among other things, it was noted that even Americans who were employees of the Administering Authority were expressing dissatisfaction with the educational policies of that Authority. They were tired of attempting to support the schools on a few hundred dollars a year, and tired of sending their own estimates for improvements and seeing them gather dust in various departments. He stressed that only one out of six children of school age had the possibility — and that only theoretically — of continuing his education beyond that very low elementary level of primary education which the Micronesians obtained in their schools. He wondered why the wealthiest country in the capitalist world had been unable to satisfy the yearning for education for over fifteen years. He stated that the Trust Territory had not enough schools, and that the majority of them were in a pitiful condition, even in the view of the American officials themselves. The burden of expenses for the maintenance of the existing schools was placed upon the indigenous population and the money required was drawn from it.

178. The special representative of the Administering Authority assured the Trusteeship Council that the Administering Authority was making every effort to speed the programme of using English as the language of instruction in elementary schools. Training sessions to train Micronesian teachers to teach in English were already under way. The difficulties in launching a programme of this magnitude, however, were many, and immediate implementation in all schools could not be expected. With regard to the entrance age for elementary school children, which had been lowered from eight to seven years, he stated that the shortage of adequate teachers was perhaps one of the reasons. In the previous year there had been some 1,400 school children under eight years of age in school and in most districts children under eight years whose parents wished them to be in school had been accepted. He thought that the entrance level should eventually be six years of age.

Dissemination of information on the United Nations

179. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics stated that during its fifteenth session, the General Assembly had come forward with a declaration on the handing over of all authority to the indigenous populations, including the populations of the Trust Territories, which were still under colonial domination. However, as had been made clear since, the adoption of the Declaration on the granting of independence to

177. D'après le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la situation de l'enseignement public est très peu satisfaisante. Il a rappelé que la Mission de visite l'avait qualifiée de déplorable. Il a aussi évoqué l'article, publié au printemps de 1962 par le *New York Times*, où il était dit notamment que même les fonctionnaires américains de l'Autorité administrante sont mécontents de sa politique scolaire. Ils sont las d'essayer d'entretenir ces écoles avec quelques centaines de dollars par an, d'envoyer leur devis d'amélioration et se les voir moisir dans les dossiers des divers services. Le représentant de l'Union soviétique a souligné que, sur six enfants d'âge scolaire, un seul a la possibilité, purement théorique d'ailleurs, de poursuivre ses études au-delà de l'enseignement primaire — d'un niveau extrêmement bas — donné dans les écoles primaires de Micronésie. Il s'est demandé comment le pays capitaliste le plus riche du monde n'a pas pu, depuis plus de 15 ans, satisfaire le besoin d'instruction des Micronésiens. Il a déclaré que le Territoire sous tutelle n'a pas assez d'écoles et que la plupart d'entre elles sont dans un état lamentable, si l'on en croit les fonctionnaires américains eux-mêmes. Ce sont les populations autochtones qui doivent faire les frais de l'entretien des écoles existantes.

178. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a assuré au Conseil de tutelle que l'Autorité administrante fait de son mieux pour hâter l'usage de l'anglais comme langue véhiculaire de l'enseignement primaire. Il a indiqué que l'on a déjà organisé des cours de formation qui permettront aux maîtres micronésiens d'enseigner en anglais. La mise en train d'un programme de cette envergure rencontre toutefois de nombreuses difficultés et on ne peut pas espérer le voir immédiatement appliqué dans toutes les écoles. En ce qui concerne l'âge d'entrée, ramené de 8 ans à 7, le représentant spécial a déclaré que c'est peut-être le manque de personnel enseignant qui constitue la difficulté. L'année dernière, les écoles ont reçu 1 400 enfants de moins de 8 ans; dans la plupart des districts, les écoles ont accepté les enfants de moins de 8 ans que leurs parents tenaient à envoyer en classe. Mais le but final est bien de ramener l'âge d'entrée à 6 ans.

Diffusion de renseignements sur l'Organisation des Nations Unies

179. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a déclaré qu'aux termes de la Déclaration votée à la quinzième session de l'Assemblée générale les pouvoirs doivent passer à la population autochtone, y compris la population autochtone des territoires sous tutelle qui sont encore sous la domination coloniale. Mais, on s'en est bien aperçu par la suite l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et

colonial countries and peoples had apparently not had the necessary effect upon the United States of America. While declaring itself, in words, to be in favour of the liquidation of colonialism, the United States continued to take no concrete steps towards the fulfilment of the General Assembly's Declaration of 14 December 1960 and the recommendation of the twenty-seventh session of the Trusteeship Council, which was based upon that Declaration. Until very recently the text of the Declaration had been concealed from the population of the Trust Territory; at the present time it was being issued in numbers which did not ensure that the population at large would become properly acquainted with the document; up to the present time, no substantial proof had been presented that this very inadequate number of copies had reached the population of Micronesia and was not accumulating dust in the godowns of the military bases of the United States.

180. The representative of the United States of America described in detail the steps which had been taken by the Administering Authority to ensure distribution in the Trust Territory of the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples. These steps had resulted in the distribution of the Declaration in seven languages and in large quantities throughout the Territory. It had thus been made available to the people of all the districts and smaller areas.

181. The special representative of the Administering Authority emphasized that, as in previous years, the Administering Authority would make available as quickly as possible throughout the Territory the summary records of the meetings of the Trusteeship Council. These summaries would be reproduced in quantity by the Information Office at Headquarters and would be sent to all districts for distribution. He thought that it was worthy of comment that the deliberations of the Trusteeship Council were followed with keen interest by the people in the Territory. The local district news bulletins would carry stories on these meetings. The various district radio broadcasting stations would have programmes on the deliberations of the Trusteeship Council. The complete summary records, including the closing remarks of each delegation, would be made available, before 1 July 1962, to the districts for distribution. He assured the members of the Council that speedy and wide circulation of the proceedings of the twenty-ninth session of the Council would result.

F. ESTABLISHMENT OF INTERMEDIATE TARGET DATES AND FINAL TIME-LIMIT FOR THE ATTAINMENT OF SELF-GOVERNMENT OR INDEPENDENCE

OUTLINE OF CONDITIONS AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE TRUSTEESHIP COUNCIL

182. At its twenty-seventh session, the Council noted the progress achieved in the various fields

aux peuples coloniaux n'a pas eu sur les Etats-Unis l'effet qu'elle aurait dû avoir. Tout en se déclarant, en paroles en faveur de la suppression du colonialisme, les Etats-Unis continuent à ne prendre aucune mesure concrète pour mettre en œuvre la Déclaration du 14 décembre 1960 de l'Assemblée générale et la résolution que le Conseil de tutelle a adoptée en conséquence à sa vingt-septième session. Jusqu'à ces derniers temps, on a empêché la population du Territoire sous tutelle de prendre connaissance de cette déclaration; à l'heure actuelle, son tirage limité ne permet pas à l'ensemble de la population d'en prendre connaissance; rien ne prouve jusqu'ici que ce texte, si limité qu'en soit le tirage, soit parvenu en Micronésie et ne soit pas en train de moisir dans les magasins des bases militaires des Etats-Unis.

180. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a exposé en détail les mesures que l'Autorité administrante a prises pour assurer la distribution, dans le Territoire sous tutelle, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. A la suite de ces mesures, la Déclaration a été distribuée, en sept langues et en grandes quantités, dans tout le Territoire. Toute la population des districts et des régions les plus éloignées peut donc en prendre connaissance.

181. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a souligné que, comme par le passé, l'Autorité administrante mettra aussitôt que possible à la disposition du Territoire le compte rendu des séances du Conseil de tutelle. Le Service d'information du Siège tirera ces résumés à un grand nombre d'exemplaires, qui seront envoyés dans tous les districts pour distribution. Il est bon d'indiquer, a-t-il ajouté, que la population du Territoire suit avec le plus vif intérêt les débats du Conseil de tutelle. Les bulletins d'information des districts parleront de ces réunions. Diverses émissions radiophoniques traiteront des délibérations du Conseil. Le compte rendu complet, y compris les observations finales de chaque délégation, sera mis à la disposition des districts, pour distribution, avant le 1^{er} juillet 1962; le Conseil peut donc être assuré, a dit le représentant spécial, que les documents de la vingt-neuvième session du Conseil connaîtront une rapide et large distribution.

F. FIXATION D'UN DÉLAI DÉFINITIF ET D'ÉTAPES INTERMÉDIAIRES POUR L'ACCESSION A L'AUTONOMIE OU A L'INDÉPENDANCE

APERÇU DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE TUTELLE

182. A sa vingt-septième session, le Conseil a pris note des progrès réalisés dans les divers

of development and that work on the preparation of organic legislation was continuing. It noted further that the Administering Authority had fixed a date, which it hoped to advance, for the establishment of a Territorial legislature. The Council requested the Administering Authority to inform it, at its next session, of any steps taken in that direction. The Council also noted the statement of the Administering Authority that "the essential elements" of General Assembly resolution 1514 (XV) on the granting of independence to colonial countries and peoples were applicable to the Trust Territory of the Pacific Islands. The Council considered that it was necessary to establish realistic target dates reflecting a proper sense of urgency for the rapid and planned advance of the Territory in all aspects of its political life; and invited the Administering Authority to establish such targets in the light of the Charter of the United Nations, the Trusteeship Agreement and General Assembly resolution 1514 (XV).

183. At its twenty-ninth session, the Council adopted the following conclusions and recommendations:

The Council notes the statement of the Administering Authority that it is taking steps to stimulate the political advancement of the Territory and that it intends to consult the elected representatives of the people of the Territory at the forthcoming meeting of the Council of Micronesia on matters related to such advancement.

The Council reiterates its previous conclusions and recommendations on this subject, as adopted at the twenty-seventh session. It urges the Administering Authority to establish, in the light of the Charter of the United Nations, the Trusteeship Agreement and the General Assembly resolution 1514 (XV) and in consultation with the representative organs of public opinion in the Territory, realistic target dates reflecting a proper sense of urgency for the rapid and planned advance of the Territory in all aspects of its political life.

OBSERVATIONS OF MEMBERS OF THE TRUSTEESHIP COUNCIL REPRESENTING THEIR INDIVIDUAL OPINIONS ONLY

184. The representative of New Zealand pointed out that the administration of the Trust Territory posed unique administrative problems. There was the problem of a rapidly expanding population squeezed into less than 700 square miles of islands, many of them half-barren atolls incapable of great agricultural development; there was the problem of population increasing at a rapid rate while striving for a steadily rising standard of living; there was also the problem of difficulties of transport and communications; there was the further problem of financing, which depended mainly on cash crops — coconuts, cocoa beans and fish — which were subject to sharp price fluctua-

domains de développement, et du fait que la préparation d'une législation organique se poursuivait. Il a noté en outre que l'Autorité administrante avait fixé une date, et qu'elle espérait pouvoir l'avancer, pour l'institution d'une assemblée législative territoriale. Le Conseil a demandé à l'Autorité administrante de lui faire connaître à sa prochaine session toutes les mesures prises à cette fin. Le Conseil a également pris note de la déclaration de l'Autorité administrante selon laquelle « les éléments essentiels » de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux pays aux peuples coloniaux étaient applicables au Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique. Le Conseil a jugé qu'il était nécessaire de fixer des dates limites objectives tenant compte de la nécessité d'un avancement rapide et concerté du Territoire, sous tous les aspects de sa vie politique, et il a invité l'Autorité administrante à fixer ces dates en s'inspirant de la Charte des Nations Unies, de l'Accord de tutelle et de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale.

183. A sa vingt-neuvième session, le Conseil a adopté les conclusions et recommandations suivantes:

Le Conseil note que l'Autorité administrante a déclaré qu'elle prend en ce moment des mesures pour stimuler le progrès politique du Territoire et qu'elle avait l'intention de consulter les représentants élus de la population du Territoire à la prochaine réunion du Conseil de Micronésie sur les questions relatives à ce progrès.

Le Conseil réitère ses conclusions et recommandations antérieures sur ce sujet, telles qu'elles ont été adoptées à la vingt-septième session. Il demande instamment à l'Autorité administrante de fixer, compte tenu de la Charte des Nations Unies, de l'Accord de tutelle et de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et en consultation avec les organes représentatifs de l'opinion du Territoire, des dates reflétant de façon réaliste l'urgence d'un développement planifié du Territoire dans tous les aspects de sa vie politique.

OBSERVATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE TUTELLE, NE REPRÉSENTANT QUE LEURS PROPRES OPINIONS

184. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a fait observer que le Territoire sous tutelle posait des problèmes administratifs d'un genre unique: une population en croissance rapide, resserrée sur un territoire de moins de 700 milles carrés d'îles, dont beaucoup étaient des atolls demi-stériles qui ne se prêtaient guère à la culture; une population qui, tout en augmentant à un rythme extrêmement rapide, cherchait à élever progressivement son niveau de vie; des difficultés de transport et de communications et en outre la question du financement, lequel reposait principalement sur les cultures de rapport — noix de coco, cacao — et la pêche. Ces cultures étaient sujettes à des fluctua-

tions and the expansion of which was often hindered by traditional forms of land tenure. The last, and perhaps the most fundamental problem of all, was the problem of the "island" mentality, that age-long habit of mind whereby the mental horizon became coterminous with the physical, and thoughts, like homes, were bounded by the reef. These peculiar problems of the Pacific were problems duplicated nowhere else in the world.

185. The representative of China stressed that in assessing the progress in the development of the Territory, the Council should not forget the formidable barriers of geography and cultural and linguistic diversity that had separated the people of Micronesia who were scattered over a vast ocean region, equal in size to the total land area of the continental United States. The traditional forms of local rule which gave rise to a strong sense of parochialism throughout the Territory had inevitable influence upon the development of a Territorial consciousness. It was under such conditions that the Administering Authority and the people of Micronesia themselves had been making efforts to introduce the concept of representative government and to change the traditional structure.

186. The representative of Australia commended the Administering Authority for the steady and sound principles it had pursued in granting to the people of the Trust Territory of the Pacific Islands an increasing degree of autonomy and management of their own affairs. He felt confident that the Administering Authority had achieved much toward reaching the goal of some form of political unity and of a feeling of co-operation, a desire for co-operation, among the various peoples.

187. The representative of New Zealand stressed that the Trust Territory was the most dispersed of Trust Territories, and had a unique situation. He also stressed that the Administering Authority's policy was directed toward the achievement of a simple but fundamental objective, namely, the development of a sense of political and economic community. He considered that to be the key to the proper attainment of the ultimate objectives of trusteeship. He thought that Micronesia remained less a real community than a geographical expression, and until a genuine sense of interdependence developed, political institutions were difficult to mature. He thought that only a national entity could express a national will. He was of the opinion that the administrative and political measures now being taken by the Administering Authority were to be warmly welcomed as important steps in stimulating a Territorial consciousness.

188. The representative of India noted the overriding feeling of an innate sense of oneness, of unity, of community of interests and purposes

tions de prix considérables et leur expansion se trouvait souvent limitée par les formes traditionnelles de propriété foncière. Enfin, et c'était peut-être là le plus grave, il existait un problème créé par la « mentalité insulaire », c'est-à-dire une façon de penser très ancienne qui fait que l'horizon mental est limité par l'horizon matériel et les pensées, comme les maisons, bornées par les récifs. Le Pacifique présentait donc des problèmes particuliers qui ne se retrouvaient nulle part ailleurs dans le monde.

185. Le représentant de la Chine a souligné que le Conseil de tutelle, lorsqu'il évaluerait les progrès du Territoire, ne devait pas oublier les gigantesques barrières géographiques, culturelles et linguistiques qui ont séparé la population de la Micronésie, éparpillée au milieu d'un vaste océan, sur des terres dont la superficie est égale à celle des Etats-Unis. Les formes traditionnelles de l'administration locale qui donnaient aux habitants un esprit de clocher particulièrement fort exerçaient forcément une influence sur la création d'une conscience territoriale. C'était dans ces conditions que l'Autorité administrante et la population de la Micronésie elle-même s'efforçaient d'implanter la notion de gouvernement représentatif et de transformer la structure traditionnelle.

186. Le représentant de l'Australie a félicité l'Autorité administrante de s'être appuyée sur des principes fermes et rationnels pour octroyer une autonomie politique et administrative de plus en plus grande aux habitants du Territoire des Iles du Pacifique. L'Autorité administrante avait certainement beaucoup fait pour atteindre l'objectif fixé, à savoir une certaine forme d'unité politique et un esprit de coopération parmi les divers éléments de la population.

187. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a souligné que le Territoire sous tutelle était le plus dispersé de tous et se trouvait dans une situation unique. Il a également fait observer que la politique de l'Autorité administrante tendait vers un objectif simple mais fondamental, à savoir la création chez les habitants du sentiment qu'ils appartenaient à une même communauté politique et économique. C'était là, à son avis, le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du régime de tutelle. La Micronésie était moins une véritable communauté qu'une expression géographique et, tant qu'il n'existerait pas un véritable sentiment d'interdépendance il serait difficile de créer, dans le Territoire, des institutions politiques. Seule une entité nationale pouvait exprimer une volonté nationale et, par conséquent, il fallait accueillir avec une vive satisfaction les mesures administratives et politiques que prenait l'Autorité administrante, qui constituaient un moyen important d'encourager une prise de conscience territoriale.

188. Le représentant de l'Inde a signalé qu'il existait au sein de la population du Territoire un sens profond et inné d'unité et de communauté

in the Territory's population. He had, therefore, been very pleased to hear the High Commissioner himself give expression to his impression or belief that neither the diversity nor the distances, which were very much there, were a hindrance to the development of the Territory as an integral whole.

189. The representative of Bolivia stressed that despite the smallness, isolation and remoteness of the Territory, the population was a young population, well aware of the unity of Micronesia, and prepared to create such unity. He emphasized also that the Administering Authority had believed it possible to achieve unity. He had very little doubt as to its feasibility and its effectiveness in the future. With regard to the doubts expressed as to whether the need for continuing financial aid would prevent the Territory from becoming independent, the representative of Bolivia stressed that when indigenous inhabitants with some feeling of responsibility started to assume political responsibilities, the cost of administration diminished, and that the economy and political unity progressed along parallel lines. He thought that the process should not be too difficult because of the willingness of the inhabitants and their natural feeling of community.

190. The special representative of the Administering Authority thanked the representative of Belgium for her comments on the progress being made in developing a concept of national unity in the Trust Territory. He assured the Council that he would endeavour to further this concept during the forthcoming year.

191. The representative of Australia noted that the Council of Micronesia would one day determine the future of the Territory. He thought that the development of self-government in an area such as the Trust Territory of the Pacific Islands must be a gradual process if independence and self-government were to be based on sound principles and on a lasting foundation.

192. The representative of the Union of Soviet Socialist Republics urged the Trusteeship Council to demand that the Administering Authority unconditionally fulfil the resolution on the granting of independence to colonial countries and peoples adopted by the General Assembly on 14 December 1960, terminate the trusteeship over the Trust Territory of the Pacific Islands, and immediately grant independence to the people of that Territory. He felt that the United States Government was continuing to shirk not only its responsibilities in terms of defining the date when independence would be granted to the inhabitants of the Territory but also its responsibility for presenting a plan of measures for the handing over of some of the authority to the indigenous population, in other words, its responsibility for fulfilling even that very modest and completely inadequate recommendation which the Council had adopted in that regard at its twenty-seventh session. The

d'intérêts et d'objectifs. C'était donc avec une grande satisfaction qu'il avait entendu le représentant spécial exprimer sa conviction que ni la diversité ni les distances — bien que très réelles — ne seraient une entrave au développement du Territoire dans son ensemble.

189. Le représentant de la Bolivie a souligné que, malgré la petitesse et l'isolement du Territoire, sa population était jeune, très consciente de l'unité de la Micronésie et prête à tout faire pour assurer cette unité. Il a également fait observer que l'Autorité administrante croyait cette unité possible. Il ne doutait guère lui-même qu'il fût possible de l'établir et de lui donner une grande efficacité dans l'avenir. En ce qui concerne les doutes exprimés sur la possibilité pour le Territoire d'accéder à l'indépendance du fait de son besoin d'aide financière, le représentant de la Bolivie a déclaré que, lorsque des autochtones conscients de leurs responsabilités assumaient des fonctions politiques, le coût de l'administration diminuait et l'unité économique et politique progressait en même temps. Il a précisé qu'à son sens cette évolution se ferait sans heurt étant donné la bonne volonté des habitants et leur sentiment naturel de communauté.

190. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a remercié la représentante de la Belgique de ses remarques sur les progrès réalisés vers la création d'un sentiment d'unité nationale dans le Territoire sous tutelle. Il a assuré le Conseil qu'il s'efforcerait de renforcer ce sentiment au cours de l'année à venir.

191. Le représentant de l'Australie a noté qu'il appartiendrait un jour au Conseil de la Micronésie de décider de l'avenir du Territoire. Il a estimé que, dans une région telle que le Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique, la progression vers l'autonomie devait être prudente si l'on voulait que l'indépendance et l'autonomie soient établies sur des principes judicieux et sur des bases durables.

192. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a invité le Conseil de tutelle à exiger de l'Autorité administrante qu'elle applique sans réserve la résolution sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1960, qu'elle mette fin au régime de tutelle dans le Territoire des Îles du Pacifique et qu'elle accorde immédiatement l'indépendance à la population de ce territoire. Il a estimé qu'en ne fixant pas de date pour l'octroi de l'indépendance aux habitants des Îles du Pacifique et en ne présentant aucun plan pour un transfert d'autorité à la population autochtone, le Gouvernement des États-Unis se refusait à honorer ses engagements et refusait même de se conformer aux recommandations très modestes et tout à fait insuffisantes adoptées par le Conseil à sa vingt-septième session. L'Autorité administrante alléguait pour sa défense que la population du Territoire sous tutelle elle-même ne

Administering Authority explained all this by the fact that the population of the Trust Territory itself did not attempt to achieve speedily its own political independence. No referendum had been held, since it had been objected to by the United States over many years. Nor had any specific questions been put to the population, or any other method used to ascertain the will of the people. Nor had any figures been indicated in the Council. In support of this futile allegation to the effect that the population of the Trust Territory of the Pacific Islands did not wish to attain its own political independence, the High Commissioner had said that he had not heard a single voice in favour of the speedy granting of independence. One could only be surprised at how the representatives of the Administering Authority would make such assertions when all the members of the Council recalled the clear-cut statements of the petitioners representing the indigenous population of the Trust Territory at the past sessions of the Council and their demands that the Trust Territory be given independence.

cherchait pas à atteindre rapidement l'indépendance politique. Aucun référendum n'avait eu lieu, car les Etats-Unis s'y opposaient depuis de nombreuses années. Aucune question précise n'avait été posée à la population ni aucune autre méthode utilisée pour connaître sa volonté. Aucun chiffre n'avait été publié concernant le nombre de personnes qui se seraient prononcées contre l'indépendance. Pour appuyer ces allégations futiles, à savoir que la population du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique ne désirait pas accéder à l'indépendance politique, le Haut Commissaire avait dit qu'il n'avait jamais entendu personne se déclarer en faveur d'une accession rapide à l'indépendance. On ne pouvait qu'être surpris d'entendre de telles affirmations dans la bouche des représentants de l'Autorité administrante, alors que tous les membres du Conseil se souvenaient des déclarations fort claires des pétitionnaires représentant la population autochtone du Territoire sous tutelle aux dernières sessions du Conseil et de leur désir de voir le Territoire sous tutelle accéder à l'indépendance.

WHERE TO BUY UNITED NATIONS PUBLICATIONS ADRESSES OÙ LES PUBLICATIONS DE L'ONU SONT EN VENTE

AFRICA/AFRIQUE

CAMEROUN: LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAÏN
La Gérante, B. P. 1197, Yaoundé.
ETHIOPIA/ÉTHIOPIE: INTERNATIONAL
PRESS AGENCY, P. O. Box 120, Addis Ababa.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
University College of Ghana, Legon, Accra.
MOROCCO/MAROC: CENTRE DE DIFFUSION
DOCUMENTAIRE DU B.E.P.I.,
8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.
SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD:
VAN SCHAIK'S BOOK STORE (PTY.), LTD.
Church Street, Box 724, Pretoria.
**UNITED ARAB REPUBLIC/
RÉPUBLIQUE ARABE UNIE:**
LIBRAIRIE "LA RENAISSANCE D'ÉGYPTÉ"
9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

ASIA/ASIE

BURMA/BIRMANIE: CURATOR,
GOVT. BOOK DEPOT, Rangoon.
CAMBODIA/CAMBODGE:
ENTREPRISE KHMÈRE DE LIBRAIRIE
Imprimerie & Papeterie, S. à R. L., Phnom-Penh.
CEYLON/CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Assoc. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINA/CHINE:
THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Honan Road, Shanghai.
HONG KONG/HONG-KONG:
THE SWINDON BOOK COMPANY
25 Nathan Road, Kowloon.
INDIA/INDE:
ORIENT LONGMANS
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras
& New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANY
Calcutta & New Delhi.
P. VARADACHARY & COMPANY
Madras.
INDONESIA/INDONÉSIE: PEMBANGUNAN, LTD.
Gunung Sahari 84, Jakarta.
JAPAN/JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD.
6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.
KOREA (REP. OF)/CORÉE (RÉP. DE):
EUL-YOO PUBLISHING CO., LTD.
6, 2-KA, Chongno, Seoul.
PAKISTAN:
THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY
Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD.
Lahore.
THOMAS & THOMAS
Karachi.
PHILIPPINES: ALEMAR'S BOOK STORE
769 Rizal Avenue, Manila.
SINGAPORE/SINGAPOUR:
THE CITY BOOK STORE, LTD., Collyer Quay.
THAILAND/THAÏLANDE: PRAMUAN MIT, LTD.
65 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
VIET-NAM (REP. OF)/RÉP. DU:
LIBRAIRIE-PAPETERIE XUAN THU
185, rue Tu-do, B. P. 283, Saigon.

EUROPE

AUSTRIA/AUTRICHE:
GEROLD & COMPANY
Graben 31, Wien, 1.
B. WÜLLERSTORFF
Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.

BELGIUM/BELGIQUE: AGENCE
ET MESSAGERIES DE LA PRESSE, S. A.
14-22, rue du Persil, Bruxelles.
CZECHOSLOVAKIA/TCHÉCOSLOVAQUIE:
ČESKOSLOVENSKÝ SPISOVATEL
Národní Třída 9, Praha 1.
DENMARK/DANEMARK:
EJNAR MUNKSGAARD, LTD.
Nørregade 6, København, K.
FINLAND/FINLANDE:
AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA
2 Keskuskatu, Helsinki.
FRANCE: ÉDITIONS A. PÉDONE
13, rue Soufflot, Paris (Ve).
**GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)/
ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D):**
R. EISENSCHMIDT
Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.
ELWERT UND MEURER
Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN
Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. SAARBACH
Gertrudenstrasse 30, Köln (11).
GREECE/GRÈCE:
LIBRAIRIE KAUFFMANN
28, rue du Stade, Athènes.
ICELAND/ISLANDE:
BOKAVERZLUN SIGFÚSAR
EYMUNDSSONAR H. F.
Austurstræti 18, Reykjavík.
IRELAND/IRLANDE: STATIONERY OFFICE
Dublin.
ITALY/ITALIE:
LIBRERIA COMMISSIONARIA SANSONI
Via Gino Capponi 26, Firenze,
& Via D. A. Azuni 15/A, Roma.
LUXEMBOURG: LIBRAIRIE J. TRAUSCH-
SCHUMMER
Place du Théâtre, Luxembourg.
NETHERLANDS/PAYS-BAS:
N. V. MARTINUS NIJHOFF
Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
NORWAY/NORVÈGE:
JOHAN GRUNDT TANUM
Karl Johansgate, 41, Oslo.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
186 Rua Aurea, Lisboa.
SPAIN/ESPAGNE:
LIBRERIA BOSCH
11 Ronda Universitat, Barcelona.
LIBRERIA MUNDI-PRENSA
Castelló 37, Madrid.
SWEDEN/SUÈDE: C. E. FRITZ'S
KUNGL. HÖVBOKHANDEL A-B
Fredsgatan 2, Stockholm.
SWITZERLAND/SUISSE:
LIBRAIRIE PAYOT, S. A.
Lausanne, Genève.
HANS RAUNHARDT
Kirchgasse 17, Zürich 1.
TURKEY/TURQUIE:
LIBRAIRIE HACHETTE
469 Istiklal Caddesi, Beyoğlu, Istanbul.
**UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS/
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES:** MEZHODUNARODNAYA
KNYIGA, Smolenskaya Ploshchad, Moskva.
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI:
H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 569, London, S.E.1
(and HMSO branches in Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
YUGOSLAVIA/YOUGOSLAVIE:
CANKARJEVA ZALOŽBA
Ljubljana, Slovenia.
DRŽAVNO PREDUZEĆE
Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11,
Beograd.
PROSVJETA
5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.
PROSVETA PUBLISHING HOUSE
Import-Export Division, P. O. Box 559,
Terazije 16/1, Beograd.

LATIN AMERICA/ AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINA/ARGENTINE: EDITORIAL
SUDAMERICANA, S. A., Alsina 500, Buenos Aires.
BOLIVIA/BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES
Casilla 972, La Paz.
BRAZIL/BRÉSIL: LIVRARIA AGIR
Rua México 98-B, Caixa Postal 3291,
Rio de Janeiro.
CHILE/CHILI:
EDITORIAL DEL PACIFICO
Ahumada 57, Santiago.
LIBRERIA IVENS
Casilla 205, Santiago.
COLOMBIA/COLOMBIE: LIBRERIA BUCHHOLZ
Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.
COSTA RICA: IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS
Apartado 1313, San José.
CUBA: LA CASA BELGA
O'Reilly 455, La Habana.
**DOMINICAN REPUBLIC/RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE:** LIBRERIA DOMINICANA
Mercedes 49, Santo Domingo.
ECUADOR/ÉQUATEUR:
LIBRERIA CIENTIFICA, Casilla 362, Guayaquil.
EL SALVADOR/SALVADOR: MANUEL NAVAS Y CIA.
1a. Avenida Sur 37, San Salvador.
GUATEMALA: SOCIEDAD ECONOMICA-
FINANCIERA
6a. Av. 14-33, Ciudad de Guatemala.
HAITI/HAÏTI:
LIBRAIRIE "À LA CARAVELLE", Port-au-Prince.
HONDURAS: LIBRERIA PANAMERICANA
Tegucigalpa.
MEXICO/MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A.
Ignacio Mariscal 41, México, D. F.
PANAMA: JOSE MENENDEZ
Agencia Internacional de Publicaciones,
Apartado 2052, Av. 8A, Sur 21-58, Panamá.
PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS
DE SALVADOR NIZZA
Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.
PERU/PÉROU: LIBRERIA INTERNACIONAL
DEL PERU, S. A. Casilla 1417, Lima.
URUGUAY: REPRESENTACION DE EDITORIALES.
PROF. H. D'ELIA
Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE
Av. Miranda, No. 52, Edf. Galipán, Caracas.

MIDDLE EAST/MOYEN-ORIENT

IRAQ/IRAK: MACKENZIE'S BOOKSHOP
Baghdad.
ISRAEL/ISRAËL: BLUMSTEIN'S BOOKSTORES
35 Allenby Rd. & 48 Nachlat Benjamin St.,
Tel Aviv.
JORDAN/JORDANIE: JOSEPH I. BAHOUS & CO.
Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
LEBANON/LIBAN:
KHAYAT'S COLLEGE BOOK COOPERATIVE
92-94, rue Bliss, Beyrouth.

NORTH AMERICA/ AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: THE QUEEN'S PRINTER
Ottawa, Ontario.
**UNITED STATES OF AMERICA/
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:**
SALES SECTION, UNITED NATIONS, New York.

OCEANIA/Océanie

AUSTRALIA/AUSTRALIE:
MELBOURNE UNIVERSITY PRESS
369 Lonsdale Street, Melbourne, C.1.
NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZÉLANDE:
UNITED NATIONS ASSOCIATION OF
NEW ZEALAND, C. P. O. 1011, Wellington.

[6281]

Orders and inquiries from countries where sales agencies have not yet been established may be sent to: Sales Section, United Nations, New York, U.S.A., or to Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.
Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de bureaux de vente peuvent être adressées à la Section des ventes, ONU, New York (É.-U.), ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).

Printed in France

Price : \$ U.S. 0.75
(or equivalent in other currencies)

22096 — May 1963 — 1.775